LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 9 OCTOBRE 1968 PRIX 10c

AU SUJET DU BIAFRA

La France réfute un article de la presse anglaise

OTTAWA — A la suite d'un article publié dans la presse anglaise selon lequel la France livre des armes au Biafra, le Ministère des Affaires étrangères a fait le 2 octobre la mise au point suivante: "Les milieux autorisés démentent catégoriquement que la France aide le Biafra par des livraisons d'armes. En revanche et malgré les difficultés, Paris continuera à faire tout son possible pour faire parvenir des médicaments et des vivres aux populations Biafraises.

Collation de grades au Collège le 17 octobre

Lors de la convocation spéciale qu'elle tiendra au Collège de Saint-Boniface le jeudi 17 octobre, l'Université de Manitoba décernera le diplôme de baccalauréat ès Arts à une dizaine de finissants du cours universitaire du Collège. Ce sera la première fois que l'Université tiendra une collation de grades en dehors de ses murs.

A la même occasion, annonce le secrétariat du Collège, deux étudiants du cours universitaire recevront un certificat d'honneur Isbister pour s'être classés premiers dans leur classe respective aux examens de fin d'année.

Maire de St-Boniface jusqu'à janvier 1969

Au cours d'une réunion extraordinaire, jeudi dernier, 3 octobre, le Conseil de ville de Saint-Boniface a choisi le conseiller Joseph St-Hilaire comme maire par intérim pour les mois d'octobre, novembre et décembre 1968.

Postes d'incendie à Saint-Boniface

Un règlement sera soumis au vote des électeurs de la ville de St-Boniface mercredi prochain, 23 octobre. Le but de ce règlement est d'autoriser une dépense d'un quart de million de dollars pour l'érection et l'aménagement d'un poste central d'incendie et d'un autre poste pour la région de Windsor Park.

Le Conseil de la Ville a exprimé le souhait que les électeurs qui, selon la charte de St-Boniface, sont dûment qualifiés à voter sur ce règlement, appuient ce règlement le jour des élections.

Nouvelles nominations au Cercle Molière

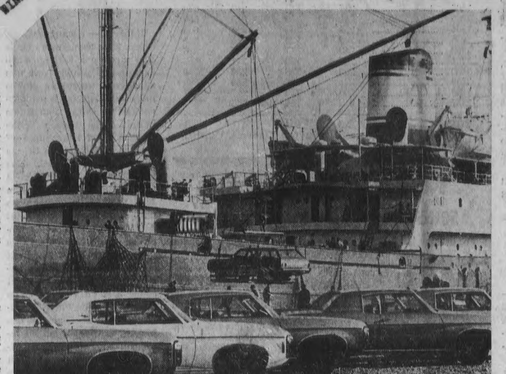
Le lundi 7 octobre, l'assemblée annuelle du Cercle Molière avait lieu au Centre Culturel de St-Boniface.

Les discussions portèrent sur les activités de l'année dernière, sur les projets de la nouvelle saison, entre autres, sur les ateliers de travail déjà entrepris et sur le montage actuel d'une nouvelle pièce: "Du vent dans les branches de Sassafras", ainsi que sur l'organigramme en vue de l'incorporation provinciale qu'on entrevoit pour le Cercle.



M. Maxime Désaulniers

Les rapports du président, du trésorier et du directeur artistique ont été lus et acceptés, et un nouveau conseil administratif fut élu. M. Maxime Désaulniers a bien voulu accepter un deuxième mandat à la présidence et fut élu par acclamation. M. Armand Dureault fut élu à la vice-présidence. Le poste de trésorier fut confié à M. Hubert Bohémier et celui de la secrétaire à Mlle Lorraine Poitras. Le directeur artistique, M. Roland Mahé, ainsi que le directeur technique, M. Gilles Guyot, furent réélus.



Des voitures fabriquées au Québec, dans les usines de la société General Motors à Sainte-Thérèse-Ouest, pénètrent un peu partout dans le monde et on en retrouve aujourd'hui depuis l'Amérique Latine jusqu'en Australie. On sait généralement que l'usine General Motors de Sainte-Thérèse exporte une partie de sa production vers l'Est des Etats-Unis tandis que le marché domestique en absorbe une proportion un peu moindre. Ce qu'on sait moins, cependant, c'est qu'on retrouve de ces "québécoises" dans quelque treize pays étrangers, soit en Allemagne, en Angleterre, en Australie, en Autriche, aux Bahamas, en Belgique, au Danemark, en France, en Italie, en Norvège, au Porto Rico, en Suède et en Suisse. Ci-haut, dans le port de Montréal on hisse à bord du M. V. Luxembourg une des 62 Chevrolet 1969 fabriquées à Sainte-Thérèse, à destination de Porto Rico.

La Commission du Rallye termine son rapport

Les Franco-manitobains seraient appelés à se prononcer avant la fin de l'année

La Commission du Rallye a avisé l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba que ses rapports sur les suites à donner au Rallye de juin dernier seront prêts pour le 5 novembre prochain.

C'est ce que le président de la Commission du Rallye, M. Etienne Gaboury, annonçait à la suite de la réunion régulière de la Commission qui s'est tenue lundi dernier, 7 octobre.

La compilation et la rédaction des rapports des cinq comités de la Commission, a affirmé M. Gaboury, sont très avancées et seront certainement terminées pour le 5 novembre, date où les rapports seront remis à l'AECFM qui en approuvera la publication.

Interrogé sur le travail accompli par la Commission depuis juin dernier, M. Gaboury a expliqué que la première tâche a tout d'abord consisté à définir le plus exactement possible le rôle que le Rallye avait confié à la Commission. "Car, a-t-il précisé, notre mandat n'était pas des plus clairs". Ensuite la Commission s'est formée en cinq comités distincts dont quatre ont repris respectivement l'étude des dossiers majeurs examinés lors des assises de juin, le cinquième a élaboré la structure et les constitutions du prochain organisme qui est appelé à succéder à l'AECFM et à diriger les destinées de la communauté franco-manitobaine.

Un grand congrès en décembre

La Commission du Rallye a également suggéré à l'AECFM de convoquer pour décembre prochain un congrès général où tous les Franco-manitobains seraient appelés à se prononcer sur les conclusions et le plan d'action dressés par la Commission à la suite des travaux du Rallye et des autres études et sondages effectués depuis trois mois par les membres de la Commission.

M. Gaboury s'est dit convaincu que l'Association d'Education acceptera la suggestion de convoquer ce Congrès qui devrait lancer les Franco-manitobains dans un plan d'action très concertée. Selon la Commission du Rallye, il est important de passer à l'action sans trop tarder.

Un concours de $100

Le président de la Commission du Rallye a également annoncé qu'un concours vient d'être lancé afin de trouver un nom pour le nouvel organisme qui succédera à l'AECFM. Tous les Franco-manitobains peuvent y participer et ils peuvent y envoyer autant de noms qu'ils désirent. Le prix du concours est de $100. D'autres détails devraient être annoncés ces jours-ci par le poste CKSB.



Un Franco-manitobain, M. Marcien Emond, a été réélu président de la Corporation des secrétaires municipaux et scolaires du Québec Inc, lors du congrès de cet organisme, tenu à Québec du 20 au 25 septembre dernier. M. Emond est natif de La Broquerie. Il a vécu plusieurs années à St-Boniface et occupait le poste de secrétaire de la municipalité de Taché (Lorette) lorsqu'il accepta un poste semblable au Québec, il y a sept ans. Il est présentement administrateur de la ville et greffier de la cour municipale à La Pocatière, Qué.

Les revenus des Canadiens français ne s'élèvent qu'à 80 p.c. de ceux des Britanniques

N.D.L.R. — Le quotidien montréalais "Le Devoir" publiait jeudi dernier ce compte rendu qui fait état de l'écart notable qui existe entre la situation économique des bilingues et des unilingues anglais.

MONTREAL — "Les revenus des Canadiens d'origine française au Canada — main-d'oeuvre masculine non agricole — s'élèvent à 80 p.c. des revenus des Canadiens d'origine britannique. Les revenus des Canadiens français du Québec s'élèvent à 65 p.c. des revenus des Canadiens britanniques du Québec. De même, dans l'échelle des occupations, les Canadiens français se trouvent au plus bas, immédiatement avant les Italiens, que ce soit au Québec ou dans l'ensemble du pays".

Telle est une des citations explosives que vient de publier le magazine MACLEAN, dans un article révélant la teneur d'un rapport qu'auraient préparé en août 1966, pour la Commission Laurendeau-Dunton, les économistes André Raynauld, Gérard Marion et Richard Béland, au sujet de la répartition des revenus selon les groupes ethniques au Canada et au Québec.

Le magazine publie un tableau où les Canadiens français du Québec constituent avec les Italiens et les Indiens les seules catégories de salariés inférieures à la moyenne générale. La disproportion serait encore plus grande si le revenu était considéré per capita.

Toujours d'après le magazine, il ressortirait du rapport que les Canadiens français, avec 7.08 années d'étude en moyenne viennent juste avant les Italiens qui comptent une moyenne de 6.05 années d'étude, alors que les Juifs viennent en tête avec 10.05 et que les Britanniques en comptent 9.43 en moyenne.

Or, à instruction égale, le Canadien français recevrait un revenu moindre. Quand il passe de l'élémentaire à l'universitaire, il en profite moins que les Canadiens des autres groupes ethniques.

Les occupations

Le magazine cite également une conclusion du rapport des économistes au sujet de la représentation des groupes ethniques dans les diverses occupations:

"Le statut des Canadiens britanniques et des Canadiens français est absolument systématique dans toutes les provinces.

"Si les occupations sont réparties en dix classes, on observe que les Canadiens britanniques sont sur-représentés partout dans les quatre premières (les plus riches) et sous-représentés dans les quatre dernières (les plus pauvres).

"Les Canadiens français sont sous-représentés partout dans les quatre premières et sur-représentés partout dans les quatre dernières."

Or, cette situation, loin de s'améliorer, irait en s'aggravant:

"Depuis 1941, tandis que les groupes britannique, juif et "autres" progressent manifestement dans l'échelle des occupations, les groupes italien d'abord, puis français ensuite rétrogradent à un rythme tout aussi semblable.

"Dans le cas des Canadiens italiens, la raison tient sans doute à l'immigration récente (les nouveaux arrivants ont en général les plus petits revenus) mais dans celui des Canadiens français, le recul est indiscutable."

Le bilinguisme

Quant au bilinguisme dont on dit souvent qu'il apporte un avantage économique, le rapport en arrive à cette conclusion paradoxale que "les revenus des Canadiens français bilingues sont nettement inférieurs à ceux des Canadiens britanniques unilingues anglais". Les Canadiens français

(Suite à la douzième page)



Le Cercle Molière a lancé au début d'octobre des cours d'art dramatique qui ont été accueillis avec beaucoup d'intérêt. On voit ci-dessus quelques-uns des participants durant une période d'exercices. (Voir en page 5 pour autre photo et article.) De gauche à droite: Pierre Monnin, Roger Auger, Marcel Gosselin, Gilbert Garand, Suzanne Jeanson, Jacqueline Hogarth, Marie Moquin, Yvette Guénette. (Photo René Guyot)

Devant le monument de Riel

"On juge une démocratie selon la façon dont elle traite ses minorités"

— Pierre Elliott Trudeau

REGINA — "Nous ne devons jamais oublier qu'en fin de compte, on juge une démocratie selon la façon dont elle traite ses minorités."

Et le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, qui prononçait une allocution à Regina, lors de l'inauguration d'un monument en l'honneur de Louis Riel, mercredi dernier 2 octobre, ajoutait: "Le combat de Louis Riel n'est pas encore gagné".

Rappelant la vie mouvementée de Louis Riel, métis né à la Rivière Rouge d'un père canadien-français et d'une mère indienne, M. Trudeau déclarait:

"Personne dans toute l'histoire du Canada, n'a subi durant sa vie autant de revers de fortune. Il fut tour à tour chef de son peuple, président d'un gouvernement provisoire, fondateur de la province du Manitoba, fugitif en exil, député, hors la loi, puis prisonnier".

Renversement de l'opinion publique

L'inauguration du monument à Louis Riel représente, de préciser M. Trudeau, le renversement de l'opinion publique. Chef d'une minorité, il avait livré une dure bataille pour en faire reconnaitre les droits. Il fut pendu, après avoir été jugé coupable de trahison. Et pourtant, voici qu'à l'endroit même où on l'exécuta, on lui élève maintenant un monument.

La leçon de Louis Riel

Et pour M. Trudeau la leçon de Louis Riel ne peut être contenue que dans les réponses que les Canadiens donnent ou donneront à une série de questions qu'il a lui-même posées.

"Quelles sont les forces qui ont motivé les actes de cet homme? Quelles conditions sociales l'ont amené à croire que rien de moins que la rébellion ne pouvait servir la cause à laquelle il s'était voué? Combien d'autres Riel y a-t-il au Canada qui, au-delà des normes admises de comportement, sont poussés à croire que notre pays n'offre pas de réponse à leurs besoins, pas de solutions à leurs problèmes?"

"Combien parmi nous comprennent les sentiments d'isolement et de futilité qui animaient cet homme? Combien parmi nous voudront admettre que les historiens de l'avenir préféreront peut-être mettre en relief et louer les actes non pas de la majorité privilégiée, mais plutôt de quelques chefs obscurs d'une minorité honnie?"

La frustration d'une minorité

"Nous pouvons convenir, poursuit M. Trudeau, que le rêve de Riel, celui de créer un Etat autonome de la nation métisse en Amérique du Nord, n'aurait jamais pu se réaliser. L'élan politique et économique des deux jeunes pays qui se partagent le continent était trop puissant pour justifier ou permettre une fragmentation plus grande. Que Riel ait pu rendre son rêve plausible à ses partisans témoigne sans doute de sa force de caractère; mais chose plus importante, cela montre l'amertume de leurs sentiments de frustration".

"Riel et ses compagnons protestaient contre l'indifférence du gouvernement à leurs problèmes et son refus de les consulter sur des sujets qui les intéressaient d'une façon vitale. La question des droits de nos minorités est profondément enracinée dans notre histoire.

Le combat n'est pas encore gagné

"L'établissement d'une société vraiment démocratique est une des réalisations humaines les plus difficiles à accomplir. Dans toute démocratie il est trop facile pour la majorité d'oublier les droits de la minorité, et pour un gouvernement distant et puissant de fermer l'oreille à toutes protestations. Il est trop facile, en cas de troubles, de les réprimer au nom de l'ordre public. Nous ne devons jamais oublier qu'en fin de compte on juge une démocratie selon la façon dont elle traite ses minorités. Le combat de Louis Riel n'est pas encore gagné".

Ne pas répondre à l'injustice par l'injustice

Puis le premier ministre a abordé de façon indirecte les événements récents de Saint-Léonard dans la région métropolitaine et en général le problème de l'extension à toutes les minorités de l'égalité culturelle.

"C'est pourquoi je soutiens que nous ne devrions jamais répondre aux demandes de justice en citant d'autres exemples d'injustice. Si des droits soit attaqués ou brimés dans une province, ce n'est pas une raison valable pour refuser des droits semblables dans une autre. Et pourtant on invoque de tels prétextes, créant ainsi un cercle vicieux, ce qui rend souvent impossible le respect des droits fondamentaux. Les droits des Canadiens sont trop importants pour qu'ils fassent l'objet de négociation. Chaque gouvernement doit garantir les droits des citoyens qui tombent sous son autorité. N'oublions jamais que lorsque les droits des minorités sont brimés, les droits de la majorité sont aussi en péril".

L'affaire de chaque citoyen

M. Trudeau conclut ainsi les notes qu'il devait utiliser pour son discours: "Il ne faut pas croire non plus que seuls les gouvernements peuvent résoudre ces problèmes. Dans une démocratie, la protection ultime et essentielle des libertés individuelles est l'affaire de chaque citoyen. La justice ne prévaut que lorsque la grande majorité des citoyens comprend et partage les sentiments de la minorité. Quand les minorités ont l'occasion non seulement de se faire entendre, mais aussi de participer au processus démocratique, alors seulement pouvons-nous être raisonnablement sûrs que notre société ne produira pas une autre tragédie comme celle de Riel".

La reconstruction de la cathédrale

L'archevêché de Saint-Boniface effectue un sondage auprès de tous les diocésains

Voulant permettre au plus grand nombre de diocésains d'exprimer leur sentiment au sujet de la reconstruction de la cathédrale, les autorités de l'archidiocèse de Saint-Boniface ont annoncé lundi dernier, 7 octobre, qu'une consultation sera effectuée dimanche prochain dans toutes les églises du diocèse.

Le Comité de sondage, qui a été institué au lendemain de l'incendie du 22 juillet et qui a déjà tenu sept réunions de consultation auprès des paroissiens de Saint-Boniface, a préparé un questionnaire où l'on demande, entre autres, les préférences des diocésains quant au genre d'église (lieu de prière individuelle ou de culte communautaire?), quant au site, quant aux murs et à la façade qui sont encore utilisables, quant au partage des frais de construction, quant au coût global, enfin quant aux buts de l'édifice (à fonction multiple ou à fonction exclusive?).

2,000 personnes visitent les ruines

Pour la première fois depuis l'incendie, le public a été admis dimanche dernier à visiter les ruines de la cathédrale-basilique. On estime que 2,000 personnes se sont rendues sur les lieux pour évaluer de leurs propres yeux l'étendue des dégâts.

Entre-temps, on apprenait du Comité de reconstruction que, contrairement à ce qui avait été prévu, le déblaiement des décombres a coûté moins de $12,000. On s'attendait à une dépense de $25,000. D'autre part, les ingénieurs-conseils ont trouvé un nouveau moyen de protéger les fondations des murs contre la gelée: il suffira de creuser une tranchée autour des fondations, soit une dépense de $2,000 tout au plus au lieu des $6,000 et davantage qu'il aurait fallu dépenser pour couvrir et chauffer le sous-sol durant les froids d'hiver. Enfin, l'on prévoit que, moyennant quelques réparations, la sacristie et les salles du sous-sol pourront servir sans délai à plusieurs fins paroissiales.

Les cloches historiques

On apprend d'autre part que les trois cloches historiques rendues célèbres par le poète Whittier ne seront plus entendues. Le feu les a réduites en des milliers de morceaux inutilisables.

La présidente nationale de l'UNICEF de passage à Winnipeg

par Lyse Bédard

Le jeudi 3 octobre dernier, Madame Marguerite Deslauriers-Lamothe, présidente nationale du Comité Canadien de l'UNICEF, était de passage à Winnipeg. C'est avec plaisir que Madame Lamothe nous a accordé une interview. Le but de sa visite dans l'Ouest était de constater comment se déroulait et se développait le mouvement de l'UNICEF.

Madame Lamothe a constaté une amélioration effective dans le fonctionnement du mouvement au Manitoba. Elle trouve que les gens vont de l'avant et sont à la page. De plus, elle compare leur esprit d'ouverture, leur compréhension, leur largesse de coeur aux immenses plaines de l'Ouest.

Ces deux témoignages de Madame Lamothe prouvent bien sa satisfaction à l'égard des Manitobains.

Les campagnes de fonds pour UNICEF

Deux campagnes de collecte de fonds du Comité UNICEF Canada doivent commencer incessament et le voyage de Madame Lamothe a pour but de stimuler tous ceux qui déjà par le passé ont assuré leur aide au Fonds des Nations Unies pour l'Enfance et d'encourager d'autres bénévoles à participer à la campagne Hallowe'en et à la vente des cartes de Noël, en 1968.

La collecte Hallowe'en s'appuie sur l'enthousiasme, à la fois du corps enseignant et des nombreux enfants qui y participent. On estime qu'environ 30,000 volontaires et environ un demi-million d'enfants ont pris part l'année dernière à la soirée Hallowe'en et à la vente des cartes de Noël, assurée par des représentants bénévoles ou par courrier.

En plus de collecter des fonds destinés à la poursuite de son oeuvre, l'UNICEF éveille chez tous les jeunes Canadiens l'envie de mieux connaitre les enfants des autres pays et leur insuffler le désir de partager les douceurs de leur vie avec ceux que la naissance a moins favorisés.

La contribution du Comité UNICEF Canada au Fonds des Nations Unies pour l'Enfance s'élevait l'année dernière à



Mme Marguerite Deslauriers-Lamothe

$1,193,805.00. Ce qui place le Canada au second rang des contributeurs de l'UNICEF.

Madame Marguerite Deslauriers-Lamothe est née à Ottawa d'une famille canadienne-française de huit enfants. Dès l'âge de quinze ans elle montrait un goût prononcé pour les entreprises communautaires et sociales. A l'Université d'Ottawa et à l'Institut Dominicain de philosophie, Madame Lamothe a étudié la philosophie, la psychologie et la sociologie. Sa connaissance des langues et des cultures diverses, acqui-

(Suite à la sixième page)

L'Action de grâces

Sans vouloir passer nécessairement pour désabusé, ne pourrait-on pas se demander si le congé de cette fin de semaine présente encore beaucoup de sens aux yeux de notre société nord-américaine? Cette fête de l'Action de grâces, ne serait-elle pas devenue dans l'esprit de plusieurs de nos contemporains un vestige d'une époque périmée? Vestige qu'on accepte sans doute, puisqu'il nous vaut un congé, mais dont on aurait perdu toute la signification originale.

Née dans une société foncièrement agricole, où il était presque naturel (nous disons "presque" pour ne pas exclure l'apport spécial de la Révélation en ce domaine) de reconnaître que la croissance et la maturation des champs dépendent de la bienveillance du Maître de la nature et des éléments, la fête de l'Action de grâces apparaissait alors comme un geste tout à fait normal pour des humains.

Mais aujourd'hui, dans une société fortement urbanisée et industrialisée, où, selon la mentalité d'un grand nombre, le succès et le progrès économique reposent primordialement sur les recherches scientifiques et la perfection de la technique, il est devenu presque instinctif pour l'homme de trouver en lui seul la source de ses réussites et de puiser en sa propre expertise technique les garanties du bonheur véritable. De là il n'y a qu'un pas à faire, sinon pour ne plus reconnaître l'influence providentielle de Dieu dans sa vie, du moins pour l'oublier tout simplement et se repaître de sa propre suffisance. Dans une telle mentalité on n'a plus de place pour l'action de grâces et la reconnaissance.

Devant un tel état de choses, on ne saurait donc se féliciter d'avoir encore au calendrier une fête naguère des mieux inspirées si, aujourd'hui, elle n'engendrait plus les mêmes sentiments qu'autrefois.

J.-P. A.

☆ ☆ ☆

Une façon de vivre

On lit dans une brochure publiée par l'"Ontario Institute for Studies in Education" que les instituteurs qui réussissent le mieux à enseigner l'anglais ce sont ceux qui font de la langue "non un sujet mais une façon de vivre" ("not a subject but a way of life"). Et l'article en question ajoute que la pire façon d'enseigner l'anglais on la trouve dans les classes de ceux qui font de la langue un simple sujet qui doit entrer en compétition avec les autres matières et n'avoir aucun rapport avec elles.

On ne peut s'empêcher, en lisant cet article, de songer au piètre sort réservé à la langue française quand on s'acharne à la restreindre à l'empaquetage sec et froid d'une simple matière de classe parmi tant d'autres. C'est la meilleure manière de la rendre impopulaire auprès des élèves. Quand on refait l'histoire de l'enseignement dans nos centres franco-manitobains, on s'aperçoit que le français a commencé à diminuer à l'école quand il a cessé d'y être une "façon de vivre".

On se croyait peut-être bien "en loi" en le maintenant comme matière de classe, mais on se s'apercevait peut-être pas qu'en se contentant de l'enseigner sans rien faire de plus, on recourait à une pédagogie rétrograde et désastreuse.

Il est difficile pour des experts de l'admettre, mais il reste que "dans le temps" où commissaires et maîtres d'école cherchaient à faire de la langue française autant une question de "mentalité" et de "vie" que de matière de classe, — même au dépens du "légalisme", — les jeunes s'exprimaient plus spontanément en français parce qu'ils avaient acquis leur vocabulaire au fil de la vie. Est-ce vraiment impossible qu'il en soit ainsi encore aujourd'hui?

J.-P. A.

La monarchie

Au Canada où nous sont épargnées les véritables tragédies comme celles de l'Inde ou du Biafra, — famine et génocide, — il se trouve des gens pour amplifier les moindres incidents et les dramatiser. Question de se rendre intéressants, sans doute, ou d'attirer l'attention du monde sur notre pacifique coin de terre.

Cela dit, qu'il soit permis de ne pas nous émouvoir autant que nos compatriotes anglophones de la "menace républicaine" que le Québec ferait peser sur le Canada. La menace n'est pas tellement grave et, le serait-elle de la part de ceux qui la formulent, que la majorité des Québécois ne s'y intéresseraient guère, préoccupés qu'ils sont par des questions beaucoup plus sérieuses, notamment la préservation de leur identité et de leur avenir économique.

La majorité des francophones du Québec, en effet, demeurent indifférents à l'endroit de la monarchie. Dans la mesure où ils s'y intéressent, c'est uniquement pour se souvenir qu'ils doivent à la Couronne le maintien de certains droits dont a parfois voulu les priver l'élément anglophone. Bien sûr, ils n'applaudissent pas et n'ont jamais applaudi à la perte du Labrador, mais ce n'est pas l'abolition de la monarchie qui leur rendrait ce territoire. Au Québec comme ailleurs, c'est avant tout du boire, du manger et du bien-être qu'on se préoccupe et il est certain que la majorité de la population n'a pas même prêté attention au document antimonarchiste dont s'alarment maints Canadiens de langue anglaise.

Ces derniers, il faut le dire, sont aiguillonnés par une presse en mal de sensations qui, depuis deux semaines surtout, scrute à la loupe, pour ensuite les dénaturer, les moindres propos sortis du Québec ou relatifs au Québec. On a vu cette presse accorder plus d'importance qu'il n'en fallait à l'affaire Rossillon dont il ne faut toutefois pas mésestimer le sérieux, et on l'a vu, surtout, faire un drame des deux derniers discours publics du ministre québécois des Affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay.

Il est vrai que ce dernier a parlé avec assez d'ambiguïté pour confondre bien des esprits, mais s'ils sont honnêtes, ses détracteurs doivent reconnaître qu'ils ont eux-mêmes exagéré en sortant de leur contexte les paroles qu'il leur plaisait de maquiller en épouvantail. Si M. Tremblay a tort de vouloir placer les libéralités québécoises à l'endroit des anglophones à l'égalité des libéralités des autres provinces à l'endroit des francophones, qui nierait qu'il a raison d'exiger qu'au Québec les francophones puissent traiter en leur langue avec leurs employeurs?

L'affaire Rossillon, les propos de M. Tremblay, la philosophie républicaine et autres incidents du genre ont conduit certains anglophones à un tel degré de sensibilité qu'il leur est maintenant tout naturel de croire à l'existence de complots franco-soviétiques contre l'Etat canadien. Jusqu'à preuve du contraire, ils paraissent exagérer. Il n'y aurait pas tellement lieu de s'inquiéter si l'exagération ne se manifestait que chez les "plumitifs" à la recherche de succès faciles. Malheureusement, on la retrouve même chez des hommes sérieux comme l'ancien premier ministre, M. Diefenbaker, qui ne cesse de feindre l'étonnement depuis la lecture du dernier discours du Trône. Crime abominable, le discours préparé par M. Trudeau ne contenait nulle mention de Sa Majesté. Ajoutons à cela les autres incidents déjà mentionnés et l'on verra quel succès peut obtenir M. Diefenbaker chez ceux qui lui demeurent fidèles et ne désirent rien de mieux que de trouver de nouvelles raisons d'en vouloir aux Canadiens de langue française.

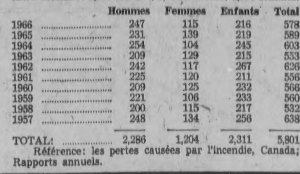
De part et d'autre, l'heure est revenue de reprendre ses esprits et de retrouver son calme. Anglophones et francophones doivent travailler de toutes leurs forces à l'abolition des disparités régionales et de la pauvreté individuelle. Ils ont payé des milliers de dollars pour se faire dicter une ligne de conduite par le Conseil économique. Qu'ils la suivent. Ce faisant, ils contribueront beaucoup plus à la sauvegarde de l'intégrité territoriale que par de sonores dénonciations de l'impérialisme et du séparatisme.

A trop parler de l'un ou l'autre, ils en augmenteront l'importance et la force comme ils l'ont fait à l'endroit du Crédit social du Québec, le seul à survivre au niveau fédéral, car le Québec est la seule province où l'on en ait tellement parlé.

Marcel Gingras

(Le Droit, 26-9-68)

2,311 enfants sont morts dans des incendies depuis dix ans



Les enfants sont les principales victimes de la négligence entraînant l'incendie. Voici les chiffres pour la dernière décennie: 2,311 enfants; 2,286 hommes; 1,204 femmes.

	Hommes	Femmes	Enfants	Total
1966	247	115	216	578
1965	231	139	219	589
1964	254	104	245	603
1963	209	129	215	553
1962	242	117	267	626
1961	225	120	211	556
1960	209	125	232	566
1959	221	106	233	560
1958	200	115	217	532
1957	248	134	256	638
TOTAL:	2,286	1,204	2,311	5,801

Référence: les pertes causées par l'incendie, Canada; Rapports annuels.

"Nous ne les avions laissés seuls que quelques instants"

Ce journal l'a déjà déclaré et le répètera sans fin: quoi de plus terrible que d'apprendre la mort d'enfants dans un incendie au foyer.

Et quoi de plus triste, lorsqu'on lit: "Nous ne les avions laissés seuls que quelques instants".

Pour la famille éprouvée, le remords d'une telle négligence durera toute une vie. Un incendie n'est pas un accident. Une imprudence stupide et idiote en est la cause.

Code criminel du Canada

Les parents et les gardiens d'enfants devraient savoir que, en plus des lois provinciales, le Code criminel du Canada (article 189) dit:

"Est coupable d'un acte criminel et passible d'un emprisonnement de deux ans quiconque illicitement abandonne ou expose un enfant de moins de dix ans, de manière que la vie de cet enfant soit effectivement mise en danger ou soit exposée à l'être, ou que sa santé soit effectivement compromise de façon permanente ou exposée à l'être."

Chacun a le devoir, envers ses enfants, la collectivité et soi-même, de veiller sur ses enfants.

Les Métis, la "Nouvelle Nation" qui s'est effondrée avec la mort de Riel

\+ \+ \+

N.D.L.R. — L'inauguration à Regina d'un monument à Louis Riel rappelle à l'attention canadienne le pénible sort que l'histoire a réservé au groupe minoritaire métis. Nous donnons ici un extrait d'un article intitulé "The French Settlement West of Lake Superior" paru sous la plume de George F. C. Stanley, F.R.S.C., dans les "Mémoires de la Société Royale du Canada" de juin 1954. L'auteur y expose dans un aperçu assez complet l'état de la nation métisse au moment de son effondrement avec l'exécution de Riel. Au début des années 1800, les Métis formaient une société tellement distincte et solidaire qu'ils constituaient une "nouvelle nation" à côté des Blancs et des Indiens. Ce peuple, qui fut jadis pourtant si utile à la découverte et à la colonisation de l'Ouest canadien, a été presque totalement abandonné à lui-même depuis les événements de 1885. ....

\+ \+ \+

Individuellement et comme groupe, les métis pouvaient parler français; ils pouvaient regarder en arrière vers certains ancêtres au Canada; mais les frontières géographiques et la manière d'agir de la Compagnie du Nord-Ouest les empêchaient de puiser des forces à la source ancestrale de leurs pères. Quand la Rivière Rouge fut ouverte comme colonie pour les employés de la Compagnie et leurs familles, les métis jusque là plutôt nomades se fixèrent tant au point de vue géographique que social. La Rivière Rouge devint une colonie métisse.

Chez les métis, le caractère français était submergé par le sens d'identité métisse. C'est seulement dans leur langage et dans leur catholicisme qu'ils perpétuèrent le fait français. Leur culture, leur mode de vie, leurs manières de penser étaient conditionnés beaucoup plus par leur milieu et leur origine indienne que par quelque attachement sentimental au Québec.

Le malheur pour les Métis fut que leur culture — une culture nettement primitive, simple, nullement concurrente — ne parvint pas à résister à l'absorption de leur pays par le Canada en 1869-70. Louis Riel, et ceux qui l'ont encouragé, comprirent bien ce que cela signifierait — ils avaient une plus grande expérience et plus de vision —. C'est pourquoi ils cherchèrent, par la résistance armée, à s'assurer des garanties pour leurs terres et leurs coutumes. Ce qui fut encore plus tragique c'est que la lutte des métis pour leur survie en 1869 devint complètement identifiée, dans l'esprit des gens et des hommes politiques du Canada, aux rivalités traditionnelles entre Français et Anglais sur les bords du Saint-Laurent. Cette déformation de l'histoire ajouta à la situation confuse quand les deux groupes linguistiques du vieux Canada se firent les champions de Louis Riel et de Thomas Scott. Et la lutte ne se régla pas avant l'affondrement de la Rébellion du Nord-Ouest. Et avec la défaite des métis et l'exécution de Louis Riel en 1885, la "Nouvelle Nation" se désintégra.

Aujourd'hui ce qui reste de la "Nouvelle Nation" constitue un groupe indigent, sans défense, paralysés par son sentiment d'infériorité et de défaite. L'Anglo-saxon, avec son complexe habituel et congénital de supériorité raciale, est rarement enclin à traiter le métis ("half-breed") comme un égal; quant au Canadien français il est soucieux de dissiper la tendance habituelle de l'Anglais le l'identifier au groupe métis. Il est vrai qu'il existe des exemples frappants d'assimilation totale de certains métis par la culture des blancs, beaucoup plus dans la Vallée de la Rivière Rouge que dans les collectivités éloignées du Manitoba et dans les autres provinces de l'Ouest. Mais ce sont là des exceptions. Dans l'ensemble, les métis sont devenus un groupe marginal de notre société.

Les chefs de la nation approuvent les Campagnes de la Fédération des oeuvres

OTTAWA — Le gouverneur général du Canada et les chefs de tous les partis politiques importants ont émis des déclarations approuvant les dons aux campagnes de la Fédération des oeuvres.

Son Excellence Roland Michener: "C'est un plaisir pour moi de recommander à la générosité des Canadiens les campagnes de la Fédération des oeuvres, qui se dérouleront dans 140 villes et villages du Canada... Plus de 300,000 volontaires collaboreront à l'organisation et à la quête, pendant ces campagnes. Ils ne ménageront ni leur temps, ni leurs efforts, sans s'attendre à une compensation... Même les gouvernements, avec tous leurs services et toutes leurs ressources, ne sauraient remplacer ceux qui travaillent et donnent par amour du prochain. Les campagnes de la Fédération des oeuvres et les organismes qu'elles alimentent méritent, par leurs réalisations admirables, que nous leur accordions notre encouragement et notre appui".

Pierre Elliott Trudeau, premier ministre du Canada: "Le progrès de nos collectivités repose sur les actes de chacun des citoyens — car c'est ce que nous croyons, et donc ce que nous disons et ce que nous faisons qui façonne leur avenir.

"Les campagnes de charité locales sont parmi les ressorts premiers qui contribuent à l'amélioration de la communauté. Elles aident au financement des organismes de santé et de bien-être social, elles permettent d'établir de nouveaux services et de découvrir des aires nouvelles de besoin que peuvent desservir les aides bénévoles. Ce faisant, elles nous permettent à tous, dans une certaine mesure, de travailler pour le bien-être de ces collectivités et de contribuer efficacement à faire du Canada un meilleur endroit où vivre. Au nom du Gouvernement du Canada, qu'il me soit permis de louer hautement les campagnes de charité fédérées..."

Robert L. Stanfield, chef de l'opposition: "A mesure que la vie moderne devient plus complexe, les questions sociales et de santé prennent plus d'acuité. De plus en plus, le gouvernement participe à ces secteurs de besoin, cependant les organismes privés représentent une force vitale qui assure que les bienfaits de la vie soient accessibles à tous. Les campagnes de la Fédération des oeuvres et des caisses de bienfaisance, qui desservent les aires de besoin qui sont en dehors de la responsabilité du gouvernement, méritent le plein appui de tous les Canadiens et je suis heureux de leur accorder mon approbation personnelle".

T. C. Douglas, chef fédéral du Nouveau Parti Démocratique: "Pauvreté, mauvaise santé, enfants négligés, adolescents mésadaptés, vieillards solitaires. En dépit de notre abondance ces questions et beaucoup d'autres encore demeurent et affaiblissent notre société et notre mieux-être. Cependant, ces questions sont bien connues de nos travailleurs bénévoles, de nos travailleurs sociaux, infirmières, psychologues et thérapeutes qui travaillent auprès des agences membres de nos campagnes fédérées et caisses de bienfaisance... Je prie instamment tout Canadien de donner généreusement afin que l'effort bénévole qui vise à éliminer les maux sociaux puisse avancer au même pas que les efforts qu'assurent le gouvernement dans la même direction".

Prévision sinistre

A moins que les automobilistes du pays ne soient prêts à améliorer sensiblement leur comportement au volant, le Conseil canadien de la sécurité craint que le bilan des routes, au cours du congé de la fin de semaine de la Fête d'Action de Grâces, ne se chiffre par 65 à 75 mortalités.

Afin d'éviter une telle tragédie, le Conseil demande aux automobilistes de pratiquer la conduite préventive, c'est-à-dire d'être aux aguets en tout temps, prêts à éviter les accidents.

La période du congé s'étendra à partir de 18 heures, le vendredi 11 octobre, pour se terminer à minuit le lundi 14 octobre. Au cours de la même période, l'an dernier, 78 personnes ont trouvé la mort dans des accidents de la circulation; en 1966, le bilan se chiffrait par 109 et, en 1965, par 83.

La température pourrait s'avérer un facteur sérieux. En effet, au cours des deux derniers mois, on a remarqué que le temps chaud et ensoleillé avait entraîné, durant les fins de semaine, un nombre indûment élevé de mortalités sur les routes.





La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage ABC Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man., 619, avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 775-8443).

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 774-3415).

ABONNEMENT ANNUEL

(Tarif en vigueur jusqu'au 31 mars 1969)

Canada: $4.00
Etats-Unis: $5.00
Autres pays: $6.00

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe. Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Le Canada à la mode des bien-pensants

Les bien-pensants forment cette minorité de Canadiens qui bloquent le véritable progrès du pays et qui empêchent les autres citoyens de profiter des richesses du Canada. C'est cette minorité que Pierre Berton cloue au pilori et dénonce dans son livre "The Smug Minority", traduit en français sous le titre de "Les Bien-Pensants" (Editions de l'Homme, Montréal, 1968).

Pierre Berton, animateur d'une émission à la télévision canadienne-anglaise, montre le comportement économique et social rétrograde de cette élite ou **estaglishment**, dévoile les mythes qu'elle répand et fait ressortir les contradictions au milieu desquelles elle se meut avec la meilleure conscience du monde.

Son livre, qui tient plus du pamphlet que de tout autre genre littéraire, c'est la voix des hommes sans voix, c'est le cri qui répond aux paroles des bien-pensants.

Mais qui sont, selon l'auteur, ces bien-pensants? Ce sont ceux qui forment l'élite de la politique, des affaires, de la justice, de l'éducation, de la religion, du journalisme.

Le produit national brut

Une première faiblesse de **l'establishment**, c'est d'évaluer le progrès selon des critères matériels, les gains pécuniaires et la croissance économique. Le produit national brut, que nous adorons chaque année, se définit à ses yeux en termes matériels: salaires, revenus, investissements, loyer, plus la valeur totale des biens produits. Pourtant, la santé, l'intelligence, la qualité de l'éducatdion et des loisirs, la production artistique sont des richesses qui devraient se trouver dans notre vrai produit national brut. Mais il ne vient pas à l'esprit de **l'establishment** d'inclure ces valeurs dans le calcul du produit national brut.

Evaluant tout selon les gains pécuniaires, la minorité bien-pensante est amenée à considérer la télévision comme une affaire qui doit rapporter des profits. Aussi la première fonction de la télévision consiste-t-elle à servir la publicité. L'avenir jugera mal le monde actuel qui traite ce moyen d'information, qui pourtant pourrait avoir un rôle éducatif de premier plan, comme une extension du commerce de la réclame.

La justice

Dans un autre chapitre, Pierre Berton insiste sur les relations étroites qui existent entre la justice et les gros possédants.

"Pendant dix ans, écrit-il, dix-huit compagnies ont monopolisé le commerce de la toile à Montréal et se sont moquées du soi-disant régime de liberté d'entreprise libre en fixant les prix à un tel point que quiconque achetait une nappe se faisait rouler. L'amende la plus élevée (imposée en mars 1967) a été de $5,000. Mais au cours de la même année, un chômeur de quarante-huit ans a fait cinq jours de prison parce qu'il avait volé un journal de dix cents."

La liberté

Pierre Berton est encore plus violent lorsqu'il parle de la liberté à la mode de la Chambre de Commerce du Canada, tribune par excellence des partisans du statu quo social. Le genre de liberté que revendique la Chambre ne s'applique curieusement pas aux cinq millions de Canadiens qui, selon le recensement de 1961, vivaient dans un véritable état de pauvreté. Pour eux, le commencement de la liberté commence avec l'aide de l'Etat, quoi qu'en dise la Chambre de Commerce.

Il n'y a pas au Canada de problèmes de pauvreté parce que le pays est prospère, il n'y a que le problème de l'incapacité des gouvernements à venir en aide aux déshérités. En répandant des mythes sur l'aide de l'Etat, la minorité bien-pensante n'a pas favorisé l'établissement de politiques sociales d'envergure.

Voilà ce que Pierre Berton écrit: "Il y aura toujours des pauvres parmi nous... tant que **l'establishment** continuera à répandre le mythe que les récipiendaires de prestations d'assistance publique sont paresseux, qu'ils sont responsables de leur pauvreté, que toute forme de planification d'Etat est totalitaire, que la sécurité par le bien-être ruine l'initiative, que les charitables sont des imbéciles incompétents, et que toute aide accordée aux déshérités devrait être minimale et fractionnaire".

Comme le dit si bien l'auteur, s'il fallait que chacun tire son bien-être de sa propre initiative, il faudrait augmenter l'impôt sur les successions de cent pour cent. Il ajoute ironiquement: plus d'un cinquième de l'élite du monde des affaires du pays a hérité de sa situation financière.

L'éducation

Pierre Berton n'est pas moins violent lorsqu'il parle de l'éducation. L'université, dit-il, est la chasse gardée des privilégiés. Les statistiques prouvent que ce sont surtout les enfants de parents des couches supérieures de la société qui fréquentent les universités. Il faudra faire beaucoup pour favoriser l'accès des enfants pauvres aux cités universitaires, non seulement financièrement, mais aussi en changeant l'attitude subconsciente selon laquelle l'éducation supérieure est la chasse gardée de l'élite.

La démocratie au Canada n'est pas encore rendue à son dernier souffle. Le livre de Pierre Berton en est la preuve. C'est une volée de coups de canon contre les tenants de l'ordre établi. Tous ceux qui s'intéressent à ces sujets liront "Les Bien-Pensants" avec profit.

Jean Martel

(Ensemble! 16-9-68)

Nos lecteurs nous écrivent

Les relations France-Canada

Monsieur le Rédacteur,

Le récent incident qui a mis aux prises gouvernements français et canadien a mis en lumière le jumelage de Saint-Pierre et d'Orléans. Sans vouloir insister sur ces événements, qui ont déjà fait couler assez d'encre et de salive, j'aimerais pourtant vous indiquer le pourquoi de ce jumelage, et ce que nous pouvons y apporter et en retirer.

Je l'ai déjà dit dans ces colonnes, ce fut pour nous un étonnement et une joie de découvrir dans l'Ouest canadien une communauté francophone que nous ignorions totalement. Constater que cette communauté était toujours vigoureuse, malgré les difficultés et le milieu ambiant, ne pouvait que nous inciter à la mieux connaître. Une simple visite nous a convaincu que nous ne pouvions en rester là. Le contact était renoué, et il fallait le maintenir. D'autant qu'à des liens culturels nous pouvions ajouter des liens amicaux. Nous étions déjà jumelés de fait avec le village de Saint-Pierre, il ne restait plus qu'à donner à nos relations une couverture officielle. Une délégation de Saint-Pierre et de ses environs vint la chercher au cours de l'été auprès de la Mairie d'Orléans, très ouverte aux relations internationales.

Qu'espérons-nous trouver dans ce jumelage? Beaucoup de choses. Tout d'abord la certitude d'être reçus par des amis à chacun de nos voyages dans l'Ouest canadien, la possibilité de mieux pénétrer et étudier cette vie canadienne, si différente de la nôtre, grâce à des gens qui parlent notre langue. En France, tout le monde ne parle pas anglais, et la collaboration des Canadiens français de l'Ouest nous est souvent très utile. C'est dans la multiplicité des contacts humains que se forgera la paix de demain. Dans notre monde d'aujourd'hui, la connaissance de son voisin devient une nécessité. Enfin c'est pour nous une tâche riche en satisfactions que d'aider aux aspirations des Francophones de l'Ouest.

A ce travail, nous apporterons toutes nos possibilités, étant donné qu'il incombe aux Canadiens français de la région de Winnipeg, le soin de maintenir notre langue et notre culture dans leur région. Nous savons que leur travail ne sera pas vain. Aussi nous resterons à leur service, pour les aider dans leurs réalisations, leur faire connaître la France, et, nous l'espérons, apprécier les Français.

Mais au-dessus de tout, ce que nous espérons, c'est établir un courant d'amitié et de compréhension mutuelle, qui se rit des frontières et des ambitions humaines.

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Monsieur le Rédacteur, l'expression de ma considération distinguée,

S. Vannier,
France-Canada,
Orléans.
(le 1er octobre 1968)

Au sujet du feuilleton

Monsieur le Rédacteur,

A propos du feuilleton du journal pour lequel vous demandez l'avis des lecteurs, j'ai fait une petite enquête, et je crois que c'est mieux de continuer à le publier.

Les derniers étaient, je crois, du Cercle du Livre Romanesque; peut-être que la publication de romans des autres maisons coûte-t-elle plus cher, ou bien n'autorisent-elles pas à les répéter? Je n'y connais pas grand-chose.

Je crois, même dans ces modernes, que, par exemple, Alix André donne des livres, où une histoire se déroule dans l'intrigue, et lui donne plus d'intérêt, au lieu d'être uniquement fixée sur une héroïne.

Si vous pouviez nous donner un livre par Pierre l'Ermite ou par Marie Barrère Affre, celle-ci joint une belle morale chrétienne à un intérêt qui ne ralentit pas dans ses livres.

Les gens peu instruits ne savent pas beaucoup fixer leur attention sur des lectures plus sérieuses. Le feuilleton leur apporte une détente.

Merci beaucoup, Monsieur le Rédacteur,

C. Gérardy, St-Labre.
(Le 1er octobre 1968)

P.S. — J'ajouterai que les jeunes, qui lisent en premier lieu le feuilleton et le Courrier de Louise, continuent à lire d'autres articles et que, peut-être sans lui, ne liraient rien du tout.

N.D.L.R. — Jusqu'ici nous n'avons reçu que des lettres favorables au feuilleton. N'y aurait-il aucun lecteur qui serait contre?

Peter Ustinov est marié à l'actrice canadienne Suzanne Cloutier; ils ont trois enfants et vivent à Neuilly, près de Paris. Sélection du Reader's Digest raconte la carrière de cet homme de lettres et de théâtre qui, à 47 ans, a déjà à son actif six films, quatre livres et 18 pièces sans compter toute une collection d'"Oscars".

LA PILULE (7)

Le Christ

Nous avons exploré le domaine de la science et de la sagesse humaines afin d'identifier l'homme compétent qui nous renseignerait de façon correcte sur la nature du bonheur humain et de la fécondité, et sur la valeur ou non-valeur des moyens artificiels de contraception dont la "pilule" est le symbole populaire. Nous avons trouvé cet homme. On le nomme le philosophe moraliste. Mais ce fut en vain. Les philosophes sont sans cesse en querelles qui nous dépassent de beaucoup, et ne peuvent s'entendre sur les questions qui nous intéressent. Nous voulons bien croire que certains parmi eux adhèrent à la vérité, mais nous ne sommes pas en mesure de déceler lesquels.

Sommes-nous voués à l'impasse? Devons-nous résoudre le problème de la "pilule" par le jet d'un dé ou le jeu de pile-ou-face? Ou encore devons-nous nous replier sur nos idées personnelles prises au hasard des conversations et lectures, et sur nos sentiments mal assurés?

En réalité, celui qui n'a foi qu'en l'homme en est réduit à cela. Il doit plonger dans un tourbillon d'opinions et de querelles qu'il ne peut résoudre, où bien des valeurs humaines sont souvent impitoyablement taillées en pièces. D'ailleurs nous avons vu cette "sagesse humaine" exploiter des populations entières, édifier des camps de concentration, exterminer des peuples, occasionner deux guerres mondiales et maintes guerres nationales, sans jamais csser de légitimer ses oeuvres.

Pourtant, si nous pouvions rencontrer l'architecte de l'univers et de l'homme, celui-ci saurait certainement nous faire part de la nature de ce qu'il a construit. Il pourrait nous renseigner en connaissance de cause, car il est l'Auteur de ce monde. Il est donc l'auteur-ité, ou autorité, par excellence, l'être le plus compétent dans tous nos problèmes, car sa compétence, à l'encontre de celle des hommes, n'est pas limitée par une faiblesse de l'intelligence ou perturbée par des émotions instables. Dieu — et c'est de lui qu'il s'agit — a une vue lucide et équilibrée de son oeuvre. Si nous pouvions communiquer avec Lui, nous serions assurés de la vérité de ses réponses.

Nous ne pouvons évidemment pas contraindre Dieu à dialoguer avec sa créature... car nous sommes loin d'être pour lui des "interlocuteurs valables". Aussi, savoir que la Vérité est en Dieu ne nous fait pas sortir de notre impasse.

Il faudrait que cet Etre Absolu décide lui-même, par un geste gratuit, de descendre dans notre trou et accepte tout aussi gratuitement de nous faire part de ses connaissances. N'est-ce pas là un rêve absurde? Il paraît certainement incroyable.

Pourtant, c'est ce qui arriva. L'auteur de notre monde, dans un élan d'amour incompréhensible mais magnifique, est bel et bien venu parmi nous. Il nous a manifesté sa maîtrise du monde en y commandant comme aucun homme ne l'eut osé, et en produisant des merveilles que tout homme de science relègue à jamais au domaine des rêves sans avenir; le Christ a multiplié des pains, commandé aux tempêtes, fait voir des aveugles, et — prodige suprême — ressuscité des morts. Mais le Christ a surtout conquis les coeurs par sa bonté et les esprits par sa sagesse.

De tous les hommes, le Christ, homme et Dieu à la fois, est certainement la personne compétente qui comble toutes nos exigences. Ne trouverons-nous pas les réponses à nos questions dans sa Révélation?

Il faut d'abord croire au Christ. Il faut lui faire foi. C'est entendu. C'est entendu aussi que bien des hommes ne lui font pas confiance. Ceux-ci doivent alors se contenter de leur sagesse humaine si souvent déficiente qui, par ses erreurs, est si souvent cause de malheurs et de catastrophes. Nous respectons la sincérité des hommes qui sont en dehors de la Foi. Mais nous les plaignons aussi de devoir aller à l'aveuglette dans un monde plein de pièges mortels.

Quant à moi, je préfère croire en Celui de qui la puissance, la bonté et la sagesse ont rayonné d'une façon toute spéciale. J'accepte librement les Paroles de Vie de Celui qui m'a fait et qui sait donc mieux que tout autre ce qui me convient. Je crois en Dieu... et en Son Fils Jésus-Christ.

C'est dans le message divin que nous trouverons ce que nous cherchons, que nous verrons la vraie nature de l'homme, le rôle propre de la fécondité de celui-ci et la valeur ou non-valeur des moyens artificiels de contraception.

Mais...

Mais qui peut comprendre la signification réelle et profonde de cette sagesse suprahumaine qu'est la Révélation? Lorsque nous nous mettons à plusieurs pour lire les Saintes Ecritures nous voyons naître parmi nous mille opinions diverses et contradictoires. Faut-il croire qu'au moment même où nous avons atteint notre but, tout redevienne obscur? Alors que nous avions cru atteindre la Vérité, nous nous retrouvons à nouveau dans la contradiction.

C'est trop fou. Il faut chercher quelqu'un de compétent qui nous explique correctement et hors de tout doute le message divin. C'est pourquoi, la semaine prochaine, nous nous adresserons aux théologiens.

Georges Allaire




M. Gilbert Boissonneault, domicilié au 969, rue Dugas, est candidat au titre de représentant du quartier 5 de St-Boniface aux élections municipales le 23 octobre prochain. Agé de 34 ans, marié à Marie-Thérèse Poitras, père de quatre enfants, M. Boissonneault est résident du quartier depuis dix ans. Président de la Caisse populaire des Sts-Martyrs-Canadiens, ancien président de la Jeune Chambre de Commerce et membre du Conseil Goulet des Chevaliers de Colomb, M. Boissonneault est électricien breveté au service de l'entreprise Leo Electric.




DON HART









Les manières que l'on néglige comme de petites choses, sont justement ce qui fait que les hommes décident de vous en bien ou en mal.
LA BRUYERE

À CKSB

Ecoutez les émissions "TÉMOIGNAGE"
de
7h.15 à 7h.25 p.m.
du lundi au samedi

Le Père Paul Hamel, S.J.,
invite chaque jour,
à l'émission **Témoignage**,
des témoins du monde chrétien.

Lundi 14 octobre — **Jean L'Archevêque, S.J.**
Comment ranimer notre liturgie

Mardi 15 octobre — **Marcel Marcotte, S.J.**
L'Eglise pourrait-elle se permettre une volte-face

Mercredi 16 octobre — **L'abbé J. Martucci**
La Bible est-elle antiféministe

Jeudi 17 octobre — **Françoise Falisse**
Il serait si simple de mettre de l'eau dans son vin

Vendredi 18 oct. — **Stéphane Valiquette, S.J.**
Un centre de ralliement oecuménique: Taizé

Samedi 19 octobre — **Gustave Thibon**
Etre spécialiste: oui, mais il faut autre chose

Deux volumes qui expliquent le costume et l'architecture en Nouvelle-France

L'Imprimeur de la Reine vient de publier deux nouveaux ouvrages en français sur la Nouvelle-France, pour le compte du Musée national de l'homme.

L'auteur, M. Robert-Lionel Séguin, écrivain, titulaire du prix du gouverneur général et spécialiste de la culture de la Nouvelle-France, traite dans le premier de la mode vestimentaire chez les anciens Canadiens, et examine dans le second quelques aspects de leur architecture.

Le costume en Nouvelle-France ($4) ouvre des horizons nouveaux. En effet, on a bien écrit par le passé quelques courtes études sur le sujet, mais aucune n'atteignait la dimension de celle de M. Séguin.

Les habitants de la Nouvelle-France possédaient des vêtements riches et variés, mais, chose curieuse, la garde-robe du Canadien était mieux fournie que celle de sa compagne, qui se reprenait cependant sur les tissus de qualité, ajoute l'auteur.

Le paysan de l'époque était aussi bien vêtu que les hommes de condition supérieure, et portait même des articles somptueux, comme la culotte courte et les canons (parures de dentelle). A tel point que ses vêtements lui coûtaient parfois presque aussi cher que la maison, le cheptel et l'équipement aratoire.

Les fermiers de certaines régions, au milieu du XVIIIe siècle, portaient une bourse à cheveux: il s'agit d'un petit sac de taffetas noir, décoré d'un noeud de ruban, et enfermant l'extrémité des cheveux sur la nuque. Il protégeait les vêtements de la poudre (souvent de la farine) et de la graisse que les hommes se mettaient alors dans les cheveux.

Les tissus qu'on trouvait en Nouvelle-France au XVIIe siècle étaient importés de la métropole, et la mode suivait elle aussi celle de France, à l'exception de quelques éléments d'origine anglaise, espagnole, hollandaise et allemande.

Puis l'apparition du rouet, en 1708, a répandu l'usage de l'étoffe du pays.

Dès cette époque, la question de "l'immodestie des toilettes féminines" soulevait des controverses. Le clergé, qui critiquait la mode féminine, s'habillait lui-même assez sobrement. Mais le costume n'était pas discuté seulement au point de vue de la morale: les tribunaux de l'époque devaient parfois trancher des différends concernant la confection, l'achat ou la vente de pièces vestimentaires.

Dans son deuxième ouvrage, **La maison en Nouvelle-France** ($1.50), M. Séguin présente la maison de campagne de cette époque, qui était généralement de l'un des deux types suivants: la "maison-bloc", où le logement familial, le fenil, la remise et l'étable sont groupés sous un même toit, et la "maison-cour", qui consiste en plusieurs constructions disposées autour d'une cour intérieure. Les établissements ruraux de la Nouvelle-France appartiennent plutôt à la seconde catégorie.

La colonie comprenait deux secteurs géographiques importants, auxquels correspondent deux principaux types d'architecture rurale: le secteur de Québec, défendu par une garnison de l'armée du roi, et celui de Montréal, avant-poste de la civilisation, mal protégé des incursions des Iroquois. La demeure de Québec était de style normand: grande, spacieuse et accueillante. Celle de Montréal reflétait l'influence bretonne, et prenait l'aspect d'une petite forteresse domestique, carrée, massive, dont les petites fenêtres pouvaient servir de meurtrières.

Selon M. Séguin, il se trouve plusieurs beaux exemplaires de ces maisons au Québec, et "la nouvelle génération qui s'intéresse à la culture" s'efforce de les épargner. On en restaure d'ailleurs plusieurs maintenant.

L'auteur a écrit ces deux ouvrages à la demande de la Division du folklore du Musée national de l'homme. Il a surtout trouvé sa documentation dans des greffes notariaux, et il a aussi consulté les archives publiques d'Ottawa, de Montréal et de Québec. Il est l'auteur de sept autres volumes, dont **La Civilisation traditionnelle de l'"habitant" aux 17e et 18e siècles**, qui lui a valu un prix du gouverneur général en 1968.





M. Lorne Leech, président de Lance Publishing Co. Ltd. et éditeur du Courrier de St-Boniface, qui avait été élu au Conseil du Winnipeg Métropolitain en 1966, alors que quatre candidats briguaient les suffrages dans la Division 8, a été réélu, par acclamation, le mercredi 2 octobre, comme représentant de cette même division. Un autre conseiller, M. Art Coulter, de la Division 2, a aussi été élu sans opposition.

Une toile d'araignée faite de soie et de lumière ne serait pas plus difficile à exécuter que la réponse à cette question: "Qu'est-ce que la pudeur?" — JOUBERT

Chronique de CBWFT

Jeudi 10 octobre

La Soeur volante, à 7 h. 30: "Le délice de San Tanco". En l'absence de la mère supérieure, les soeurs entreprennent de mettre en bouteille une boisson faite de jus de raisins. Soeur Bertrille persuade Carlos et Luis Fierro de se partager les droits de cette affaire, sans en préciser le produit.

Vendredi 11 octobre

Du Feu S.V.P., à 8 h. 30: Variété jeunesse. Animateurs: Françoise Lemieux et Guy Boucher. Thème: "Le Temps". Invités: Steve Fiset, Renée Martel, Les Bel Cantos et Michèle Richard.

Mon pays mes chansons, à 10 h.: Invités: Pierre Létourneau et Clémence Desrochers.

Samedi 12 octobre

La vie qui bat, à 4 h. 30: "L'ours". Il a mauvaise réputation. Mais c'est le maître des forêts canadiennes. Il est débonnaire et adore s'amuser. Animateur: Harvey Paradis.

Cher oncle Bill, à 7 h. 45: "Les poissons". Pour faire arrêter les voleurs d'un de ses chantiers, l'oncle Bill s'engage comme simple manoeuvre.

Dimanche 13 octobre

Zoom, à 7 h. 30: Variété jeunesse. Animateur: J. Boulanger. Invités: Juliette Gréco et les Jérolas.

Les Beaux Dimanches, à 8 h. 30: "La prise du pouvoir par Louis XIV. Film de Roberto Rosselini, sur un scénario de Philippe Erlanger. En 1661, le cardinal Mazarin est à l'agonie. Le roi, très jeune, n'a jamais encore participé au gouvernement, laissant son ministre qui est aussi son parrain, gouverner pour lui. Aussi le croit-on gauche et timide. A la mort de Mazarin, le roi convoque son conseil et, à la surprise de tous, y parle en maître.

Lundi 14 octobre

Mes trois fils, à 7 h.: Robbie s'amuse follement à courtiser assidûment deux jeunes filles en même temps. Mais un jour, elles se font des confidences.

Les belles histoires, à 7 h. 30: "Un grand patriote". Qui est ce grand patriote? Nul autre que Séraphin. La population va le fêter pour honorer son dixième anniversaire à la mairie.

Mardi 15 octobre

Moi et l'autre, à 9 h. 30: "La chasse aux canards". Denise et Dominique sont amenées à participer à une chasse aux canards organisée par monsieur Lavigueur pour son invité, l'homme d'affaire français Maurice Dupont.

Tous pour un, à 10 h.: Léonard de Vinci, l'homme, l'oeuvre, ses recherches.

Mercredi 16 octobre

Les Martin, à 9 h.: Téléroman de Richard Pérusse. Dans le courrier d'Emma, une lettre signée "Quarante printemps", crée quelques malentendus... Avec Monique Miller, Jacques Godin, Raymond Lévesque, Marjolaine Hébert, Roland Chenail et Luce Guilbeault.

Les porteurs de lentilles de contact ont une meilleure vision périphérale que les personnes portant des lunettes ordinaires et ils ont moins besoin de faire corriger leur vue. Seul un spécialiste professionnel de la vue peut juger s'il est sage de porter des lentilles de contact; il n'est nullement question du genre de lentille ou de sa marque.

Au poste CBWFT

JEUDI 10 OCTOBRE
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Ulysse et Oscar (C)
4.30—La boite à surprise (C)
5.00—Bidule de Tarmacadam
5.30—Ni oui ni non (C)
6.00—Le téléjournal
6.10—Les nouvelles du sport
6.15—Tour à tour
6.30—Aujourd'hui
7.15—Sept au trois
7.30—La Soeur volante (C)
8.00—Les grands films: "Le Deuxième Homme". Policier de Carol Reed, avec Laurence Harvey, Lee Remick, Alan Bates et Felix Aylmer. D'après le roman de Shelley Smith. Pour se venger d'une compagnie d'assurances qui l'aurait frustré, un homme simule un accident d'avion. Puis il s'enfuit à l'étranger. Il laisse à sa femme le soin de faire transférer les 25 millions de la prime en Espagne où il attend son arrivée. (Anglais 1962)
9.45—Tirez au clair
10.45—Présences
11.00—Cinéma: A communiquer

VENDREDI 11 OCTOBRE
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Ulysse et Oscar (C)
4.30—La boite à surprise (C)
5.00—Yogi (C)
5.30—Oui ou non (C)
6.00—Le téléjournal
6.10—Les nouvelles du sport
6.15—Tour à tour
6.30—Aujourd'hui
7.15—Sept au trois
7.30—Voyage au fond des mers (C)
8.30—Du feu SVP (C)
9.00—Des agents très spéciaux (C)
10.00—Mon pays mes chansons (C)
10.30—Prenez le volant
11.00—Cinéma: "Femmes entre elles". Drame psychologique de Michel-Angelo Antonioni, avec Franco Fabrizi, Eleonora Rossi-Drago, Gabrielle Ferzette et Valentina Cortexe. Revenue à Turin, sa ville natale, pour diriger une succursale de la maison de couture romaine où elle travaille depuis plusieurs années, une jeune femme est lancée dans un milieu féminin superficiel et pervers qu'elle ne tarde pas à mépriser. Ecoeurée et frappée par la médiocrité de ce milieu snob, elle n'aspire qu'à l'amour simple et soin d'un camarade d'enfance (Italien 1955)

SAMEDI 12 OCTOBRE
2.00—Les coulisses de l'exploit
3.00—Pepinot
3.30—Robin-Fusée (C)
4.30—La vie qui bat (C)
5.00—L'heure des quilles (C)
6.00—Le téléjournal
6.05—Atome et Galaxies (C)
6.30—Aujourd'hui
7.15—Jinny (C)
7.45—Cher oncle Bill (C)
8.15—Billet de faveur: "Les Aventuriers". Documentaire romancé de Vincent Sherman, avec Richard Burton, Robert Ryan et Carolyn Jones. L'évolution économique et politique de l'Alaska, depuis la première guerre mondiale jusqu'à son annexion aux Etats-Unis. (Américain 1960)
10.00—L'inspecteur Leclerc
10.30—Les couche-tard (C)
11.00—A communiquer

DIMANCHE 13 OCTOBRE
3.00—Héritiers du christianisme
3.30—Au bout de mon âge
4.00—Partout
4.30—A communiquer
5.30—Langue vivante
6.00—Tour de terre (C)
6.30—Walt Disney présente (C)
7.30—Zoom (C)
8.30—Les beaux dimanches (C)
10.00—Deux plus un
10.30—Napoléon vu par Guillemin
11.00—Cinéma: "La bataille du désert". Documentaire de Daniel Costille. En juillet 1940, Nussolini part à la conquête de l'Egypte.

LUNDI 14 OCTOBRE
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Ulysse et Oscar (C)
4.30—La boite à surprise (C)
5.00—M. Surprise présente (C)
5.30—Oui ou non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.30—Si jeunesse pouvait
7.00—Mes trois fils
7.20—A propos
7.30—Les belles histoires des pays d'en haut (C)
8.30—Ma sorcière bien-aimée (C)
9.00—A la seconde (C)
9.30—Le paradis terrestre (C)
10.00—Les temps changent
11.00—Cinéma: "Via Margutta, la rue des amours faciles". Réalisé par Mario Camerini avec Antonella Lualdi, Gérard Blain et Yvonne Furneaux. Via Margutta, célèbre rue romaine où vivent de nombreux artistes. Les couples s'unissent et se défont au gré des amours faciles. La compagne fidèle d'un peintre tente d'arracher son amant à l'état de découragement où le met le chantage du directeur d'une galerie d'art. (Italien 1959)

MARDI 15 OCTOBRE
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Ulysse et Oscar (C)
4.30—La boite à surprise (C)
5.00—Linus (C)
5.30—Ni oui ni non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.30—Aujourd'hui
7.15—A propos
7.30—Cinéma du mardi: "Au-delà du Missouri". Western de William A. Wellman, avec Clark Gable et Elena Marquès. Un trappeur, valeureux explorateur de l'Ouest américain, part chasser le castor vers les contrés inconnues de l'Ouest. Il se lie d'amitié avec la tribu des Pieds Noirs et décide de faire sa vie avec eux. (Américain 1951)
9.00—Rue des pignons (C)
9.30—Moi et l'autre (C)
10.00—Tous pour un (C)
10.30—Jacques Brel présente
11.00—Ciné-club: "Les dix mille soleils". Drame social de Kerenc Kosa, avec Tibor Molnar, Gyongyi Buros, Andras Kosak et Janos Koltai. Dix mille soleils, dix mille jours, c'est près de trente années, une génération. Pour le jeune homme qui revient un instant au village natal avant de se lancer dans un grand voyage, ce n'est que du passé. Mais pour son père, ces trente années sont la plus grande part de sa vie. Ces dix mille jours furent pleins d'épreuves, de crises, de virages historiques et de flambées d'espoir. (Hongrois 1967)

MERCREDI 16 OCTOBRE
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Ulysse et Oscar (C)
4.30—La boite à surprise (C)
5.00—La fourmi atomique (C)
5.30—Oui ou non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.30—Aujourd'hui
7.15—A propos
7.30—Le commando du désert (C)
8.00—Au coeurs du temps (C)
9.00—Les Martin (C)
9.30—A communiquer
10.30—Caméra 68
11.00—Cinéma: "Thérèse Desqueyroux". Drame psychologique réalisé par Georges Franju, avec Emmanuelle Riva et Philippe Noiret. Thérèse Desqueyroux, accusée d'avoir tenté d'empoisonner son mari, obtient un non-lieu grâce au témoignage de la victime. Quel chemin l'a menée de son adolescence perdue jusqu'à cette mort lentement administrée à son mari? D'après un roman de François Mauriac.





Palmarès de CKSB

PROGRAMME

"Tous les Garçons, les Filles"

MOIS D'OCTOBRE

1 — La Bolduc 68 — Marthe Fleurant et Tex
2 — Dis-moi ce qui ne va pas — Enrico Macias
3 — Tu t'en iras — Nanette
4 — Prisonnier d'un monde — Le Captain' Group
5 — La source — Ginette Ravel
6 — Sucre noir — Les Dandys
7 — Je reviens te chercher — Gilbert Bécaud
8 — C'est que je t'aime — Les Sirocco
9 — Le ruisseau de mon enfance — Adamo
10 — Non, non jamais — Choeur Raymond Berthiaume
11 — Je connais une chanson — Frank Alamo
12 — Laisse-moi — Bruce
13 — Rien qu'une rose — Jacqueline Dulac
14 — Je me demande — Tommy Boyce et Bobby Hart
15 — Le temps des feuilles mortes — Pierre Lalonde
Révélation du mois: Les Sirocco

Patinage artistique

A l'approche de la saison de Hockey mineur, le comité des Parcs de la ville de Saint-Boniface a élaboré un programme de "Patinage artistique" pour les garçons de 8 à 11 ans.

Il y aura cinq cours de une demi-heure chacun comprenant des "cross cuts" à droite et à gauche, en arrière, du patinage à reculons, des arrêts et des départs.

Tout le but de ce programme est de faire connaître, exécuter et pratiquer les mouvements de base. Ceux qui désirent participer à ces cours doivent avoir déjà une bonne habitude du patinage.

Le nombre d'élèves est fixé à 30 au maximum par cours de une demi-heure.

L'inscription aura lieu aux arénas Bertrand et Maginot le samedi 12 octobre, à partir de 1 h. p.m. — Les frais d'inscription sont de $1.00.

A l'aréna Bertrand, les cours seront donnés du 15 au 19 octobre inclusivement.

A l'aréna Maginot, les cours seront donnés du 21 au 25 octobre inclusivement.

PATINAGE PUBLIC

Tous ont hâte d'enfiler leurs patins et de s'élancer sur la glace aux arénas du Centenaire Bertrand et Maginot de St-Boniface. L'horaire pour patinage public, en vigueur du 12 octobre 1968 au 31 mars 1969, sera comme suit. Découpez et conservez cet horaire S.V.P.

	BERTRAND	MAGINOT
Lundi:	4 h. - 5 h. 30 p.m. (oct. et nov. seulement)	
Mardi:		4 h. - 5 h. 30 p.m. (oct. et nov. seulement)
Mercredi:	6 h. - 8 h. p.m.	1 h. - 3 h. p.m. 6 h. - 8 h. p.m.
Jeudi:	4 h. - 5 h. 30 p.m. (oct. et nov. seulement)	4 h. - 5 h. 30 p.m. (oct. et nov. seulement)
Vendredi:	1 h. - 3 h. p.m.	
Samedi:	1 h. - 3 h. p.m. (1 h. - 2 h. 10 ans et moins)	1 h. - 3 h. p.m. (1 h. - 2 h. 10 ans et moins)
Dimanche:	1 h. 30 - 3 h. p.m. 3 h. 30 - 5 h. p.m.	1 h. 30 - 3 h. p.m. 3 h. 30 - 5 h. p.m.
	Pas de patinage public les 12 jan., 19 jan., 26 jan. et 16 fév.	Pas de patinage public les 3 nov., 8 déc. et 2 fév.
	8 h. 30 à 9 h. 30 (Adultes seulement)	8 h. 30 - 10 h. (Adultes seulement) Pas de patinage pour adultes les 13 oct., 10 nov., 5 jan. et 17 jan.

ADMISSION A L'ARENA

La Commission des Parcs de la Ville de St-Boniface annonce que les frais d'admission aux arénas du Centenaire Bertrand et Maginot seront les suivants:

Permis pour patinage public:

Famille	$5.00
Adultes	$3.00
Etudiants (avec cartes) et enfants	$2.00
Adultes	$ .35
Etudiants (avec cartes) et enfants	$ .15

Hockey mineur:
Ligue régulière G.W.M.H. A.

Adultes	$ .35
Etudiants (avec cartes) et enfants	$ .15

En vigueur d'octobre 1968 au 31 mars 1969

Admission gratuite pour les enfants de 12 ans et moins, accompagnés d'un parent, le samedi avant-midi seulement. Un billet d'admission est valable aux deux arénas.

Les Canadiens de Naissance no 127

Réunion mensuelle

Les vacances étant terminées, les Canadiens de Naissance reprenaient leurs activités par une première réunion mensuelle tenue le dimanche 15 septembre dans leur local, 230, boulevard Provencher.

Bonnes nouvelles

Une initiation de nouveaux membres aura lieu le dimanche 20 octobre à l'occasion de la réunion mensuelle régulière. Tous les hommes intéressés à devenir membres des Canadiens de Naissance sont priés d'entrer en communication avec le bureau des Canadiens de Naissance au no 230, boulevard Provencher, le plus tôt possible.

Une soirée récréative en l'honneur des nouveaux initiés et ceux qui ont reçu la médaille d'ancien président aura lieu le samedi 16 novembre prochain au local des Fils Natifs.

Nos malades

Nous vous recommandons nos malades: MM. Auguste Pichette et Paul Dubois. Une visite à l'hôpital ou à domicile leur fera certainement plaisir.

Historien

Chevaliers de Colomb





Conseil St-Boniface No 3158

Loyauté

Larousse définit cette qualité par trois synonymes: sincérité, franchise, et honnêteté.

"Il n'est pas plus permis de tromper les autres que de les voler ou de les tuer."

Notre civilisation moderne semble basée sur l'idée que, chacun étant libre de ses actes, peut tenter par tous les moyens "légaux" de surpasser les autres. Une action peut être légale sans être morale. Même les hommes qui font les lois peuvent se tromper.

En 1882, un prêtre Irlandais, le Père McGivney, voyant les petits et grands manquements à la charité, décida d'organiser une société fraternelle d'entraide. Fasciné par la pure chevalerie d'autrefois, il fit des recherches profondes sur le code médiéval. Christophe Colomb, un des premiers Américains, dont la foi en Dieu brillait tel un flambeau dans les ténèbres, fut choisi comme patron.

Les buts principaux de notre société sont de répandre la connaissance de Dieu (Evangélisation), encourager une plus grande dévotion envers l'Eglise, fondée par Jésus-Christ, et cultiver un patriotisme plus profond pour notre pays natal.

A New Haven, Connecticut, en 1882, un petit groupe d'hommes, sous la direction du Père McGivney, choisit comme principe: Charité, Unité, Fraternité et Patriotisme. Ils doivent être fiers de leur succès, car il y a plus de 1,000,000 de Chevaliers aux Etats-Unis, au Canada et en quelques autres pays. Quelle force contre le Mal! Malgré tous nos petits défauts, nous essayons de servir au maximum.

Durant les deux Grandes Guerres, les Chevaliers ont rendu de grands services aux blessés et à la Croix Rouge. Même en temps de paix, ils se dévouent. Par exemple, le 15 octobre prochain, pensons qu'il y a clinique de donneurs de sang chez O'Keefe et non chez Kiewels tel qu'annoncé.

L'assistance à la dernière réunion était fantastique. Continuez dans ce bel esprit chevaleresque.

car **Après Tout**

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet No 3681

Clinique de sang

N'oublions pas la clinique de sang du mardi 15 octobre à la brasserie O'Keefe, 49, rue Stadacona, Winnipeg 5.

Félicitations

Le frère Wilfrid George a maintenant un héritier! Félicitations aux heureux parents!

Nos malades

Le frère Napoléon Gagnon a dû passer sous le couteau dernièrement. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Ligue des 5 quilles

Après deux rencontres, la position des équipes est la suivante:

Equipe	Points
A. Girard	32
C. Jeanson	31
D. Nolin	25
E. McCarthy	22
T. Girard	19
L. Girouard	18
Art. Jeanson	16
H. Sala	5

RIGOLETTO



Cours d'art dramatique

Pour la première fois dans l'histoire de l'Ouest, le Cercle Molière ouvrait, le mercredi 2 octobre, un atelier de travail pour les aspirants comédiens.

Les jeunes ont répondu avec enthousiasme aux annonces de ces cours et on compte déjà dix membres parmi les nouvelles inscriptions. Les membres actuels sont: Jacqueline Hogarth, Marie Moquin, Yvette Guénette, Suzanne Jeanson, Gérald Allard, Gilbert Garand, Roger Auger, Ronald Dandenault, Pierre Monnin et Marcel Gosselin.

Cet atelier sera divisé en trois parties: des cours de mouvement, d'improvisation et de diction. Les cours de mouvement, dirigés par Raymond Goulet, ont pour but d'entraîner les jeunes à maîtriser leurs mouvements sur la scène. Avec Roland Mahé, les jeunes apprennent à intérioriser un rôle et à se concentrer sur le caractère d'un personnage. Les cours de diction donnés par Mme Boutal portent sur la phonétique et sur l'interprétation d'un rôle.

Le Cercle se propose de continuer ces cours pendant dix semaines et de les reprendre plus tard avec de nouveaux membres.

LOVE-IN pour couples mariés

Tous les couples chrétiens du Manitoba sont invités à un Love-In, organisé par les Equipes de Foyers. Au programme de cette rencontre, il y aura un souper en compagnie du Père Christian Duquoc, o.p. Le Père Duquoc est théologien des réalités terrestres, auteur français et spécialiste de questions conjugales et familiales. Après le repas, le Père Duquoc donnera une causerie sur l'amour conjugal après laquelle les convives pourront discuter des questions actuelles qui les préoccupent ou bien émettre des opinions que le Père commentera.

Ce Love-In aura lieu le dimanche 3 novembre 1968, à la salle Ritchot (sous-sol de l'église), Saint-Norbert, Manitoba, à 6 h. du soir. Le prix d'admission est $5.00 par couple.

Les billets sont en vente à Saint-Boniface, chez Forest, Guénette et Cie, 607, rue Langevin; dans les différentes paroisses; par la poste, chez Colette et Hubert Mangin, C.P. 281, Saint-Norbert, Manitoba. Les billets doivent être retenus avant le 30 octobre 1968.

Candidat dans le quartier un



L'ancien chef de Police, M. William Russell, a mis son nom en candidature, mercredi dernier, pour l'élection d'un conseiller de la ville dans le quartier 1 de St-Boniface. Il fera la lutte à l'échevin C. J. Gee dont le terme de deux ans se termine cette année. M. Russell a pris sa retraite à la fin du mois de juillet, après avoir été au service du département de la police de St-Boniface depuis 1927. M. et Mme Russell habitent St-Boniface et ont deux enfants: une fille à Ottawa et un fils qui réside à St-Vital.

Sts-Martyrs-Canadiens

Thé annuel et visite pastorale

La Ligue des Femmes Catholiques invite tous les paroissiens, ainsi que leurs parents et amis, à leur thé annuel du dimanche 13 octobre, de 2 h. à 6 h. p.m., en la salle paroissiale, 289, avenue Dussault, Parc Windsor. Ce thé coïncidera avec la visite pastorale de Mgr Maurice Baudoux. Venez rencontrer l'archevêque tout en prenant une tasse de thé dans une atmosphère agréable.

Soirée-anniversaire

Le Club Béliveau invite tous les paroissiens et leurs amis à venir célébrer le 7e anniversaire de la paroisse, à bord de la vedette "River Rouge", le vendredi soir 11 octobre, à 9 h.

Ligue des Quilles Béliveau

La saison de la Ligue des Quilles Béliveau est déjà commencée. Les membres de l'exécutif pour l'année 1968-69 sont les suivants: président, M. François Gagnon; vice-président, M. Alex Tétrault; 2e vice-président, M. Pat Halpin; secrétaire; Mme Stella Halpin; trésorière, Mme Claire Tétrault.

Voici la liste des 12 équipes avec, entre parenthèses, le nom du capitaine: Les Ours (M. Vic Morin), Les Cacatouche (M. Paul Nantel), Les Ingénus (M. l'abbé Pierre Raymond), Les Timides (M. Gilles Boulet), Les Courageux (M. Albert Jamault), Les Jets (M. Fernando Sanche), Les Joyeux (Mme Gilberte Couture), Les Presque (M. Robert Bétournay), Les Foins Fous (M. Paul Guyot), Les Boules à Mites (M. Ruddick Renaud), Les Troubadours (M. Clovis Jeanson), Les Séraphins (M. Bernard Lavergne).

Les personnes qui, à date, ont obtenu le plus haut pointage sont: **Femmes**—Haute partie individuelle, Mme Anna Gagnon 237; Haute 3 parties individuelles, Mme Claire Tétrault 573; Haute moyenne, Mme Claire Tétrault 153. **Hommes**—Haute partie individuelle, M. Alphé Ouellette 283; Haute 3 parties individuelles, M. Alphé Ouellette 655; Haute moyenne, M. Alphé Ouellette 207.

Presse et Publicité

VILLE DE SAINT-BONIFACE

NOMINATIONS 1968

MERCREDI 2 OCTOBRE

MAIRE

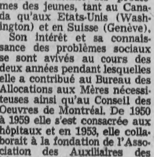
CANDIDAT	PROPOSEUR	SECONDEUR
HART, Donald Alfred	A. G. LaBossière	J. O. Sullivan
PROVOST, Geo. Reginald	Dr Clair Benoit	Louis Boyer
FOREST, Georges	A. Dureault	Fred R. Still
TURNER, Edward	E. Bohémier	C. S. Warman

ECHEVINS

Terme de deux ans		
Quartier I		
GEE, Curtis Jonathan	Geo. Reynolds	Jos. Royal
RUSSELL, William	Frances Peeler	Lawrence E. Ostrander
Quartier II		
FARRELL, Gerard Ambrose	J. C. Stangl	J. M. Vachon
DUGUAY, Simon (Sam)	Stephen Lacomy	François Druwé
Quartier III		
HANNON, Stephen William	Jos. Benoit	Ray Fitzmaurice
ST-HILAIRE, Jos. Edouard	Emile Pelletier	Gabriel Soulodre
Quartier IV		
LONERGAN, Thos. Anthony	Dr Clément Lavoie	J. Henri Lévêque
MARCOUX, Marcel	Léo Clément	Herman Lafrenière
Quartier V		
KOTOWICH, Edward J. A.	Donald M. Pfeffer (Accl.)	A. Normandeau
Quartier VI		
MacKENZIE, Alex. H.	Louis J. Morin	(Peter McKall (Leslie Bohma
McOUAT, M. A. (Art)	John R. Graham	Thos. W. Sidebottom
POPEL, Edward M.	Gilbert H. Lévêque	Arthur W. Grant
Terme d'un an		
Quartier II		
ROWSON, Wesley Edgar	J. G. Cain	M. Albo
YASCHUK, Michael	C. R. Ervick	Edwin E. Homme
SPARLING, Robt.	Maurice Bourbonnière	Edw. Kostelnick
WALKER, Alf. Wm.	Robt. Kaye	Denis P. Allard
Quartier V		
RUMSEY, Wm. J.	John W. McGurran	Peter McKall
BOISSONNEAULT, Gilbert	Dr A. Lachance	Henry Johnson
WATSON, Wm. James	Leslie C. Foden	Bruce McDonald
NEWSON, Lloyd K.	Arthur Quinn	Gerard Van Ryckeghem
Quartier VI		
MORIN, Victor J.	A. J. Blackhall	Raymond Marius
HOCHMAN, Walter	H. Floyd Bickford	Stella J. Bickford

COMMISSAIRES D'ECOLES

	Division No 4	
DRIEDGER, Jacob Harold	G. Patterson	E. M. Marchand
PATERSON, John H.	Betty Haggart	Geo. Carroll
COULSON, Robt. E.	M. A. McOuat	Art. D'Eschambault
DAVIS, Lloyd Geo.	Fred Buhay	Grant White
BERUBE, Lucien J.	C. E. Huot	J. A. Schimnowski
	Division No 8	
SINNOCK, John Samuel	R. J. Wilkens (Accl.)	Roland J. Bertrand
CURTIS, Hugh Jefferson	John A. Christie (Accl.)	James E. Anderson
STANGL, Joseph Carl	Leo Landry (Accl.)	Kenneth R. Douglas



Ci-dessus, les gagnants manitobains des bourses de hockey Molson. De gauche à droite, debout: John Goertzen (Snowflake), Wendell Keeler (Hartney), Greg Wazny (Dugald), John Babaluk (Winnipeg), Evan Jones (Swan River), James D. Morrison (Winnipeg); assis: Jim Scalena (Winnipeg), James D. Scott (Winnipeg), Gérard Labelle (St-Norbert) et David G. Richert (Winnipeg). Les bourses de hockey Molson, d'une valeur de $500.00 chacune, sont accordées chaque année par la Brasserie Molson de Fort Garry à des étudiants manitobains qui ont manifesté beaucoup d'aptitude au hockey comme membres d'une équipe affiliée à l'Association du Hockey amateur du Manitoba et qui, après avoir passé avec succès leur 12e année, s'inscrivent aux cours réguliers d'un collège ou d'une université de la province. La bourse Molson couvre les frais de scolarité d'une année d'université.

Les concerts "fanfare" de l'Orchestre Symphonique de Winnipeg

Les concerts "fanfare" de Winnipeg présenteront cette année quatre grands concerts de fanfare. Le premier concert se tiendra les 12 et 13 octobre.

Le célèbre chef d'orchestre André Kostelanetz, dont la réputation n'est plus à faire, dirigera le premier concert avec, comme pianiste invité, Lorin Hollander.

Les quatre grands concerts de cette année seront sous la direction des chefs d'Orchestre: Kostelanetz, Jose Iturbi, Skitch Henderson et Mitch Miller.

Deux de ces concerts seront patronnés par l'Imperial Tobacco, ce qui permettra de réduire les prix d'entrée à $1.00 et $2.00.

La réponse très favorable du public aux concerts des années passées laisse prévoir que cette année encore les amateurs de belle musique viendront en grand nombre de tous les coins du Manitoba.

Meredith et Jordan à la Salle de Concert les 19 et 20 octobre

Le baryton Morley Meredith et le soprano Irène Jordan seront les artistes invités pour le deuxième concert de l'Orchestre Symphonique de Winnipeg, les 19 et 20 octobre.

Ils se produiront dans des extraits de la "Scène du Nil" de l'opéra "Aïda" de Verdi.

L'Orchestre exécutera des extraits de "Valkyries" et de "Siegfried" de Wagner.

On peut se procurer les billets à la Maison de la Baie d'Hudson et à la Salle de Concert du Centenaire. Les prix sont de $2.00 pour les adultes et de $1.00 pour les étudiants et les enfants.

A la Galerie des Beaux-Arts

La galerie des Beaux-Arts de Winnipeg présentera encore cette année la série de films du jeudi-midi. On peut y assister en prenant son goûter. Les dames du Comité de la Galerie des Beaux-Arts y serviront un café chaud.

Cette série de films a gagné par le passé les faveurs du public. On invite parents et amis à y assister. Le prix d'entrée est de 0.25 seulement.

La présidente nationale de l'UNICEF...

(Suite de la première page)

se par l'étude, l'a conduite à l'enseignement: professeur privé, elle a aussi donné des cours de français à la radio.

Madame Lamothe s'est toujours intimement intéressée aux problèmes de la jeunesse. C'est ainsi qu'elle a fondé à Ottawa la première troupe française de Guides et qu'elle a assisté à de nombreuses conférences traitant des problèmes des jeunes, tant au Canada qu'aux Etats-Unis (Washington) et en Suisse (Genève).

Son intérêt et sa connaissance des problèmes sociaux se sont avivés au cours des deux années pendant lesquelles elle a contribué au Bureau des Allocations aux Mères nécessiteuses ainsi qu'au Conseil des Oeuvres de Montréal. De 1950 à 1959 elle s'est consacrée aux hôpitaux et en 1953, elle collaborait à la fondation de l'Association des Auxiliaires des hôpitaux du Québec.

En 1959, elle quitte la présidence de l'Association des Auxiliaires des hôpitaux du Québec, pour l'UNICEF.

Simultanément, et prouvant ainsi son intérêt constant pour les problèmes internationaux autant que pour les problèmes locaux, elle devient vice-présidente des Services bénévoles de Montréal (dont elle a été récemment nommée membre à vie) et représente le Gouvernement canadien à la 13e Conférence de l'UNESCO à Paris.

En 1966, Madame Lamothe se rend en Afrique. Ce voyage, l'un des points culminants de son importante carrière au service de la société en général, lui permit, pour la première fois, de voir l'UNICEF à l'oeuvre et d'apprécier combien le travail de cette organisation était non seulement utile, mais nécessaire.

Lors de son retour au Canada en 1967, elle devient Présidente nationale du Comité canadien, ce qui la conduit à entreprendre en 1968 un tour du monde au cours duquel elle a visité de nombreux centres de travail UNICEF, et dont elle revient plus consciente encore des besoins des pays en voie de développement.

Ambitions illimitées

Madame Lamothe nous est apparue une femme aux ambitions illimitées. Elle cherche constamment à faire avancer l'oeuvre de l'UNICEF. Son rêve, c'est que le Nord Vietnam ouvre ses portes et permette à l'UNICEF d'y secourir l'enfance malheureuse. Madame Lamothe se dit convaincue qu'avec les années la guerre va cesser définitivement.

Un simple contact avec la personnalité à la fois enthousiaste et charmante de Mme Lamothe nous laisse l'impression que pour elle les difficultés ne sont pas des obstacles. Cette femme dynamique et courageuse est en somme la femme idéale du 20e siècle.

Prière à saint Jude, apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement..., et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

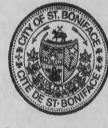
Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Amen.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

25-498-25P.



CITÉ DE SAINT-BONIFACE

AVIS EN MARGE D'UN RÈGLEMENT DEVANT ÊTRE SOUMIS AU VOTE DES ÉLECTEURS DE LA CITÉ DE ST-BONIFACE

Un règlement pour autoriser une dépense de DEUX CENT CINQUANTE MILLE ($250,000.00) dollars pour l'érection et l'aménagement d'un poste central d'incendie, et d'un autre poste pour la région de Windsor Park, et l'émission de débentures à cet effet.

AVIS est par les présentes donné qu'un règlement (No 4772) de la Cité de St-Boniface **sera soumis**, en vertu de la Section 548 de la Charte de St-Boniface, soit Cap. 68 S.M. 1953, et **amendements**, au vote des électeurs dûment qualifiés à voter sur ce règlement selon ladite Charte de St-Boniface, à l'heure et aux endroits ci-dessous indiqués.

Le but dudit règlement No 4772 de ladite Cité de St-Boniface, qui sera ainsi soumis, est de contracter une dette de DEUX CENT CINQUANTE MILLE ($250,000.00) dollars par l'émission et la vente de débentures pour l'érection et l'aménagement d'un poste central d'incendie, et d'un autre poste pour la région de Windsor Park, au coût global de DEUX CENT CINQUANTE MILLE ($250,000.00) dollars.

Le vote des électeurs ayant droit de voter sur ledit règlement aura lieu le MERCREDI VINGT-TROIS OCTOBRE, A.D. 1968, à compter de neuf heures la matinée jusqu'à huit heures le soir du même jour, heure avancée, aux bureaux de votation dans les subdivisions suivantes, à savoir:

SUBDIVISIONS ÉLECTORALES

QUARTIER No 1
Sub. Elec. No 1 — Ecole Nordale — 99, avenue Birchdale
No 2 — Institut Collégial Nelson McIntyre — 188, chemin Ste-Marie
No 3 — Salle Paroissiale de St. Philip's — Taché et Eugénie

QUARTIER No 2
Sub. Elec. No 4 — Salle Paroissiale de Holy Cross — 252, rue Dubuc
No 5 — Gymnase de Holy Cross — 290, rue Dubuc
No 6 — Ecole Archwood — 800, rue Archibald
No 7 — Centre Récréatif St-François — 1037, chemin Dugald
No 8 — Salle Sokol — 523, rue Doucet
No 9 — Salle Paroissiale SS. Pierre et Paul — 390, rue Marion

QUARTIER No 3
Sub. Elec. No 10 — Eglise Presbytérienne de Norwood — Kitson et Traverse
No 11 — Hôpital Taché — 500, avenue Taché
No 12 — Salle des Scouts de St-Boniface — 466, rue Aulneau
No 13 — Gymnase Notre-Dame — 299, avenue de la Cathédrale

QUARTIER No 4
Sub. Elec. No 14 — L'Hôtel de Ville — 219, boulevard Provencher
No 16 — Ecole Marion — 619, rue Des Meurons
No 17 — Eglise Belge du Sacré-Coeur — 501, rue Plinguet
No 18 — Centre Récréatif St-François — 1037, chemin Dugald

QUARTIER No 5
Sub. Elec. No 19 — Eglise Anglicane St. Bartholomew — 843 Autumnwood Drive
No 21 — Ecole Frontenac — 966 Autumnwood Drive
No 22 — Gymnase de l'Ecole Prendergast — Autumnwood Drive
No 23 — Ecole Howden — 150, chemin Howden

QUARTIER No 6
Sub. Elec. No 24 — Ecole Supérieure de Windsor Park — 1015, chemin Cottonwood
No 25 — Ecole Général Vanier — 18, boulevard Lomond
No 26 — Ecole J. G. Van Belleghem — 10, chemin Vermillion

Toute personne désireuse d'opposer ledit règlement, en entier ou en partie, devra faire une soumission y relative au juge de la Cour du Banc de la Reine, siégeant à St-Boniface, en dedans des deux semaines qui suivent la publication de cet avis — qui se fera une fois la semaine pendant trois semaines consécutives—dans les quotidiens connus sous le nom de "Winnipeg Free Press" et "Winnipeg Tribune", et dans les hebdomadaires connus sous le nom de "La Liberté et le Patriote" et "St. Boniface Courier", autrement il sera trop tard pour faire ses réclamations.

Le maire de la Cité pourra, si requis, nommer par écrit deux personnes intéressées au règlement, en faveur ou contre, à être témoins du comptage final des votes, et une personne qui pourra représenter les intéressés à chacun des bureaux du scrutin.

Cet avis est donné au nom du et par le Conseil de la Cité de St-Boniface.

DONNE à Saint-Boniface, Manitoba, ce trentième jour de septembre, A.D. 1968.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
greffier

La vie au Petit Séminaire

Conseil étudiant 1968-69

Exécutif du conseil étudiant: Louis Désorcy, président; Michel Boucher, secrétaire; Ephrem Dupont, trésorier; Marcel Marion; abbé Gérard Dionne, conseiller moral.

Comité religieux: Ephrem Dupont, président; Robert Leclair, sec.-trés.; Hubert Chappellaz, Ronald Comeault et Georges Kirouac, conseillers; abbé Raymond Roy, conseiller moral. Sous-comités: Sacristie: Robert Leclair, Jean-Paul Cloutier, Georges Kirouac. Liturgie: Ronald Comeault, Marc Roy, Roger Bilodeau, Ronald Lavallée et René Massicotte. Publicité religieuse: Hubert Chappellaz, Cyrille Parent, Martin Delaquis et Denis Champagne.

Comité culturel: Michel Boucher, président; Mérille Kirouac, sec.; Denis Rémillard, trés.; Jean Bilodeau et Guy Comeault, conseillers; abbé Fernand Desjardins, conseiller moral. Sous-comités: Caisse scolaire: Paul Collette, prés.; Roland Comeault, gérant; Ephrem Dupont, assistant-gérant; René Hacault, sec.; Guy Comeault et Roger Cahill, surveillants. Cinéma: Michel Boucher, Mérille Kirouac, Marc Rémillard, Roger Cahill, Guy Lafond et Jean-Pierre Dubé. Théâtre: Pierre Lemoine, Claude Dubois, Jean Bilodeau, Michel Lachiver, Avelin Gautron, Michel Dandeneau et Claude Carrière. Journal: Pierre Lemoine, Marc Rémillard, Normand Parent, Denis Champagne, Guy Comeault, René Hacault. Musique: Mérille Kirouac, Bertrand Lesage et Luc Vuignier. Bibliothèque: Denis Fillion, Jean Bilodeau et Roger Lavallée. Sorties culturelles: Michel Boucher, Denis Rémillard et Jean-Pierre Dubé.

Comité sportif: Marcel Marion, président; Gérald Labossière, sec.-trés.; Raymond Bérard, Jean-Pierre Dubé et Paul Campeau, conseillers; abbé Gérard Dionne, conseiller moral. Sous-comités: Magasin des jeux: Roland Chaput, Léo Carrière, Robert Cormier, Roger Bilodeau, Rémi Bisson, Paul Campeau et Ronald Sobkow. Publicité sportive: Jean-Paul Bérard, Raymond Bérard, Jean-Pierre Dubé, Cyrille Parent et Claude Lagacé. Ventes: Bertrand Lesage, Michel Roy, Claude Martin et Denys Vermette. Travaux: Denis Rémillard, Claude Martin, Gérald Labossière, Claude Dubois, Jean-Paul Bérard, Joël Gosselin, Roland Chaput, Guy Lafond, Raymond Bérard, Marc Roy, Roger Foidart, Gilbert Jolicoeur, Roger Massicotte et Lionel St-Hilaire. Artisanat: Robert Leclair, Normand Parent, Léo Parent, Paul Choiselat et Normand Roy.

Services: Sonnerie: Robert Tétreault et Roland Kirouac. Cafétéria: Gabriel Lambert et Marc Rémillard. Téléphone: Normand Lafond. Collation: Conrad LaFleur et Normand Gautron. Imprimerie: Louis Kirouac et Normand Roy. Portiers: Jean-Paul Bérard, Raymond Bérard, Hubert Chappellaz, Jean-Paul Cloutier, René Hacault, Guy Lafond, Marcel Marion, Normand Parent, Denis Rémillard et Robert Tétreault.

Pique-nique

Le premier octobre tous les gars avec les trois prêtres se sont rendus au parc Birds Hill pour notre pique-nique annuel. Voici les résultats de cette journée bien remplie: grand jeu "Fourmis et pucerons"; équipes juniores: J.-P. Dubé 48 pts, J. Gosselin 46 pts, D. Vermette 40 pts, J. Bilodeau 40 pts, R. Cahill 23 pts. Equipes seniores: L. Désorcy 52 pts, M. Kirouac 42 pts, P. Lemoine 40 pts. Course au trésor "Biafra", l'équipe gagnante fut celle de Jean Bilodeau composée de C. Martin, R. Bérard, N. Parent, D. Champagne, N. Lafond, C. Lagacé, R. Massicotte. Course en chariot: 1ère équipe J. Bilodeau, 2e équipe P. Lemoine, 3e équipe R. Cahill. Course au trésor "Intellectuelle", l'équipe victorieuse fut celle composée de J. Bilodeau, R. Foidart, M. Dandeneau, C. Lavallée, G. Kirouac, L. Kirouac et G. Comeault.

Visite au Parc Assiniboine

Dimanche dernier, profitant d'une belle température, l'abbé Fernand Desjardins s'est rendu faire une intéressante visite au Parc Assiniboine avec D. Champagne, G. Jolicoeur, C. Lagacé, R. Massicotte, N. Roy, L. St-Hilaire et D. Sobkow.

Le Chroniqueur

Candidats dans le Quartier 2



Wes Rowson



Jerry Farrell

Deux paroissiens de Holy Cross, St-Boniface, sont candidats à l'échevinage dans le quartier 2 de St-Boniface. Pour le terme d'un an au poste laissé vacant par la démission du conseiller Edward Turner, qui est candidat à la mairie, un des candidats est Wes Rowson, rédacteur du "St. Boniface Courier". Un natif du Manitoba, âgé de 43 ans, M. Rowson est marié et père de 3 enfants. L'autre candidat dans le même quartier, mais pour un terme de deux ans, est Jerry Farrell, gérant de la Caisse Populaire de Holy Cross, briguera les suffrages pour remplacer, au Conseil de Ville, M. Don Hart qui a posé sa candidature pour l'élection de maire de la ville.

Patinage de fantaisie

La commission des Parcs de St-Boniface se propose de donner des cours de patinage de fantaisie pour garçons et filles de six ans et plus, aux deux arénas du Centenaire. Les directrices professionnelles de ces cours seront Mlles Judy Hill et Penny Schwartz aux arénas Bertrand et Maginot respectivement.

Ces cours qui ont été réorganisés à l'avantage des patineurs et de leurs parents dureront huit semaines. Les classes pour patineurs avancés auront lieu les mardis et vendredis à l'aréna Bertrand, et les lundis et mercredis à l'aréna Maginot, de 4 h. 30 à 5 h. p.m. Les classes pour débutants et patineurs moins avancés se tiendront pendant 40 minutes les samedis aux deux arénas et commenceront à 3 h. 30 p.m. pour se terminer à 5 h. 30.

Les classes d'avant Noël commenceront la semaine du 28 octobre et finiront la semaine du 16 décembre, tandis que celles de la nouvelle année commenceront la semaine du 16 janvier pour se terminer la semaine du 3 mars.

L'inscription au cours de patinage de fantaisie se tiendra le samedi 12 octobre, de 2 h. à 4 h. p.m., aux arénas Bertrand et Maginot. Les frais d'inscription sont de $2.50.

Haywood

Çà et là

M. et Mme Lucien Rouire et leur fils, Robert, de Brandon, étaient en visite chez Mme Navillod, M. A. Rouire et autres parents.

Mme Bergeron est allée rencontrer sa fille, Mme Simone Brier, de Flint, Mich., à l'aéroport de Winnipeg. Elle eut aussi la visite de ses gendre et fille, M. et Mme Andy Salter (Yvonne), de Stephenfield. Ensemble ils visitèrent leur fille, soeur et belle-soeur, Mme A. Vielfaure (Thérèse), à Somerset.

M. Michel Viallet, après quelques semaines de traitements à l'hôpital de St-Claude, est de retour chez lui.

M. et Mme Gaston Souque ont eu la visite de leur fille, Yvette, de Calgary. Leurs neveux et nièce, M. et Mme Georges Richard, de Horace, D.N., et le R. F. Julien Richard, de Fort Wayne, Indiana, vinrent les visiter du 11 au 13 septembre.

M. l'abbé F. Labonté, curé, est allé à Montréal pour l'anniversaire de sa mère. Mmes Henri Viallet et Arthur Buisson l'accompagnèrent jusqu'à St-Bernardin où elles visitèrent leur frère, M. Adrien Rouire.

Mon voyage à La Sarre, Québec

Quand j'ai reçu la lettre qui m'informait que j'avais été choisie pour le programme des Jeunes Voyageurs, je n'avais jamais été aussi contente. J'étais vraiment surprise. Nous devions partir le 28 juillet, à 9 h. du soir. Le 27 juillet, nous avons eu une rencontre avec le groupe et nous avons reçu un sac de voyage et un béret, emblème du Manitoba.

A 8 h., le lendemain soir, les 24 étudiants, accompagnés de leurs parents et de leurs escortes se sont rendus à la gare du Canadien National pour le grand départ. Nous avons aussitôt commencé à nous faire des amis et, après quelques instants, tous chantèrent à l'unisson. Il y en avait deux parmi le groupe qui possédaient une guitare. Ce soir-là, nous n'avons pas beaucoup vu le paysage. Notre premier arrêt le lendemain était à Capreol, Ont. Nous avions eu une heure pour nous étirer un peu. Nous avons aussi eu la chance de visiter Nakina et Hornepayne, Ont.

A 9 h., nous sommes arrivés dans la grande ville de Montréal. Un guide nous a rencontrés et nous a fait faire le tour de la ville. Nous avons visité l'hôtel Champlain, l'université de Montréal, le lac des Castors et l'oratoire St-Joseph.

A 8 h. du soir, nous sommes allés à Dorval pour prendre l'avion pour Rouyn-Noranda. Arrivés à Rouyn, M. et Mme Béret nous attendaient avec les 14 étudiants. De là nous avons pris un autobus pour notre foyer d'accueil.

Au cours de la semaine, nous avons visité la région: la mine de Rouyn, un moulin à scie, le sanatorium de Macamic et des laiteries. Le village de La Sarre est un gros village, il est comparable à Carman. Polyno, leur école, est très grande et belle. C'est une école à trois étages. Il y a six gymnases très grands, un théâtre, une grande cafétéria, et aussi bien des classes. Il faut voir pour croire en l'immensité et la beauté de cette école. Ils vont commencer leur deuxième année scolaire en cette école. Ils sont très chanceux. Toutes les visites étaient bien intéressantes. Chaque soir, nous avons eu des danses dans des chalets. Le samedi soir, on pouvait faire ce qu'on voulait.

Lundi matin, nous repartions pour Montréal. Arrivés à cet endroit, un autre guide nous rencontra et nous avons été visiter la Terre des Hommes. Le lendemain, nous sommes partis pour Ottawa où nous avons visité bien des choses: l'édifice de la législature, la galerie des Arts, le château Laurier, et nous avons fait le tour de la ville en autobus. Le soir nous sommes allés sur la colline parlementaire et nous avons eu un superbe programme "Son et Lumière". C'était l'histoire de la Législature. Ottawa mérite vraiment d'être la capitale du Canada, car c'est vraiment beau.

A 1 h. du matin, nous reprenions le train pour Winnipeg. Quel beau voyage! Tu apprends bien des choses et tu rencontres aussi bien du beau monde.

Hélène de Rocquigny, 12e année.

Transcona

Gagnants au tirage

Le souper paroissial d'Action de grâces qui eut lieu à Transcona le dimanche 29 septebre fut un franc succès. Merci à tous ceux et celles qui sont venus encourager cet événement organisé par La Ligue des Femmes Catholiques, section paroissiale l'Assomption.

Les gagnants au tirage furent: Mme Lorraine Lambert, de 424, rue Ritchot ($25.00); M. Orile Savoie, de 510, Leola, et Mlle Jeannette Comeault, de 533, Ravelston Ouest ($10.00); Mlle Lorie Kowalyshyn, de 513, Kavelston Est ($5.00).

La Boite à chansons du 27 septembre, à Lorette: ce qu'en qu'en pensent les élèves de l'Institut Collégial

LORETTE — Elle fut un grand succès, grâce à la merveilleuse organisation, aux talents variés où excellèrent les nombreux artistes, à l'élan, à la vigueur et au choix des chansonnettes françaises, aux nombreux assistants et aux frissons suscités chez les spectateurs. Un grand a même reçu l'invitation d'aller visiter les zazoos de Powerview. Ira-t-il? L'avenir le dira.

C'est la plus belle Boite à chansons; elle a atteint un succès formidable. L'action, l'aise, la variété, les talents supérieurs, les sourires étaient les ingrédients inclus dans cette soirée. Les chanteurs, les goguettes et les "Neveux de la Nature" reçurent avec chaleur des applaudissements vivifiants. Les jeunes ont pu exprimer leurs émotions et leurs talents.

Evénement fantastique! Soirée excitante! Réactions enthousiastes chez les spectateurs.

Les décorations multicolores amusaient et les artistes extraordinaires intéressaient exceptionnellement. On a obtenu du silence, de l'ordre et le plus important, la coopération de l'auditoire. Même nos parents s'amusèrent. Quelle merveille d'entendre des vedettes françaises de Lorette, Powerview, St-Adolphe, St-Boniface et d'ailleurs! Cela prouve qu'il peut y avoir du bon aussi bien en français qu'en anglais!

Noms des professeurs

Voici la liste des professeurs qui circulent à l'Institut collégial: Paul Préfontaine, principal, Sr H. Collette, assistante principale, Mike Chatyrbok, Bill Gauthier, Laurent Lamontagne, André Mahé, Gilbert Sabourin, Stephen Shewchuk, Louis Speliers, Sr Marie Melançon, Sr Cécile Trudeau, Sr Aline Genest, Sr Cécile Dupont et Sr Jean Lukasiewicz, secrétaire.

Soirée d'initiation

La première soirée dansante de l'année scolaire eut lieu le 20 septembre au gymnase de l'école secondaire. Son but principal était d'initier les nouveaux élèves. Tous ont été enchantés et ce fut un vrai succès. Tous les élèves qui y ont participé ont réussi à en faire une soirée amicale.

Renald Tremblay, Gilbert Ross et Joseph Lacasse, à la guitare, et Denis Ferland, au tambour, firent les frais de la musique, tandis qu'Albert St-Mars égaya l'auditoire comme chanteur.

MM. Préfontaine, Sabourin, Speliers et Lamontagne, professeurs, ont assisté à cette soirée, et les élèves les remercient de l'intérêt qu'ils portent aux divertissements.

La gaieté et l'entrain des nouveaux élèves montraient qu'ils étaient contents de se compter parmi les anciens. A la fin de la soirée, vint le moment de choisir un roi et une reine. Mlle Donna Johnston et M. Louis Dorge furent les heureux gagnants.

Souper paroissial

Tous sont cordialement invités au souper annuel de la paroisse de Lorette le dimanche 13 octobre à la salle paroissiale. Ce repas sera servi de midi à 7 h. p.m. Adulte: $1.25. Enfant de moins de 12 ans: 75c.

Visiteurs

On aime à signaler la visite des anciens paroissiens qui se plaisent à faire une promenade à Lorette de temps en temps: M. et Mme Alfred Landry, de Long Beach, Californie, sont venus passer quelques jours chez M. Aimé Landry et autres cousins, ainsi que chez leurs oncle et tante, Edmond et Hermine Dubuc.

Mme Clémentine Dugas recevait aussi la visite plutôt rare de M. le notaire Jean Durand, de St-Esprit, Qué., accompagné de son épouse. M. Gérard Dugas, de St-Boniface, organisa une réunion intime à l'hôtel Niakwa où se rassemblaient tous les cousins et cousines des alentours pour rencontrer ces visiteurs. On remarquait M. Alfred Dugas, de Winnipeg, cousin du notaire.

Nominations

Voici le résultat des nominations pour l'élection qui aura lieu le 23 octobre: M. Aurèle Ross, élu par acclamation comme conseiller pour le quartier no 3. Le quartier no 4 pour conseiller est vacant. Mme Rose Blom et M. Léo Dubuc ont posé leur candidature pour commissaire scolaire de la Division Seine. Un de ces deux candidats sera élu le 23 octobre. Avis aux intéressés.

L'Acte du Winnipeg Métropolitain

AVIS

Avis de l'Octroi d'un Scrutin et des Candidats nommés

Divisions métropolitaines Nos 1, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 10

A savoir:

Avis public est par les présentes donné aux électeurs des huit divisions métropolitaines susmentionnées qu'un scrutin a été accordé pour l'élection actuellement en cours dans lesdites divisions métropolitaines; et de plus que les personnes dûment présentées comme candidats à l'élection, et en faveur desquelles seulement les votes peuvent être déposés, sont:

DIVISION 1

McGARVA
WILLIAM McGARVA
de la Ville de Winnipeg
Surintendant

ROBERTSON
ANDREW NICOL ROBERTSON
de la Ville de Winnipeg
Représentant de ventes

WOLOWIEC
STANLEY WOLOWIEC
de la M. R. d'Assiniboia
Entrepreneur-électricien

DIVISION 3

KARDASH
WILLIAM A. KARDASH
de la Ville de Winnipeg
Gérant

PULOSKI
WILLIAM (BILL) PULOSKI
de la Ville de Winnipeg
Mouleur d'aciérie

SULYMKO
JOHN PETER SULYMKO
de la Ville de Winnipeg
Vendeur

DIVISION 4

CARRICK
STAN CARRICK
de la Ville de Winnipeg
Ingénieur civil

FEUER
MORRIS FEUER
de la Ville de Kildonan Ouest
Avocat

GALANCHUK
KENNETH J. GALANCHUK
de la Ville de Winnipeg
Avocat

PERMUT
RUBY PERMUT
de la Ville de Kildonan Ouest
Représentant en publicité

DIVISION 5

TOPOLNISKI
LORNE MATTHEW TOPOLNISKI
de la Ville de Winnipeg
Gérant d'hôtel adjoint

WILLIS
JACK WILLIS
de la Ville de Kildonan Est
Gérant de succursale

DIVISION 6

BOWDEN
WALTER BOWDEN
de la M. R. de Kildonan Nord
Gérant général

DALY
WILLIAM DUNCAN DALY
de la Ville de Winnipeg
Vendeur d'immeubles

WOLFE
BERNIE WOLFE
de la Ville de Transcona
Directeur

DIVISION 7

ALLARD
JEAN R. ALLARD
de la Ville de St-Boniface
Expert conseil en relations humaines

McGURRAN
JOHN W. McGURRAN
de la Ville de St-Boniface
Gérant de ventes de district (Pharmacien)

DIVISION 9

HAWRYLUK
WILLIAM HAWRYLUK
de la Ville de Winnipeg
Comptable public

HUTTON
WILLIAM JOHN HUTTON
de la Ville de Winnipeg
Professeur-Conseil

WHITE
ROSS WHITE
de la Ville de Winnipeg
Gérant

DIVISION 10

FINDLAY
THOMAS BURNS FINDLAY
de la Ville de St. James
Gérant retiré

SANSOME
JOSEPH HENRY SANSOME
de la M. R. d'Assiniboia
Avocat

Ce dont tous les intéressés sont requis par les présentes de prendre connaissance, et de se conduire en conséquence.

Date de l'Election — Mercredi 23 octobre 1968

Donné sous mon seing en la Ville de Winnipeg ce 3e jour d'octobre 1968.

K. E. PORTER,
Directeur Métropolitain du Scrutin.

DIEU PROTÈGE LA REINE

Le Sp/4 Pierre Marcotte, fils de M. et Mme Arthur Marcotte, de St-Malo, partait le 30 septembre pour le Vietnam où il servira dans l'Armée américaine. A la fin du mois d'août, Pierre revenait de l'Allemagne pour des vacances chez ses parents avant son départ. A cette occasion, les Chevaliers de Colomb de St-Malo organisèrent une soirée qui eut lieu le vendredi 27 septembre à la salle Malo où de nombreux parents et amis se réunirent. On remarquait la présence de Marc Benoit, cousin, et Ricky Chaput, ami de Pierre, de Walhalla, qui arrivaient de Thaïlande quatre jours plus tôt. On célébra également à cette soirée le 21e anniversaire de mariage de M. et Mme Benoit Coulombe et le 35e anniversaire de mariage de M. et Mme Arthur Marcotte.

Ste-Agathe

Çà et là

En revenant d'un voyage de plusieurs mois en France, M. Gustave Scoops, de Victoria, C.-B., s'est arrêté dans la région pour y visiter de vieux amis de Ste-Agathe et Aubigny.

Le vendredi soir 4 octobre, le Conseil étudiant de l'école intermédiaire avait organisé une fête à l'occasion du premier anniversaire de mariage de deux de leurs professeurs, M. et Mme Donald Toupin. MM. les curés d'Aubigny et de Ste-Agathe, le personnel enseignant et les concierges étaient présents. Le gentil geste des étudiants mérite félicitations et remerciements.

St-Joseph

Remerciements

La famille Brunet désire exprimer ses remerciements au personnel de l'hôpital de Morris, spécialement aux docteurs Boucher, Walker et Welsh et à Mlle Theissen. Merci aussi à tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, assistance aux funérailles ou de toute autre façon, à l'occasion de son récent deuil. Un merci spécial aux membres du clergé, ainsi qu'aux membres de la Ligue des Femmes Catholiques pour le goûter servi après le service.

N.-D.-de-Lourdes

Elections municipales

Le mercredi 2 octobre dernier, jour des nominations, les électeurs avaient l'occasion de choisir leurs représentants aux élections municipales. M. Marcel Roch fut réélu maire; MM. Raphaël Vuignier et Marcel Deroche, réélus conseillers par acclamation; commissaires d'école pour le district de l'école consolidée, MM. Marcien Bosc, Lloyd Hague, Antoine Charrière et Raymond Yarjau, tous élus par acclamation; commissaires réélus par acclamation pour l'école de la Division de la Montagne: quartier no 2, M. Lionel Badiou; quartier; quartier no 4, M. le Dr Hubert Delaquis; quartier no 5, M. Jean Dheilly.

Ste-Geneviève

50e anniversaire de la paroisse

Le dimanche 20 octobre auront lieu des célébrations à l'occasion du 50e anniversaire de la paroisse. La journée débutera par une messe concélébrée à 10 h. par Son Exc. Mgr A. Hacault et les anciens curés de Ste-Geneviève, MM. les abbés O. Moquin, G. Swoboda, P. Deschênes, M. Giroux et P. Jean, et le curé actuel, M. l'abbé R. Gagné. Le fondateur de la paroisse, Mgr A. Beaudry, du Foyer Youville, sera aussi présent à la fête.

La cérémonie religieuse sera suivie d'un dîner paroissial servi de midi à 3 h. p.m. et d'un thé de 3 h. à 5 h. p.m. en l'école neuve dont l'ouverture officielle aura lieu le même jour.

A partir de 1 h. de l'après-midi, il y aura tir à la dinde à l'extérieur pour les hommes et, à l'intérieur de l'ancienne école, il y aura bingo, musique et autres divertissements.

A 5 h. se fera le grand tirage de $50.00 et d'objets divers, don des Soeurs Grises de la maison provinciale. Le tout sera suivi du couronnement de la candidate gagnante parmi les candidates suivantes: Mlles Simone Morin, Suzanne Mondor, Isabelle Fiola et Agathe Desrosiers.

Bienvenue à tous à Ste-Geneviève le 20 octobre prochain.

Nouvelles sportives

Les jeunes de la paroisse ont rapporté quatre coupes. D'abord, les Bisonnettes, au jeu de balle molle, ont gagné les deux trophées de la section de la Rivière-Seine, sous la direction de M. Ernest Desrosiers, entraîneur.

Les Bisons de Ste-Geneviève et Ross ont aussi rapporté la coupe pour la catégorie B de la Rivière-Seine, et les Alouettes de Ste-Geneviève se méritèrent le trophée pour le plus grand nombre de points comptés dans leur catégorie. MM. Lucien Legal et Camille Ross étaient les entraîneurs.

Félicitations à tous et chacun et bonne chance pour l'année prochaine.



LA COMMISSION DES EAUX DU MANITOBA

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

Niveaux du Lac Dauphin

ATTENDU QUE le Ministre des Mines et des Ressources Naturelles a demandé à la Commission des Eaux du Manitoba d'établir et de porter à la connaissance du Ministre ce qu'elle croit être la moyenne des niveaux (d'élévation) du Lac Dauphin qui serait la plus satisfaisante et la plus facile d'exécution, qui pourrait être contrôlée pour rencontrer au mieux les besoins des intérêts dépendant des niveaux de ce lac, dès maintenant et pour un avenir prochain.

PAR CONSEQUENT VOUS ETES AVISE que la Commission des Eaux du Manitoba tiendra une audience publique le lundi 4 novembre 1968, à 10 h. a.m., au Palais de Justice, à Dauphin, Manitoba.

Toute personne intéressée à faire des remarques relativement aux niveaux du lac Dauphin, doivent faire connaître leur désir au secrétaire suppléant de la Commission. Vos observations devront être envoyées par la poste aux bureaux de la Commission au plus tard le 26 octobre 1968. Si possible envoyez-en six copies.

(Mrs.) JUDY L. BROWN
Acting Secretary
The Manitoba Water Commission
693, avenue Taylor
Winnipeg 9, Manitoba
Tél. no. 284-4470

AVIS PUBLIC
COUR DE REVISION

LA COUR DE REVISION, pour **reviser l'évaluation 1969**, du village de Notre-Dame-de-Lourdes, se tiendra **le 29 octobre 1968, à 7 h. p.m.**, en la **salle municipale** dudit **village**.

Tout appel doit être envoyé au Greffier du village de Notre-Dame-de-Lourdes pas plus tard que **10 (dix) jours** avant la date mentionnée ci-dessus.

Daté au village de Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba, ce 21e jour de septembre 1968.

Alain Durand,
Secrétaire-trésorier.

PUBLIC NOTICE
COURT OF REVISION

THE COURT OF REVISION for the **1969 revised assessment** of the Village of Notre Dame de Lourdes, will be held on the **29th day of October 1968, at 7:00 P.M.** in the **Municipal Hall** of the said **Village**.

That all **APPEALS** must be sent to the Clerk of the Village of Notre Dame de Lourdes at the latest **10 (ten) days prior** to the date mention above.

Dated at the Village of Notre Dame de Lourdes, Manitoba, this 21st day of September 1968.

Alain Durand,
Secretary-Treasurer.

St-Norbert

L.F.C.

Le mercredi soir 18 septembre avait lieu la première réunion mensuelle de l'automne. Après avoir souhaité la bienvenue à tous, la présidente remercia toutes celles qui ont continué le travail de la Ligue des Femmes Catholiques durant les mois de vacances, entre autres, le comité social par ses visites aux malades, etc. Après un court rapport des comités, on passa aux projets d'avenir. Le bingo annuel aura lieu en novembre prochain.

M. l'aumônier adressa la parole, puis répondit aux questions de la boîte aux questions.

La vente des livres de recettes se continue. S'il y a des lectrices qui aimeraient s'en procurer, vous pouvez le faire en envoyant la somme de deux dollars à l'une des adresses suivantes: Mme Honoré Chartier, C.P. 128, St-Norbert; Mme René Provost, C.P. 96, St-Norbert. Vous recevrez votre livre sans délai, port-payé.

Le mercredi 25 septembre, plusieurs membres se rendirent au Parc Windsor pour assister à la rencontre régionale de la Ligue.

Activités à l'Institut collégial

Dès le commencement de l'année scolaire, les étudiants de l'Institut collégial de St-Norbert ont commencé leurs activités sociales et sportives. Il faudra dire un mot de bienvenue aux Etudiants de St-Adolphe, Ste-Agathe, Aubigny et St-Vital et aux nouveaux professeurs. Il faut remarquer que près des trois quarts du corps étudiant est d'extraction française. Le principal est M. René Deleurme et le nouveau conseiller, le R. P. Jean-Paul Isabelle, O.M.I. Les nouveaux étudiants font partie du système des sports. Le nouveau conseiller des sports est M. Denis Robert. Avec près de 400 élèves à l'école secondaire on peut conclure que le système réussira.

La semaine du 22 septembre fut celle de la campagne électorale et des élections. Le mercredi, les étudiants se rassemblèrent dans l'auditorium pour les discours des candidats. Le jeudi fut le jour d'initiation des nouveaux écoliers. Des tâches non difficiles mais embarrassantes furent confiées aux élèves. Le vendredi, on procéda aux élections. Le président choisi fut M. Ronald Tellier. Les autres candidats étaient Gérard Dorge, Roger Grégoire, Gilbert Cloutier et George Snead. M. Denis Levasseur fut choisi vice-président. La trésorière est Mlle Gisèle Bisson. Mlle Céleste Lajeunesse fut élue secrétaire par acclamation.

Le vendredi avait lieu la soirée dansante des initiés. On choisit comme reine Mlle Eleanor Berthelette. Ses princesses furent Mlles Darlene Nikkle, Jeannette Aubin et Gabrielle Seidl. On remercie le comité d'élection: MM. Jean Nobiss et Tony Harding et Mlle Irène L'Heureux.

Çà et là

Son Exc. Mgr Antoine Hacault fit sa visite pastorale le 15 septembre et chanta trois messes. Dans l'après-midi il reçut les paroissiens à la salle Ritchot.

Ces dernières semaines ont vu la démolition de l'hôtel de St-Norbert. Cette bâtisse, vieille de près de 100 ans, avait logé L. Riel durant les "troubles politiques". C'est à noter que M. Léo Perreault, un des charpentiers pour le nouvel hôtel, est descendant des Perreault qui étaient du côté de Louis Riel durant ces jours terribles.

M. le conseiller Gabriel Cloutier dit qu'il briguera encore une fois les suffrages comme conseiller du quartier 3 dans la municipalité rurale de Fort Garry. Il fut conseiller pendant 14 ans.

Sincères condoléances à M. Roland Papineau qui vient de perdre son frère.

Les camps de liturgie:

Nouvelle expérience de pastorale des jeunes

Dans un monde continuellement en voie de changement, l'Eglise cherche à adapter ses manières de transmettre son message évangélique. Au niveau de la jeunesse étudiante, un nouveau mouvement de pastorale prend de l'ampleur; il s'agit des "camps de liturgie". A la demande de plusieurs éducateurs et étudiants voici donc quelques renseignements qui pourraient intéresser les lecteurs à ce sujet.

Origine — Conscients des besoins d'une catéchèse et d'une formation liturgique renouvelées, un groupe d'éducateurs et de théologiens de Montréal entreprirent, vers le début de Vatican II, une série de camps de liturgie pour des étudiants du secondaire.

Définition—Cette expérience de vie chrétienne et communautaire connut une telle ampleur qu'un mouvement fut aussitôt formé. Ce mouvement prit le nom de "L'Association des Comités de Liturgie des Ecoles Secondaires" (L'ACLES). Il se définit comme "un service, mis à la disposition des étudiants du secondaire pour leur permettre d'acquérir une solide formation liturgique au sein de leur école".

Association diocésaine—Cette expérience de camps de liturgie fut introduite au Manitoba en mars de cette année. Après l'expérience de 5 camps de fin de semaine, une centaine de jeunes, garçons et filles, et un certain nombre d'adultes, aumôniers et éducateurs, ont manifesté leur intérêt et le désir de continuer cette expérience liturgique.

Pour donner suite à ce désir, trois animateurs avec deux jeunes des camps de liturgie ont rencontré Mgr Baudoux et les principaux responsables de la Pastorale des jeunes dans le diocèse: Catéchèse, Liturgie, Action Catholique. Constatant la richesse nouvelle apportée à la pastorale diocésaine, ces derniers se montrèrent désireux de collaborer selon leurs fonctions propres au succès de l'ACLES. Mgr Baudoux approuva le mouvement et lui souhaita une expansion diocésaine.

Thème 1968-69: L'Eglise, c'est nous — Notre association manitobaine de liturgie suivra le programme préparé par l'équipe centrale de Montréal. Ce programme est construit sur un cycle de trois ans: le Rassemblement, la Communauté, et l'Eglise, c'est nous.

Nécessité de ces camps — "Les camps de liturgie ne sont pas une fin, mais un moyen d'initier et de former les jeunes en liturgie. Ces camps nous apparaissent comme une nécessité pour deux raisons: 1) pour donner aux jeunes le dynamisme qui les lance et les soutient dans leur action liturgique; 2) pour leur faire vivre le thème de l'année, réparti en 2 semestres." Le camp de fin de semaine donne au jeune une conception exacte de la liturgie et un dynamisme pour s'engager dans un comité scolaire ou paroissial.

Date — Le premier camp est fixé pour la fin de semaine du 18-19-20 octobre, et les autres se suivront à une fréquence d'environ deux par mois.

Durée — Du vendredi soir à 8 heures au dimanche après le souper.

Participants — Une quarantaine d'étudiants, gars et filles. Aussi, des aumôniers et éducateurs intéressés.

Endroit — Collège St-Joseph d'Otterburne.

Pension — Le coût total est de $8.00.

Pour renseignements — Correspondance: L'ACLES (du Manitoba), a/s P. Gilles Gratton, c.s.v., C.P. 204, St-Jean-Baptiste, Man. — Téléphone: 758-3440, Père Gilles Gratton; 758-3559, M. l'abbé René Touchette.

Ce dessin d'architecte laisse deviner l'ampleur des nouveaux édifices scolaires qui seront bientôt construits à Ste-Anne: en tout, onze salles de cours, dont une pour les Arts domestiques et une autre pour les Arts et Métiers, une bibliothèque et un auditorium. L'ensemble coûtera près d'un demi-million de dollars. Les nouveaux édifices devraient être terminés pour la rentrée des classes l'automne prochain. Les autorités scolaires du District de la Rivière-Seine précisent que l'école secondaire de Ste-Anne reçoit également les élèves de Ross, Ste-Geneviève et Richer.

N.-D.-de-Lourdes

Bingo

Le dimanche 29 septembre, la soirée de bingo fut un succès. Plus de 150 personnes étaient présentes. Le prix de $50.00 fut gagné par Mme Eleanor Anger, de Miami; prix de $10.00, Mlle Marie-A. Pantel, Mmes Thérèse Talbot, Norbert Delaquis, Albert Delaquis, Lina Land, de Carman, M. Lawrence, de Treherne, et Ann Schriber, de Rathwell, MM. Marcel Weicker, Michel Boulet, de Somerset, et Jack McKenzie, de Carman; $5.00, Mmes Albert Augert, Antoine Labossière, Antoine Chabbert, Ernest Deurbruck et Hélène Rathwell, de Holland, M. l'abbé Lucien Roy, MM. Denis Bibault, R. Watkins, de Rathwell, et O. Anger, de Miami. Les prix d'entrée ($5.00 chacun) allèrent à Mme Albert Labossière, de St-Léon, et M. Roger Rondeau, de Cardinal.

Le dimanche 13 octobre, à l'occasion du grand souper à la volaille immédiatement après le repas, il y aura un bingo spécial avec gros lot de $100.00 sans limite. N'oubliez pas de venir à Notre-Dame-de-Lourdes le 13 octobre pour y rencontrer vos parents et amis et jouir d'un bon repas à la volaille.

Bienvenue

Cordiale bienvenue au nouveau chef de gare, M. Marcel Augert, qui revient après 18 ans d'absence. Rappelez-vous qu'il est toujours à la disposition du public pour tous billets de voyages et autres.

La Broquerie

Souper

Grâce à la collaboration de tous, le souper paroissial fut un vrai succès. 1,133 repas ont été servis.

L'équipe responsable remercie tous les paroissiens pour leur générosité et leur bonne coopération, ainsi que tous les parents et amis des paroisses environnantes qui sont venus l'encourager.

Malades

Prompt rétablissement et heureuse convalescence à Mme Alexina Freynet, aux jeunes Michelle Daneault et Marc Nadeau, patients à l'hôpital ou de retour à la maison.

Va-et-vient

M. et Mme Léo Nadeau faisaient au cours des vacances un intéressant voyage dans l'Est. Ils s'arrêtèrent d'abord à Hull, Qué., visiter trois frères de Mme Nadeau, MM. Paul, Michel et Guy Rocan, et un cousin, M. Adrien Rocan. A Montréal et Québec ils visitèrent quelques centres historiques. A St. Catharines, Ont., ils rendirent visite à Mmes A. et H. Pelletier, tantes de Mme Nadeau.

M. et Mme Raoul Gagnon, de Hearst, Ont., sont venus en visite, récemment, chez leurs parents et amis de La Broquerie et Vassar.

M. Joseph Gamache, de Maillardville, C.-B., était de passage chez son neveu, M. Victor Gamache. Il était accompagné de sa fille, Mme André Molgat, de St-Vital.

Mlle Lucie Blanchette, fille de M. et Mme Benoît Blanchette, est de retour de vacances de quelques semaines dans la province de Québec. Elle visita, entre autres, ses grands-parents, M. et Mme Aimé Blanchette, de Ste-Marie-de-Beauce.

Mme Joseph Pedneault (Antoinette), de Victoria, C.-B., était de passage à La Broquerie tout dernièrement. Elle était accompagnée de sa mère, Mme Basile Savard, et de sa tante, Mme Alphonse Rocan, toutes deux de St-Boniface et anciennement de La Broquerie.

L'Institut collégial St-Paul d'Elie

Retour à la classe

L'année scolaire 1968-69 est commencée. Malgré le temps pluvieux du premier jour, nous avons remarqué l'atmosphère joyeuse à l'intérieur de l'école. Tous les élèves furent reçus cordialement. Le surcroît des élèves des 7e et 8e années posa peut-être quelques problèmes au début, mais bientôt chacun se trouva dans sa classe parmi ses copains. Tout était tellement bien organisé que les inscriptions furent bientôt terminées, et notre première journée terminée. L'avenir?

Et bien, pour quelques-uns, ce n'est peut-être qu'une autre année, mais pour nous, les élèves de 12e année, c'est la dernière. Nous ne pouvons qu'éprouver un peu de peine. Alors, nous sommes décidés d'en faire une année inoubliable.

La semaine des commençants

La deuxième semaine de classe fut dédiée à nos commençants. Ce fut une semaine comblée de connaissances, de jeux et de rires. Chaque nouvel élève devait s'identifier à sa manière. Aussitôt nous avons senti l'effet enrichissant du contact avec ces personnalités intéressantes. Le tout s'acheva avec le tribunal de "kangourou" durant la journée du vendredi et par une danse de bienvenue au cours de la soirée. Bienvenue à nos nouveaux copains!

Récréation

Même si les équipes ne sont pas encore formées, le gymnase est toujours le centre d'activités. Présentement, le volley-ball et le football sont les plus populaires. Déjà nous avons joué d'un jeu de volley-ball entre les enseignants et l'équipe des garçons de l'année dernière. Nous avons remarqué qu'à force de peine et de misère, les enseignants remportèrent la victoire. Prenez garde, chers professeurs, nous nous reprendrons!

Claudette Piché,
12e année.

Aubigny

Remerciements

La famille Edmond Saurette remercie tous les parents, amis, religieuses et membres du clergé qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières, tributs floraux, assistance aux prières et aux funérailles ou de toute autre façon, à l'occasion du décès de M. Saurette.

Réunion de la L.F.C.

Le 10 septembre, les membres de la Ligue des Femmes Catholiques se rendaient à l'ancienne école du village pour la première réunion d'automne. Après la récitation de la prière, la lecture des rapports et un mot de bienvenue à une nouvelle aspirante, la présidente fit part des nouveaux règlements de la Ligue. Des projets furent discutés et organisés, puis le tout se termina par un café.

Çà et là

Les élèves qui sont retournés aux études se voient transporter par autobus, soit à St-Pierre, St-Malo, St-Jean-Baptiste ou Ste-Agathe. Quelques élèves sont heureux de retrouver à Ste-Agathe d'anciennes institutrices telles que Mmes M. Dumesnil et J.-M. Ritchot.

Parmi les personnes d'Aubigny qui enseignent dans la Division scolaire de la Rivière-Rouge on remarque Mme H. St-Onge et M. Léo Robert (Mme Simone Chartier, comme remplaçante), à Ste-Agathe; Mmes Ronald Saurette et Kenneth Robert, à St-Pierre; Mme Adrien Pelland, à Ste-Elisabeth. Mlle Mona Robert, nouvelle institutrice, est allée enseigner à Snow Lake.

Mlles Esther Roy, Madeleine et Rolande Richot, MM. Louis Ritchot et Pierre Palud suivent des cours, soit au Collège de St-Boniface, à l'Université de Manitoba ou à l'Université de Brandon.

A l'occasion du retour de l'Est du R. F. Norbert Ritchot, C.S.V., et de la visite de Mme Rachelle Hayes, de Manassas, Virginie, la famille J. Ritchot se réunissait après plusieurs années de séparation. Mme Hayes était accompagnée de ses deux enfants.

M. et Mme John Ouimet sont actuellement à Edmonton où ils se sont rendus pour le mariage d'un petit-fils.

Mme J.-M. Palud est convalescente à son foyer après deux semaines d'hospitalisation. Mmes O. Clément et O. Vermette ont été hospitalisées à Morris pour une semaine.

A corriger

On voudra bien corriger l'erreur qui s'est glissée dans le bas de vignette de la page 7 de notre numéro de la semaine. L'école de Richer appartient au district scolaire de la Rivière-Seine et non de la Rivière-Rouge.

Lorette

Rentrée des classes

Le 3 septembre était le jour du retour en classe. 475 élèves se sont inscrits à l'école élémentaire Lagimodière. Le personnel enseignant pour l'année 1968-69 comprend M. Paul Préfontaine, principal; Sr Claire Toupin et Ronald Chay (8e année); Sr Gwen et Mme Thérèse Grégoire (7e); Mme Phyllis Clink et M. Martial Marcoux (6e); Mme Olive Manaigre (4e et 5e); Mme Yvette Gagnon (5e); Roma Labossière (4e); Yvonne Bonin et Yvette Emond (3e); Sr Marie-St-Pierre et Mme Muriel Bourrier (2e); Lucille Fiola et Sr Marie Chatel (1ère); Mme Léona Manaigre (classe maternelle); Mme Malvina Blanchette (classe des moins doués); Mme Irène Cavaline (secrétaire).

Çà et là

Mlle Gabrielle Jeanson, employée au magasin Eaton de Montréal pendant 18 ans, est venue visiter sa mère, Mme Marie-Anne Jeanson, et doit maintenant travailler à Winnipeg.

Prompt rétablissement à M. Georges Marcoux et à Mme Clément Balaz, qui ont fait un séjour à l'hôpital, ainsi qu'à M. Thuribe Ross, patient à l'hôpital des invalides à St-Vital.

M. et Mme P. Hamel sont allés passer quelques semaines avec leur fille à Kincaid, Sask. Ils se rendront à Gravelbourg, Regina, Calgary et Vancouver pour y visiter leurs neveux et nièces.

M. G. Bisson, M. et Mme René Gendron, Mlle Hébert, MM. Derksen, Marcien Désorcy, Paul Leblanc, E. Beaudry et Victor Carbonneau, gérant de la Coopérative, se sont installés dans des logis à Lorette.

Trois membres de la Ligue des Femmes Catholiques, Mmes Madeleine Cournoyer, Rosa Therrien et Lucie Gagnon, se sont rendus, le 25 septembre, en l'auditorium de l'école Béliveau pour la rencontre régionale lancée par le Conseil diocésain. Elles ont bien apprécié l'aide précieuse et les sages conseils reçus et se proposent d'en faire bénéficier les autres membres de leur section.

L'Assurance-chômage

Mes prestations saisonnières ont cessé

Q. — "Je remplis les conditions d'admission au bénéfice des prestations saisonnières d'assurance-chômage et j'ai lu dans une brochure de la CAC que des prestations doivent être payée jusqu'à et y compris la semaine dans laquelle tombe le 15 mai. Le bureau local de la CAC a cessé de me verser des prestations un mois avant cette date. On me dit que mes prestations sont épuisées."

Le versement des prestations saisonnières est assujetti, tout comme les prestations ordinaires, à certaines conditions. Dans les deux cas, les prestations se fondent sur les contributions versées. Donc, bien que la semaine où tombe le 15 mai soit la dernière semaine à l'égard de laquelle des prestations saisonnières peuvent être versées, cela ne signifie pas que des prestations saisonnières sont versées à tous les requérants jusqu'à et y compris cette semaine. Vous n'aviez pas, semble-t-il, versé assez de contributions pour recevoir des prestations jusqu'à cette date-là.

Q. — "Je veux présenter une demande initiale de prestations d'assurance-chômage. Où puis-je obtenir une formule de demande?"

Vous en trouverez au bureau de poste local. Remplissez-la en tous points et envoyez-la sans délai. Prenez soin d'insérer la carte-adresse de sorte que l'adresse du bureau soit visible par la fenêtre de l'enveloppe.

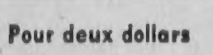
Comment puis-je prouver que le bureau de la CAC a fait erreur?

Q. — "Le bureau local de la CAC me fait savoir que je n'ai pas assez de timbres pour établir mon droit aux prestations, mais je suis certain d'en avoir assez. Comment puis-je prouver qu'on a fait erreur?"

Préparez une liste complète des nom et adresse des employeurs pour le compte desquels vous avez travaillé au cours des deux dernières années. Mentionnez clairement les dates auxquelles vous avez commencé et cessé de travailler. Envoyez cette liste au bureau local de la CAC, ainsi que votre livret d'assurance courant et tout document à l'appui que vous pouvez fournir, et demandez qu'on les examine. Le bureau les examinera et vous informera du résultat de son examen.

Q. — "Je suis malade et je ne travaille pas. Puis-je toucher des prestations d'assurance-chômage?"

Tout dépend des circonstances. Si vous avez versé assez de contributions pour avoir droit aux prestations, que vous ayez observé la période d'attente obligatoire et étiez sur le point de commencer à toucher des prestations au moment où vous êtes tombé malade, vous avez droit aux prestations. Toutefois, si vous avez perdu votre emploi à cause de votre maladie, vous ne pouvez toucher des prestations jusqu'à ce que vous soyez de nouveau capable de travailler et disponible pour travailler.



LA ROUE D'INFORTUNE

FUMEUR AU LIT — ALERTE TARDIVE — DÉCHETS ET ORDURES — ISSUE BLOQUEE — FILERIE DEFECTUEUSE — ENFANTS SANS SURVEILLANCE — LIQUIDES INFLAMMABLES — FUSIBLE MAL CALIBRE

PREVENEZ L'INCENDIE

Billet du mercredi

Les mammifères de notre pays

Les livres sur la faune canadienne n'abondent pas.

En français surtout, présentant comme il se doit les mammifères, les oiseaux ou les poissons du pays, ceux-là en particulier du Québec, qui vivent avec nous et autour de nous, que nous connaissons mal, que nous devrions mieux apprécier.

Aussi une réédition pratique et de format commode, de l'ouvrage de St-Denys J. Duchesnay et Rolland Dumais, intitulé **Les Mammifères de mon pays**, sera-t-elle accueillie avec plaisir par une foule de gens. (1)

Il s'agit en l'occurrence de nos animaux à poil et quatre pattes, auxquels s'ajoutent les mammifères aquatiques que sont la baleine franche, le cachalot et le marsouin commun, le marsouin blanc ou béluga, le morse ou cheval marin, qui n'a rien du poisson et n'est pas un animal à la façon des autres, de la souris des bois à l'élan d'Amérique.

Si le morse a quatre énormes nageoires ressemblant à des pattes, ou vice-versa, il est un phoque lourdaud, pouvant peser jusqu'à 3,000 livres, qui se nourrit d'herbes marines et de mollusques.

Il nait, vit, meurt sur les glaces des mers arctiques.

Il n'a que dix-huit dents, dont deux longues canines supérieures servant de défenses aux mâles.

Sa femelle ne se permet d'ordinaire qu'un petit par année — deux par exception — et sa gestation est de onze mois.

Ses principaux ennemis sont l'ours blanc, qui le dévore sur terre — pour ainsi parler: l'épaulard, qui s'en nourrit dans les profondeurs marines; l'homme, qui le tue pour l'ivoire de ses défenses.

* * *

Et voilà comme on devient savant à parcourir, même d'un oeil distrait, le manuel de Duchesnay et Dumais.

Le livre est de consultation facile, qui dit vite ce que l'on veut savoir, l'explique en de courts paragraphes, l'illustre par des dessins sur l'animal, sa famille, ses moeurs.

En ce qui regarde, par exemple, le porc-épic, il en donne en une page sa présentation physique, l'aire de sa distribution en Amérique du Nord, sa trace sur le sable, son attitude quand il se met en défense, le détail d'une patte et d'un dard, même un agrandissement de celui-ci, montrant les **barbes** qui aident à sa pénétration dans une chair ennemie.

Il va plus loin, montrant l'animal qui se prépare à ronger un bois ou panache d'orignal, et il répond ainsi à la question souvent posée: comment se fait-il que, les orignaux mâles perdant chaque année leur bois, on ne trouve à peu près jamais celui-ci en forêt?

La réponse: parce que les porcs-épics, pour des raisons à eux, s'en régalent.

* * *

L'ouvrage ne décrit pas tous les mammifères de la province, mais la plupart d'entre eux, sans se préoccuper, par exemple, des sous-espèces — qui n'ont d'intérêt que pour les spécialistes.

Quelques-uns de nos mammifères les plus typiques, que chacun peut rencontrer çà et là, aussi bien en forêt que dans le voisinage des villes, sont l'assapan ou écureuil volant, la mouffette ou bête puante, le glouton ou carcajou, l lièvre, le raton laveur ou chat sauvage, le rat musqué et le castor, le lynx du Canada, la martre et la loutre, le vison et le porc-épic, le siffleux, les écureuils gris et roux, le tamias rayé ou suisse, le renard et le loup, l'ours noir, le cerf de Virginie ou chevreuil, le caribou, l'orignal.

Il y a aussi ceux des provinces de l'Ouest, qu'on ne voit pas chez nous et qui ont aussi leur intérêt: l'antilope et le wapiti, le bison, le mouflon et la chèvre de montagne, le coyote ou loup de prairie, le cougouar ou puma, l'ours gris ou **grizzly**, mieux connu sous ce nom anglais.

Chacune de ces bêtes a sa physionomie, son caractère, ses habitudes, et c'est un enrichissement que de les connaître.

Qui les voit mieux, celles-là surtout de chez nous, apprend vite à les aimer, les protéger et conserver, car on n'a pas idée de la tristesse qui envahirait bois et forêts, si elles disparaissaient pour ne pas revenir.

Elles sont la vie, dans les solitudes qui s'étendent au nord de nos provinces.

L'Illettré

(1) **Editions de l'Homme**, Montréal.

Il y a vingt ans mourait Gandhi

Né dans une famille jaina (religion de l'Inde fondée au VIe siècle avant J.-C.), famille pieuse et influente du Kathiawar, Gandhi était un pacifiste fervent, animé par ce respect indien de la non-violence, ce refus d'attenter à la vie de toute créature, même la plus insignifiante **(l'ahimsa)** et par un grand esprit de justice, de compassion. C'est, avec son amour pour l'Inde, ce qui aura été toute sa vie le but de ses actions et de ses écrits.

Gandhi fut élève de l'université d'Ahmadabad, puis devint avocat à Bombay. Il participa intensément à la vie politique de son pays, soutenant les communautés indiennes d'Afrique du Sud, et prit part à tous les mouvements de revendication de l'indépendance nationale.

Arrêté comme agitateur, Gandhi s'affirma comme un résistant à l'Angleterre et fit de fréquents séjours en prison. Devenu un héros national après de spectaculaires mais sincères grèves de la faim, il fit faire de grands pas au parti de l'Indépendance. Il s'efforça de soulager la misère des **Intouchables** (hors-caste, hommes exclus de la société) et tenta de supprimer l'ostracisme dont ils sont encore l'objet, ce qui lui valut l'opposition de certains brahmanes.

Cherchant une solution au problème musulman, Gandhi eut des ennemis. C'est ainsi qu'un Brahmane hostile appartenant au "Mahasabha", société secrète d'ultra-hindouisme, fut un jour l'assassin de celui qui, dans son pays, était devenu le pur héros, le saint, le Mahatma ("la Grande Ame"), le guru ("père spirituel") le plus écouté. Il y a vingt ans, son bûcher funèbre, sur les bords du Gange, fut entouré d'une foule immense et consternée. Ses cendres furent jetées dans le fleuve sacré.

Sa vie exemplaire est universellement honorée. Gandhi était un sage qui, s'il a laissé surtout des ouvrages politiques, a donné son enseignement à un petit nombre de partisans dans son **ashram** (lieu de méditation, ermitage) et a prêché la simplicité de vie pour tous. Il n'a pas établi de doctrine religieuse, mais, ayant connu le christianisme et approfondi les philosophies de l'Inde, il a pratiqué un large syncrétisme à base néo-hindouiste, tout en laissant une place à une certaine compassion bouddhique.

(Extrait du "Dictionnaire des religions" — collection des "Dictionnaires de l'Homme du XXe siècle — Larousse, éditeur.)

Le plomb ou le platine?

Lequel, de ces deux métaux, est le plus lourd? C'est le platine. Il est le plus dense et le plus inaltérable de tous les métaux; il ne s'oxyde à aucune température et résiste à l'action de tous les acides. Le platine fut signalé pour la première fois il y a juste 220 ans.

(Informations Larousse)

AVIS AUX JEUNES

A compter du 16 octobre, LA LIBERTE ET LE PATRIOTE publiera une fois par mois une section spéciale destinée aux jeunes (étudiants ou travailleurs) du Manitoba français.

Tous les jeunes, tant des régions rurales que de la ville, sont invités à participer à cette section en y envoyant leurs opinions ou des articles.

Une équipe d'étudiants de Saint-Boniface s'occupe de la préparation de ces pages, la Rédaction s'occupant seulement des dernières corrections de détail.

Les jeunes sont priés d'adresser leurs articles ou lettres à:

"L'Aube à l'envers"
a/s La Liberté et le Patriote
619, avenue McDermot
Winnipeg 2, Manitoba

Fin de septembre

Le matin s'est levé dans une tiède haleine
De ces buées d'automne qui donnent le frisson
Et la campagne entière revêt comme une reine
La mante de son blé, dans sa jaune moisson.
L'incroyable mélange de couleurs sur les arbres
A buriné cent fois ses teintes sur palette
La plus jolie de toutes est cette verte feuille
Qui au bout de la branche berce sa gouttelette
Les autres, au sol, jonchées sont celles que l'on cueille
Pour presser sous un livre dans un coin de maison —
Feuilles mortes? Jamais — elles sont immortelles
Un brillant souvenir de la belle saison.

Manie Tobie

"Pour un point Martin perdit son âne"

Afin d'expliquer l'origine de cette expression, on a inventé plusieurs anecdotes. Le "Dictionnaire des locutions françaises" (Larousse, éditeur) ne nous rapporte celle-ci que pour mémoire:

"Un abbé du nom de Martin, qui gouvernait le monastère d'Asello en Italie, voulait faire inscrire sur la porte la devise latine: **Porta patens esto. Nulli claudaris honesto** ('Porte, reste ouverte. Ne sois fermée à aucun honnête homme'). Le copiste ayant mis un point non après **esto**, mais après **nulli: Porta patens esto nulli. Claudaris honesto** ('Porte, ne reste ouverte pour personne. Sois fermée à l'honnête homme'), on rendit l'abbé Martin responsable de cette fâcheuse devise et on lui retira la direction de l'abbaye: **Uno pro puncto caruit Martinus Asello,**' c'est-à-dire: 'Pour un point Martin perdit son Asello' . . ou **son âne**, puisque **asellus, en latin,** signifie **baudet**."

VOTRE HOROSCOPE

BELIER du 21 mars au 20 avril

Soyez ferme dans vos décisions d'affaires; méfiez-vous de projets trop originaux présentés par des promoteurs inexpérimentés. Votre digestion vous complique la vie, suivez votre régime.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai

Sachez discerner les bons éléments des mauvais; entourez-vous de gens compétents et préoccupez-vous moins des apparences. Ne buvez pas pour faire plaisir à vos amis.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin

Laissez de côté les projets irréalisables qui demandent des sommes dont vous ne disposerez jamais. Ne soyez pas trop sûr d'une amitié qui peut vous coûter très cher.

CANCER du 22 juin au 22 juillet

Collaborez à de nouvelles participations, en affaires, montrez-vous prudent et poli, mais insistez qu'on vous explique les opérations.

LION du 23 juillet au 23 août

Un nouveau projet se forme et peut devenir une grande réussite. Assurez-vous que tous les détails sont vérifiés par des experts. Modérez vos activités sociales. Buvez plus d'eau.

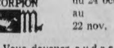
VIERGE du 24 août au 22 sept.

Vous devez prendre plus de responsabilités dans votre travail. Soyez prudent dans le choix de vos amis; une invitation vous permet de rencontrer de nouvelles connaissances. Détendez-vous!

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.

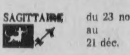
Agissez avec sagesse et diplomatie en affaires; ne rompez pas brusquement avec les gens dont vous aurez besoin. Reposez-vous davantage, et respirez mieux.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.



Vous devenez audacieux dans une entreprise, assurez-vous d'être parfaitement documenté. Et si vous êtes ébloui par une nouvelle rencontre, prenez quelques renseignements avant d'être trop intime. Pas d'abus d'alcool!

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.



Vous saurez trouver les compromis acceptables, mais dans une discussion, soyez franc et surtout gardez votre calme. Inutile de passer des examens médicaux si vous refusez de suivre les conseils.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.

N'essayez pas de sortir de votre routine habituelle trop rapidement; étudiez avec attention les propositions que l'on vous offre. Pas d'abus dans les sports!

VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.



Défiez-vous des compétences douteuses; et en général n'ajoutez pas trop confiance aux grands parleurs. De nouvelles relations deviennent possibles, mais rappelez-vous que le repos, et la tranquillité valent bien des médicaments.

POISSONS du 20 fév. au 20 mars

Soyez aussi exigeant envers vous-même que vous l'êtes envers les gens qui travaillent sous vos ordres. Sur le plan sentimental, la fidélité est une chose précieuse. N'oubliez pas des examens réguliers au dentiste.

— No 572 —

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3					■			■			■	
4					■							
5							■					
6				■				■				
7		■									■	
8							■			■		■
9								■	■			
10				■								
11			■								■	
12								■				

HORIZONTALEMENT

1—Charbon en très gros morceaux après le triage (plur).
2—Se dit dans les systèmes de philosophie grecque, des doctrines qui se transmettaient oralement.
3—Nom des dieux protecteurs du foyer domestique romain. — Sym. du Bismuth. — Appris.
4—Gros perroquets américains. — Lava avec de l'eau alcaline.
5—Partie du corps. — Somme.
6—Consonnes. — Troublé. — Vante.
7—Mammifères rongeurs.
8—Guidait. — Possède.
9—Non amis. — Orient.
10—Mouche africaine. — User l'équerre.
11—Route ouverte. — Se laisser surprendre par la nuit.
12—Rejettes par la bouche les gaz de l'estomac. — Vend.

VERTICALEMENT

1—Pèse-lait.
2—Genre type de l'ordre des acariens. — Peintre belge.
3—Qui n'est pas raisonné.
4—Limon fin. — En néant. — Phonétiquement: amplement.
5—Article. — Dépôt naturel de la mer.
6—Qui tient d'une figure symbolique.
7—Enveloppe d'un oreiller. — Note. — D'être.
8—Conj. — Saint. — Coup de baguette. — Conj.
9—De rissoler. — De la gamme (plur).
10—Ville du Pérou. — Manière d'aller.
11—Possédé. — Lettre hébraïque. — Affaibli.
12—Folioles du calice d'une fleur. — Allure du cheval.

SOLUTION DU PROBLEME No 571

■ **Horizontalement:** 1. Assoupissant; 2. Souple — Ut — Au; 3. Tu — Ter — Arase; 4. Rédemptions; 5. Orale — Bées; 6. Noca — Endos; 7. Git — Axais — Fa; 8. Eson — En — Cour; 9. Nérée — Trous; 10. Classa — Epris; 11. Eal — Sittelle; 12. Siégeras — Est.

■ **Verticalement:** 1. Astringences; 2. Soue — Oiselai; 3. Su — Doctorale; 4. Optera — Nés; 5. Uléma — Esse; 6. Perplexe — Air; 7. Tenant — Ta; 8. Suai — Di — Rets; 9. Stroboscope; 10. Anes — Ourle; 11. Nasse — Fusils; 12. Tue — Star — Set.

Le Trésor fédéral perdrait $45,000 d'impôts indirects quotidiennement

OTTAWA — Le Trésor fédéral perdrait quotidiennement $45,000 en impôts non perçus sur la vente de spiritueux, si les propriétaires d'alambics clandestins et contrebandiers d'alcool travaillaient 24 heures par jour.

C'est ce qu'a révélé en interview l'officier commandant Bertrand Giroux, de la subdivision d'Ottawa de la Gendarmerie fédérale du Canada.

Au cours du dernier exercice fiscal, la Gendarmerie a saisi plus de 23 alambics commerciaux, et plus de 6,000 gallons d'alcool ont été distillés illégalement au Canada, selon des statistiques fournies par le commandant Giroux.

Depuis 1932, la Loi de l'accise, qui relève du ministère du Revenu national, est devenue l'une des principales responsabilités de la police fédérale.

La subdivision d'Ottawa, qui englobe une bonne partie de la vallée de l'Outaouais, comprend une escouade de huit policiers, experts dans la chasse aux contrebandiers, qui travaillent sous la direction du sergent R. C. Zwidker et en étroite collaboration avec les sûretés provinciales du Québec et de l'Ontario.

Les contrebandiers fabriquent et distribuent de l'alcool, et vendent illégalement tabac et cigarettes. Outre leur tâche de réduire la contrebande au pays, les gendarmes tentent de dépister également les financiers occultes qui fournissent les fonds aux contrebandiers.

Selon l'inspecteur Giroux, le Québec est la principale source de contrebande et de fabrication d'alcool frelaté. Dans la région d'Ottawa, l'activité illégale consiste surtout en la distribution de la boisson distillée par des alambics québécois.

M. Giroux a affirmé que les contrebandiers investissaient parfois jusqu'à $30,000 et $40,000 dans un alambic, au risque d'être découverts plus tôt qu'ils ne le croyaient par la Gendarmerie fédérale.

En janvier, le poste de Gendarmerie de la région de Cornwall procédait à la saisie de 183 gallons d'alcool frelaté. En février, les gendarmes du poste du Mont-Laurier mettaient à jour un important alambic pouvant fabriquer 150 gallons d'alcool par jour et faire ainsi perdre au Trésor fédéral quelque $2,000 quotidiennement.

Lors de cette dernière perquisition, la Gendarmerie a également saisi 6,400 livres de sucre, du sel servant à la fermentation, de la mélasse, de l'acide sulfurique, de l'huile à chauffage, de la levure et un camion servant au transport de l'alcool frelaté.

L'inspecteur Giroux a rappelé les dangers de l'alcool frelaté, souvent distillé dans des conditions de propreté douteuse et avec des ingrédients malpropres ou de piètre qualité.

La loi prévoit une amende allant de $100 à $2,000 et 12 mois d'emprisonnement pour l'individu reconnu coupable d'avoir fabriqué ou aidé à fabriquer de l'alcool frelaté. A la deuxième offense, le prévenu est passible d'une amende minimum de $500.

RIVETS par George Sixta



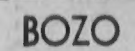


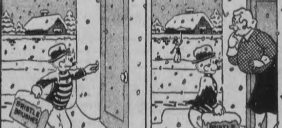






BOZO par Foxo Reardon











Décès

Au Manitoba

ST-JOSEPH —

M. Eugène Brunet

C'est avec tristesse que les paroissiens de St-Joseph apprirent le décès de M. Eugène Brunet, survenu le 21 septembre à l'hôpital de Morris. Il était âgé de 59 ans.

Le 24 septembre, à 7 h. du soir, l'église de la paroisse était remplie à capacité de parents et d'amis venus rendre un dernier hommage au défunt en assistant à la messe de Requiem célébrée par M. l'abbé L. Morin. Concélébraient avec lui MM. les abbés Raymond Roy et Georges Svoboda, anciens curés, Albert Brunet, frère du défunt, et Joseph Bellavance, natif de St-Joseph. MM. les abbés David Roy, Gabriel Poitras, Robert Robidoux, Ovila Moquin et Georges Damphousse assistaient aux funérailles.

Les porteurs étaient MM. Lionel et Roland Tremblay, Adrien et René Brunette, Raymond Perron et Eugène Parent. L'inhumation se fit au cimetière local.

M. Brunet naquit à St-Jean-Baptiste et épousa Mlle Délima Tremblay, de St-Joseph, le 20 novembre 1929. Ils résidèrent à St-Jean-Baptiste jusqu'en 1946, puis ensuite la famille s'établit à St-Joseph.

Les paroissiens se rappelleront M. Brunet comme un chrétien modèle, bon travaillant, dévoué pour sa famille, son prochain, au service de l'église et de la paroisse.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, deux fils, Roger et Aimé; six filles, Mme Lionel Bérard (Thérèse), Mme Etienne Brais (Hélène), Mme Georges Speliers (Denise), Gisèle, Sr Marie-Madeleine, F.d.l.C., et Ginette; 19 petits-enfants; trois frères, l'abbé Albert, le docteur Joseph et Emile; trois soeurs, Mme Théodore Tremblay (Marie-Jeanne), Mme Roméo Perron (Yvonne) et Antoinette.

* * *

AUBIGNY —

M. Edmond Saurette

C'est avec regret que les paroissiens apprenaient la mort subite de M. Edmond Saurette, survenue le 23 septembre. Il était âgé de 59 ans. M. Saurette naquit à Letellier et, depuis 1935, demeurait à Aubigny où il fut conseiller de la municipalité de Morris pendant les derniers 18 ans.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, trois fils, Ronald et Claude, d'Aubigny; cinq filles, Mme Georges Carrière, d'Otterburne, Yolande, de Niagara Falls, Ontario, Mmes Claude Carrier et L. Robidoux, de St-Boniface, et la Rév. Sr Pauline, S.N.J.M., de Ste-Agathe; quatre frères, Benoit, d'Aubigny, André, Denis et Joseph, de St-Boniface; quatre soeurs, Soeur Ste-Emelda, missionnaire en Afrique, Soeur St-Louis-de-France et Sylvia, de Québec, et Honorine, de la Colombie-Britannique.

Des prières furent récitées au salon funéraire Desjardins le mercredi 25 septembre, à 7 h. 30 du soir. La dépouille mortelle fut exposée en l'église paroissiale, une heure avant le service qui fut chanté le jeudi à 2 h. de l'après-midi. L'enterrement suivit dans le lot familial du cimetière de St-Boniface.

* * *

En Saskatchewan

ZENON PARK —

M. Henri-A. Rodier

Le 22 septembre est décédé à l'hôpital de l'Assomption de la localité, M. Henri-A. Rodier, âgé de 80 ans.

La dépouille mortelle fut exposée dans la sacristie de l'église où parents et amis vinrent prier près du cercueil. Le service fut chanté le 25 septembre en l'église paroissiale par le R. P. C.-E. Charest, P.S.M., de Tisdale. Les porteurs étaient MM. Louis et Gérard Riou, Georges Favreau, Florent Lalonde, Henri Rodier, fils, et Georges Nessman. L'enterrement se fit au cimetière d'Arborfield, ancienne paroisse du défunt.

M. Rodier naquit à Moyne, Aveyron, France, en 1888. Il vint au Canada en 1912 et rejoignit son cousin, le R. P. Henri Delmas, O.M.I., à Duck Lake. En 1914, il prit possession de 160 acres de terre dans le district d'Arborfield, qui faisait alors partie de la nouvelle paroisse de Zenon Park. En 1920, il s'établit comme forgeron près de l'église de cette dernière localité. En juillet 1921, il épousa Mlle Maria Lafond, de Pré-Ste-Marie, et ils demeurèrent à Zenon Park jusqu'en 1925 alors qu'ils allèrent habiter sur leur ferme dans le canton d'Arborfield. Après avoir demeuré plus de 25 années sur cette ferme, ils se retirèrent dans le village de Zenon Park où ils se construisirent une confortable résidence.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, deux fils, Raymond et Joseph, d'Arborfield; six filles, Gabrielle (Soeur Marie-Henrietta), de Montréal, Henriette (Mme G. Nessman), d'Arborfield, Annette (Mme W. Whalen), de Kars, Ont., Thérèse (Mme T. J. McNulty), de Renfrew, Ont., Marie-Jeanne (Mme F. Soulak), de Pilot Butte, Sask., et Stella (Mme Roger Gagnon), de Rocanville, Sask.; 51 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants.

Avant sa venue au Canada, M. Rodier avait fait deux années de service militaire dans l'Armée française en utilisant ses capacités comme forgeron, métier qu'il avait commencer à apprendre dès l'âge de 17 ans. Sa spécialité dans ce genre de travail était le ferrage des chevaux, alors beaucoup en usage dans les armées. Comme maréchal-ferrant servant les pionniers des deux districts de Zenon Park et d'Arborfield, ses services étaient fort appréciés de tous. Même, lorsque ces pionniers n'avaient pas ce qu'il fallait pour acquitter leurs comptes envers lui, il faisait toujours son travail avec la même bonne humeur. Sa ferme était aussi un modèle, ornée d'arbres fruitiers de différentes variétés, et qui faisait l'admiration de nombreux visiteurs.

Que son souvenir vive longtemps parmi les siens et ses nombreux amis.

* * *

WAWOTA —

Mme Georgette Lemoine

C'est avec un profond regret que les paroissiens apprenaient le décès de Mme Georgette-Henriette Lemoine, fille de Mme Jules Lemoine, née à Paris, France, et décédée le 9 septembre à l'hôpital de Wawota, à l'âge de 73 ans, munie des secours de la religion.

Les funérailles eurent lieu le 12 septembre au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le R. P. Gordon Ruslka officiait. Les porteurs étaient MM. R. Choquette, B. Hamilton, Ernest Lamontagne, Lorne Schaffer, Ronald Metzs et Garry Dickson. La maison J. G. Thomas, de Moosomin, était en charge des arrangements funéraires.

M. Lemoine précéda son épouse dans la tombe en 1957. La défunte laisse dans le deuil trois fils, Laurent, de White Rock, C.-B., le sergent Auguste, de Petawawa, Ont., et Fernand, de Richmond, C.-B.; trois filles, Mme Maurice Zébière (Gillette), de Dumas, Mme Paul Thériault (Laurence), de Regina, et Denise, à la maison, ainsi que 18 petits-enfants.

Mme Lemoine faisait partie de la Ligue des Femmes Catholiques et du Cercle St-Joseph, d'Otterburne, Manitoba.

* * *

VAL MARIE —

Mme Jeanne Gunderson

Mme Jeanne Gunderson, épouse de M. Sam Gunderson, de Weyburn, est décédée le 3 septembre, à l'âge de 46 ans.

Des prières furent récitées le vendredi soir au salon funéraire Culham, et le service eut lieu en l'église de Swift Current le samedi à 11 h.. Mgr L. Mondor, curé, officiait, assisté de M. l'abbé Roy. Les porteurs étaient MM. Paul Denniel, Arthur Tessier, Lionel Kruse, Wilfrid Douville, Jos. Leblanc et Robert Arsenault. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de Swift Current.

La défunte laisse dans le deuil, outre son mari, une fille, Gloria; un fils, Thomas; son père, M. Louis Denniel; six soeurs, Mmes Corentine Kerviche et Yvonne Douville, de Ponteix, Rose, de Moose Jaw, Mme Bernadette Tessier, de Swift Current, Mmes Marie Arsenault et Anna Leblanc, de Val Marie; cinq frères, Pierre, de Swift Current, Louis, de Laurier, Man., Jean, de Lethbridge, Alta, Joseph, de Val Marie, et Yvon, de Calgary, Alta. Sa mère et son frère, Denis, la précédèrent dans la tombe en 1961 et 1968 respectivement.

* * *

GRAVELBOURG —

Mme Henri Brisebois

Le samedi 21 septembre, à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, est décédée Mme Henri Brisebois (Rosa Préfontaine), âgée de 73 ans. Mme Brisebois était née à St-Eustache, Man., et alla demeurer à Lisieux avec ses parents en 1912. En 1920 elle épousa M. Henri Brisebois et résidèrent à Lisieux, Meyronne, Assiniboia, Shaunavon et Gravelbourg.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, trois filles, Mme Dorothy Dufresne, de Shaunavon, Germaine (Mme Alex. Samoisette) et Rita (Mme Ernest Beauchesne), de Gravelbourg; deux fils, Napoléon, de Gravelbourg, et Laurent, de Saskatoon; deux soeurs, Sr Marie-Germaine, d'Elie, Man., et Mme Laura Lamontagne, de Makwa; deux frères, Georges, de Rockglen, et Théodore, de Saskatoon.

Les funérailles eurent lieu le lundi 23 septembre en la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption, à 4 h. de l'après-midi. M. l'abbé F. Ducharme officiait, assisté de MM. les abbés Denis Préfontaine et L. Strohhofer. MM. Léon Lamontagne et Raymond Beauchesne portaient la croix de procession et celle du cercueil respectivement. Les porteurs étaient MM. Léo, Treflé et Gérard Brisebois, Ronald et Joseph Préfontaine et Paul-Emile Lamontagne.

* * *

BELLEVUE —

M. Adrien Gaudet

Le vendredi 20 septembre, M. Adrien Gaudet rendait son âme à Dieu, à l'hôpital de Wakaw. Né dans la province de Québec, M. Gaudet est venu dans l'Ouest lorsqu'il était très jeune.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Valéda; deux fils, Maurice, de Hinton, Alta, et Sylvio, de Bellevue; huit filles, Mme P. Gaudet (Yvette), de Saskatoon, Mme J. Branger (Laurence), de St-Louis, Mme R. Normand (Gilberte), de Meadow Lake, Mme G. Gareau (Madeleine), de Bellevue, Mme L. Boucher (Carmen), de St-Louis, Mme S. Kamieniecki (Emilienne), de Manning, Alta, Mme S. Théoret (Yolande), de Bellevue, et Mme R. Prince (Rita), de Perth, Australie, ainsi que 65 petits-enfants et 17 arrière-petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu à Bellevue le 23 septembre. Les porteurs étaient MM. P.-Emile, Gonzague et Léo-Paul Gaudet, Gaston et Eugène Dupuis et Yvon Ménard.

* * *

ST-DENIS —

Mme Cécile Bénard

Mme Cécile Bénard est décédée le 19 septembre à New Westminster, C.-B., à l'âge de 93 ans. Mme Bénard est née au Québec et vint en Saskatchewan en 1918. Elle vécut à St-Denis jusqu'à il y a cinq ans, date à laquelle elle partit vivre auprès de sa fille à New Westminster.

La défunte laisse dans le deuil deux filles, Mme Louis Boivin (Justine), de New Westminster, et Mme Hébert Bourgault (Louise), de Montréal; trois fils, Arthur et Albert, de St-Denis, et Lucien, de New Westminster; 30 petits-enfants et 69 arrière-petits-enfants. Son époux la précéda dans la tombe le 22 septembre 1949.

Les prières récitées le mercredi soir en l'église de St-Denis furent dirigées par M. l'abbé A. Ouellette, et le service qui eut lieu le lendemain fut chanté par M. l'abbé Tremblay. Les porteurs étaient MM. René, Léopold, Adrien et Alphonse Bénard, Armand Labrecque et Raymond Lepage, petits-fils de la défunte. L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial. Les arrangements funéraires avaient été confiés au salon Park de Saskatoon.

M. et Mme Louis Boivin, de New Westminster, étaient présents aux funérailles.

St-Denis

Ouverture des classes

Les classes ont ouvert leurs portes le 27 août. Le personnel enseignant comprend: Sr Marie-Emilie, 1ère année; Mlle MacDonald, 2e et 3e; Mlle Rose Raymond, 4e; M. Raymond Caron, 5e et 6e; Sr Gérard-Marie, 7e et 8e; à l'école supérieure St-Denis-Vonda: Sr Agnès-Marie et M. Dressler.

Plusieurs jeunes de la paroisse poursuivent leurs études à l'extérieur: Mlles Cécile, Noëlle et Louise LeBlanc, à l'Institut de Prince-Albert; Mlle Gisèle Denis, au couvent de St-Louis; Mlle Viviane Hounjet et M. Paul Hounjet, à l'école Holy Cross de Saskatoon; M. Pierre LeBlanc, au séminaire Pie X de Saskatoon; MM. Alfred LeBlanc et Philippe Laliberté, à l'Université de la Saskatchewan; MM. René Labrecque, Marven Hounjet et Gilbert LeBlanc, au Collège Notre-Dame de St-Louis.

M. Wilfrid Denis enseigne à l'école de St-Louis.

Chronique de CFRG

Nouveau bulletin de l'ACFC

Le bulletin de l'ACFC a fait, paraît-il, "peau neuve". Vous serez agréablement surpris quand vous le recevrez.

Dorénavant le bulletin sera présenté sous forme de revue. Pas tout à fait du genre de "Paris-Match", mais digne de l'heureuse initiative prise par M. René Rottiers, secrétaire-général. Je ne vous en dirai pas plus, car, après tout, ce ne serait plus une surprise. Toutefois, rien nous empêche de présenter nos félicitations anticipées à René Rottiers. Un conseil: n'insistez pas trop, car comme tout sanglier qui se respecte, il déteste les flatteries, et par prudence, je n'en dis pas plus long.

Nouvelle voix

Depuis quelque temps, vous entendez une voix nouvelle sur nos ondes. Voix agréable et bien timbrée.

L'auteur de cette nouvelle voix se nomme Christian Carreyrou. C'est un jeune homme originaire de l'Aveyron, parisianisé dès son plus jeune âge. A son âge d'homme, il se fit Montréaliser... pour finalement nous arriver dans l'Ouest dans l'espoir d'une quatrième mutation. Enfin, Christian se plait chez nous et nous nous plaisons en sa compagnie. Alors tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes de la radio et nous souhaitons garder Christian le plus longtemps possible auprès de nous.

M. M.

St-Brieux

Personnel enseignant

Les écoles de St-Brieux ont ouvert leurs portes à 352 élèves, avec le personnel enseignant suivant: école secondaire, M. L. Boyer, de St-Louis (principal), M. L. Daniel, de St-Louis, M. M. Scott, de Carrot River, M. T. Geenen, de Muenster, Sr Marie-Paul, Sr Janine Charpentier et Sr Marie-Monique; école élémentaire, Sr Marie-de-Lorette (1ère année), Mlle Céline Sénécal (1ère et 2e), Mme D. Robert (2e), Sr St-Léon (3e), Mme J. Placsko (4e), Mlle A. Croteau, de Debden (4e), M. C. Petit (5e), Mme J. Sénécal (6e), Mme H. Bernard (7e), Mme R. Bull, de Meskanaw (8e), et Mme M. Martin (8e).

Çà et là

M. Emile Rocher, fils de M. et Mme Louis Rocher, de St-Brieux, a séjourné deux semaines à Halifax et une dizaine de jours en Jamaïque avant de se rendre à Scarboroug Tobago, Indes occidentales, où il sera à l'emploi du Ministère des Travaux publics pendant deux ans.

M. et Mme John Fradette, de Princetown, Minnesota, ont passé trois semaines à St-Brieux, dernièrement. Leur fille, Alice (Mme Adrien Creurer), est venue leur rendre visite.

Prompt rétablissement à M. François Thébaud, père, qui a subi une intervention chirurgicale à l'hôpital St-Paul de Saskatoon (M. Thébaud est revenu à la maison le 28 septembre), et à Mlle Jeanne Thomas, qui a fait un stage à l'hôpital de Melfort, dernièrement.

Bienvenue à M. Gilles Tremblay et à ses enfants, de Debden. M. Tremblay est le nouvel agent des élévateurs Pool à St-Brieux. Bienvenue aussi à Mlle Marion Burlock, de Gronlid, nouvelle employée à la Caisse populaire.

M. et Mme Alexis Gallays assistaient, le samedi 28 septembre, au mariage de leur fils, Marcel, à Mlle Janice Gerwing, de Lake Lenore, célébré à Saskatoon.

Wawota

Va-et-vient

M. et Mme Eddie Hyde, de Hudson Hope, C.-B., et leurs gendre et fille, M. et Mme Ronald Riche, de Bethune, sont venus visiter Mme Hyde, mère, patiente à l'hôpital de Wawota, MM. et Mmes Robert Jacques et Maurice Zébière, ainsi que d'autres parents. Ils allèrent à Redvers où ils visitèrent Mme Clara Hyde à l'hospice et rendirent aussi visite à M. et Mme Harry Hyde, d'Alida.

M. et Mme Walter Wyporowich, de Woodsworth, rendirent visite à MM. et Mmes R. Jacques, André et Emile Baudu.

Bellegarde

Çà et là

M. et Mme Maurice Moreau sont allés à Brandon, Man., pour les noces d'argent de M. et Mme Johnny Deuwe.

Mme Blanche Gofflot, d'Antler, est de retour d'un long voyage en Belgique et autres pays.

M. et Mme Paul Cancade et leur famille, de Brandon, rendirent visite à leurs parents, le dimanche 29 septembre.

Les RR. FF. Macaire, Damien et Albani, de Cornwall, Ont., se sont rendus à Bellegarde afin d'y visiter les Frères du Sacré-Coeur.

M. et Mme Christian (Edith Moreau), de Victoria, passèrent quelques jours chez leurs parents, M. et Mme Clément Moreau.

Prompt rétablissement à M. Trefflé Roussel, hospitalisé à Redvers, ainsi qu'à Mme Jules Gofflot, de retour à la maison.

Ne pas oublier le souper paroissial annuel de Bellegarde qui aura lieu le 13 octobre. Bienvenue à tous.

Saint-Isidore de Bellevue

Çà et là

Dernièrement, M. et Mme Albert Gaudet et leur fils, Arsène, de Maillardville, C.-B., visitaient parents et amis de Bellevue et des alentours.

M. et Mme Jules Martin, aussi de Maillardville, ont rendu visite à la famille Arcade Gaudet et à des amis.

Mlle Nicolette Legrand s'est fait blesser le pied par une faucheuse, et M. Daniel Gaudet, aussi à la figure dans un accident de chasse.

Prompt rétablissement à MM. Antoine Gareau, Marcel Gaudet, Pierre Gareau et Hervé Grenier, hospitalisés dernièrement.

Val Marie

Remerciements

Les familles Gunderson et Denniel remercient tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur récent deuil.

Malades

Prompt rétablissement à Mmes Jeanne Bos et Sophie Denniel, hospitalisées à Swift Current.

Montmartre

Çà et là

MM. et Mmes Daniel Baril et Joseph Houle ont rendu visite aux familles Victor Baril, Gérard Malhiot et Lionel-Armand Préfontaine. Tous sont originaires de Prud'homme.

Mme Philo Perras s'est rendue à Coderre pour les secondes noces de sa mère.

Sincères condoléances à Mme Paul Dreher à l'occasion du décès accidentel de sa mère, Mme Armand Gaucher, de Coderre.

M. et Mme Jérôme Faubert, de Saskatoon, ont rendu visite à M. et Mme Gérald Faubert.

Mme Alice Robert, d'Edmonton, était en visite chez ses fils, Raymond et Aurèle.

Prompt rétablissement à Mmes Rita Ferraton et M. Perras et à M. Jos. Gallant, hospitalisés.

Le Frère Cyrille Giroux, fils natif de la paroisse, sera ordonné prêtre le 12 octobre par Son Exc. Mgr M. C. O'Neill, archevêque de Regina.

Duck Lake

Çà et là

Etaient en visite dans la localité, dernièrement: MM. Jean-Marie et Denis Bergeron, de Montréal, chez leurs grands-parents, M. et Mme Lucien Forseille, et leurs oncle et tante, M. et Mme Jean Forseille; M. et Mme R. Brunelle, de Victoriaville, Qué., chez M. et Mme William Brunelle; M. et Mme Dwayne Dahl, de Spokane, Wash., et M. H. Daoust, de Montréal, chez M. et Mme Ferdinand Lanovaz.

Mme M. Gaudet est revenue enchantée d'un voyage chez son fils, à Vancouver.

Félicitations à M. et Mme Robert Lemauviel à l'occasion de l'ouverture de leur nouveau restaurant. Venez donc à Duck Lake vous régaler chez Bob et Inez. Le personnel vous sert d'une façon très aimable et tout est bilingue.

Bienvenue au nouveau gérant de banque, M. Aurèle Gaudet, et à sa famille. M. Gaudet remplace M. L. Moore, transféré à Saskatoon.

L'école Stobart a ouvert ses portes aux élèves. Le nouveau principal est M. E. Tokarchik.

A la source des narcotiques et des hallucinogènes, on trouve un refus de la société

N.D.L.R.
Ce n'est pas par goût de faits divers que nous publions ici ces quelques articles sur l'usage des drogues et des hallucinogènes à la mode. De nos jours, aucun milieu n'est à l'abri de ces "expériences" qui peuvent être des plus désastreuses pour la santé mentale et physique des jeunes. Nous savons de sources certaines qu'au Manitoba, il n'y a pas que dans les "high schools" de la ville que des étudiants aient essayé des hallucinogènes bien connus.

QUEBEC — Les adeptes des drogues hallucinogènes et ceux des drogues narcotiques sont des individus différents qui ont une chose en commun: le refus de participer à la société.

Si les adeptes des drogues narcotiques (héroïne, morphine, etc.) se recrutent surtout parmi les couches sociales les plus défavorisées (agglomérées dans les quartiers des grandes villes) au contraire, les adeptes des substances psychédéliques (LSD et marijuana) sont pour la plupart fils de familles à l'aise et jouissant d'une bonne éducation.

Or si les adeptes des hallucinogènes, qui se multiplient de façon inquiétante depuis deux ans, rejettent les valeurs que leur propose leur civilisation: carrière, succès, argent, par ailleurs pour les adeptes des drogues majeures (narcotiques) celles-ci sont essentiellement un moyen d'oublier, de fuir une condition qui leur apparait impossible à supporter.

Voilà les importantes distinctions que faisait, le 24 septembre dernier, M. Jacques Pelletier, membre du service de la recherche de l'Office de la prévention et du traitement de l'alcoolisme et des autres toxicomanies (OPTAT), lors du colloque international sur la sujétion aux drogues qui s'est tenu à Québec et qui groupait des savants du monde entier et plus de deux cents participants venus de 22 pays et de tous les continents.

Cadres sociaux de la toxicomanie

M. Pelletier explique que parce qu'aux Etats-Unis (on pourrait transposer en partie pour le Canada) il n'existe pas comme en Europe de force politique communiste socialiste pouvant canaliser et intégrer le refus des valeurs (carrière, argent, succès) proposées par la civilisation, un certain nombre milite dans le mouvement des droits civiques, mais la grande majorité des "contestataires" en puissance se retrouve seule face à elle-même.

D'où, dit-il, une situation objective à partir de laquelle se développent des idéologies d'approfondissement du moi, d'élargissement de la conscience, de progrès de la connaissance dont le groupe de Timothé Leary (adepte du LSD) donne une version exemplaire.

En somme, dit M. Pelletier, pour les adeptes des substances psychédéliques (hallucinogènes), il s'agit, au moyen des drogues, d'ouvrir et d'explorer de nouveaux champs dans les domaines de la connaissance et des sensations.

Oubli et abrutissement

Pour M. Pelletier, les adeptes les plus lucides du mouvement psychédélique ne cherchent pas à fuir dans l'oubli et l'abrutissement une réalité qu'ils éprouvent comme opprimante.

"Ils se considèrent, dit-il, comme des explorateurs de terres nouvelles, appelés à ouvrir au monde de nouveaux et merveilleux moyens grâce auxquels l'homme pourra s'exprimer sans contrainte et atteindre au bonheur.

Ce qu'ils cherchent à répandre, ajoute-t-il, c'est un nouvel art de vivre adapté à une civilisation qui s'automatise de plus en plus, libérant pour le loisir des périodes de temps toujours plus longues que l'homme devrait vouer à la connaissance de lui-même et à la recherche du bonheur.

"Comme cette entreprise, poursuit-il, suppose la remise en question des valeurs dominantes de notre société, il n'est pas étonnant qu'elle suscite des commentaires passionnés."

C'est pourquoi, dit-il, le désastre social causé par les drogues majeures (narcotiques) — "incontestablement plus grave que celui causé par la marijuana et le LSD" — n'est pas toujours perçu comme tel parce que les adeptes de ces drogues ne remettent généralement pas en question les valeurs à l'honneur dans la société.

Pour les narcomanes, dit-il, les drogues sont essentiellement un moyen d'oublier, de fuir une condition qui leur apparait intolérable.

Chez les minorités raciales

Or il se trouve que cette condition, chez les drogués américains, est la suivante: trois sur quatre se recrutent parmi les minorités raciales (Noirs, Porto-Ricains et Mexicains). Chacun sait que ces minorités raciales sont en même temps des minorités sur le plan socio-économique.

A première vue, dit M. Pelletier, il apparait évident qu'il y a un lien entre la situation économique des minorités ethniques aux Etats-Unis et leur importance dans le monde de la drogue.

La conduite du drogué, dit-il, pourrait s'expliquer ainsi: celui-ci de façon générale, avant de devenir toxicomane, accepte les objectifs de la société, mais constatant qu'il ne dispose pas des ressources nécessaires (notamment au point de vue éducation) pour les atteindre, en vient peu à peu à les abandonner ou du moins à agir comme s'il les avait abandonnées.

On se rend compte, dit-il, que, contrairement aux adeptes des hallucinogènes, la plupart des drogués ont dans le fond conservé les valeurs de la classe moyenne américaine. Cependant, se découvrant incapables de les réaliser, ils prirent de la distance par rapport à leur société et à ses usages et se réfugièrent dans le monde de la drogue.

"Le fait, dit le conférencier, à la suite d'une enquête scientifique, pour l'individu de s'adonner à la drogue devient le symptôme non seulement de l'individu mais de la civilisation elle-même."

Mais M. Pelletier précise que cette explication ne saurait convenir "dans le cas des adeptes du psychédélisme qui, avec leur volonté de transformation, d'accomplir une révolution intérieure, font plutôt figure de rebelles".

Peu de participation à la vie sociale

"Si, poursuit M. Pelletier, les problèmes de la sujétion aux opiacées (narcotiques) et aux hallucinogènes . . . présentent des caractéristiques bien distinctes, ils n'en soulèvent pas moins la même question (qui est un défi), qui est sans doute la plus importante qui se propose à notre époque, soit celle de la participation des citoyens à la vie de leur société."

"Les adeptes des substances hallucinogènes aussi bien que ceux des opiacées, dit-il, ne participent pas, ou très peu, à leur société. Les premiers s'en sont exclus parce qu'elle ne leur convient pas, parce qu'ils n'admettent pas les valeurs sur lesquelles elle repose: les seconds la fuient, non pas parce qu'ils refusent ses valeurs mais parce qu'elles leur semblent inaccessibles.

"Cependant, ajoute-t-il, les uns comme les autres, en se créant de petites sociétés à leur image, comme l'ont fait les adeptes du LSD, par exemple, en se regroupant dans des communautés rurales un peu partout aux Etats-Unis, ou encore en s'engageant dans les fraternités du vice, comme font les drogués des quartiers détériorés des grandes villes américaines, montrent qu'ils n'ont pas abandonné l'exigence d'une communauté vraiment humaine."

Remise en question de certaines valeurs

En terminant, M. Pelletier dit qu'il faut remettre en question certaines valeurs et les remplacer par d'autres en "mettant l'accent sur le développement intégral de la personne, développement qui ne serait pas uniquement défini en termes de réussite matérielle ou de prestige social, mais plutôt en termes d'épanouissement et d'enrichissement de la personnalité".

"De même, semble-t-il au conférencier, l'idée de promotion collective devrait-elle primer celle de la promotion individuelle, de sorte que l'individu s'enrichisse en enrichissant les autres plutôt qu'en tirant seul son épingle du jeu.

Marcel Adam
(La Presse, 25-9-68)

☆ ☆ ☆

10 p.c. des étudiants du Québec ont fait l'expérience de la "mari" et de ses dérivés

QUEBEC — Selon une enquête menée par la faculté de médecine de l'université Laval et les services de la planification et de l'information du ministère de l'éducation, 10 pour cent des étudiants des niveaux secondaire, collégial et universitaire du Québec ont déjà fait l'expérience de la colle, du LSD et de ses dérivés, ou de la marijuana.

Ces résultats de l'enquête scientifique ont été dévoilés par le Dr Marcel Hudon, de la faculté de médecine de Laval, et M. Claude Tanguay, sociologue au service de l'information du ministère de l'éducation, aux journées pharmacologiques organisées à la mi-septembre par l'université Laval.

Cette enquête qui portait sur l'usage des hallucinogènes dans les collèges et universités était la première d'envergure menée en Amérique du Nord sur ce phénomène nouveau.

Environ 20,000 questionnaires comprenant 146 questions offrant chacune neuf possibilités de réponses ont été envoyés à des garçons et filles de tous les milieux sociaux représentant une population d'environ 800,000 étudiants.

Les chiffres cités par les deux spécialistes ne tiennent pas compte des questionnaires qui ont été rejetés. En fait, 8,518 questionnaires ont été étudiés et retenus.

88 p.c. des étudiants n'ont jamais touché aux drogues

Comparativement à 10 pour cent des étudiants qui ont répondu avoir déjà fumé ou inhalé des substances hallucinogènes, 88 pour cent ont affirmé n'avoir jamais eu de telles expériences.

Les étudiants réclament des lois plus sévères

Les raisons qui ont incité les étudiants à s'adonner à la pratique des drogues varient mais l'évasion est la raison invoquée par 32.7 p.c. Les autres facteurs sont la curiosité pour 24.9 p.c. l'influence du groupe pour 22.2 p.c., le défi à la société, l'assurance en soi et une plus grande connaissance de ses potentialités pour 20.2 p.c.

Les trois quarts des 8,518 étudiants dont les réponses ont été traitées croient que l'usage des hallucinogènes peut conduire aux stupéfiants. Les enquêteurs estiment que ce danger a incité les étudiants à se prononcer en faveur de l'établissement d'une législation plus sévère sur la marijuana dans 72 pour cent alors que 84 pour cent réclame une loi identique sur le LSD.

Les hallucinogènes, des armes puissantes

Portant la parole au cours du colloque, le professeur Jacques Cheymol, membre de l'Académie nationale de médecine de France, a déclaré d'autre part que les états-majors des différents blocs mondiaux réalisaient dans le plus grand secret les travaux sur les hallucinogènes afin d'en faire en cas de guerre, des agents immobilisants pour l'ennemi.

Selon le Dr Cheymol, les hallucinogènes constituent une pièce maitresse de combat. Il a également décrit les conséquences affreuses de l'usage de tels produits.

Ces produits de synthèse pourront inhiber à son insu tout un peuple. Contaminer l'eau ou des aliments par ces substances serait de nature à créer des troubles comme des accidents para-sympathiques, c'est-à-dire des vomissements, des diarrhées, etc.:

• des accidents sensoriels comme la cécité momentanée, la perte de l'ouïe, de l'équilibre;

• des accidents psychiques où nous retrouvons des hallucinations accompagnées d'euphories puériles, de désorientation passagère, de confusion mentale ou d'indécision.

Le médecin français prévoit une grande catastrophe si les hallucinogènes deviennent des armes.

☆ ☆ ☆

Au Québec même . . .

(Suite de la première page)

bilingues gagnent $4,350 par an tandis que les Britanniques unilingues anglais gagnent en moyenne $4,758.

Qu'en est-il au Québec où le bilinguisme est un phénomène plus important qu'ailleurs au pays? D'après le rapport, "les Britanniques unilingues anglais gagnent autant que les Britanniques bilingues, tandis que les Canadiens français unilingues anglais (les assimilés) gagnent beaucoup plus que les Canadiens français bilingues. Et les bilingues français gagnent beaucoup moins que les unilingues anglais."

"Au total (. . .) les unilingues anglais gagnent $5,502 tandis que les bilingues gagnent $4,272."

"Au Québec, ajoutent les auteurs du rapport, comme dans l'ensemble du pays par conséquent, il est préférable d'être unilingue anglais plutôt que Canadien français bilingue."

"Les Canadiens britanniques, écrivent-ils, n'ont guère d'intérêt à devenir bilingues, même au Québec, tandis que pour les Canadiens français, le bilinguisme est une condition de revenu. Quoique bilingues, cependant, les Canadiens français ne peuvent espérer égaler les revenus des unilingues anglais."

Aveu pathétique de deux jeunes habitués de la drogue

MONTREAL — Récemment, devant un tribunal de Montréal, deux jeunes prévenus, accusés respectivement de possession de capsules de morphine, ont avoué sans hésitation et sans réticence que c'était là l'aboutissement d'une expérience qu'ils avaient crue sans danger.

Comme tous les jeunes de leur âge, ont-ils avoué, ils avaient commencé par une cigarette de marijuana, puis ils étaient passés au "haschich", réputé plus "fort".

Le L.S.D., et ses mirobolants "voyages", ne les avait satisfaits que pendant quelques mois tout au plus. Ils avaient alors cherché autre chose. Leur curiosité devait vite les conduire à l'héroïne et à la morphine, deux drogues dont on ne peut plus se passer lorsqu'on en a pris l'habitude.

Vendeurs de LSD pour payer leur morphine

— Mais pour vous procurer ces capsules qui se détaillent jusqu'à sept dollars, comment faisiez-vous? leur demanda le tribunal.

— Nous vendions alors tout simplement de la "mari" ou du LSD aux commençants . . .

Peu après, les deux jeunes gens révélèrent qu'ils avaient trouvé un autre truc plus expéditif: ils se fabriquaient tout simplement de fausses prescriptions pour obtenir de la morphine.

Et ainsi, pour quelques dollars, ils obtenaient quelques douzaines de comprimés qui, sur le marché noir des drogues, leur auraient coûté une petite fortune.

Le juge voulut alors savoir s'il avait devant lui des cas d'exception ou si le mal se généralisait parmi la jeunesse.

Les deux jeunes prévenus, qui semblaient avoir un désir sincère d'en sortir, affirmèrent connaitre à eux seuls près de 150 adolescents ou tout jeunes gens qui ont passé par le même processus, la même escalade, et qui en sont rendus à la morphine, à l'héroïne.

Nuits sans sommeil, journées sans manger . . .

— Que cherchiez-vous dans l'usage de ces drogues? de leur demander encore le tribunal.

Tous deux blâmèrent alors le présent contexte social.

— On veut se libérer de toutes les contraintes, dirent-ils, et le "quotidien" en est une. On veut le remplacer par de longues heures de farniente, de rêverie provoquée.

— Et qu'est-ce que tout cela vous a donné? demande finalement le tribunal.

— Des nuits sans sommeil, des journées entières sans pouvoir manger, et des douleurs atroces quand on n'avait pas de morphine sous la main.

Et les deux jeunes victimes du siècle de la drogue de réitérer qu'ils voulaient en sortir mais qu'ils ne savaient comment.

Des étudiants décident d'aider leurs semblables

QUEBEC — Les étudiants de la faculté de médecine de l'université de Laval, de concert avec leurs confrères de sociologie, en éducation et en pharmacie, formeront cette année des équipes volantes de deux ou trois membres pour y rencontrer les étudiants des niveaux secondaire, collégial et universitaire du Québec métropolitain et discuter avec eux les problèmes relatifs aux hallucinogènes tels la colle, le LSD et la marijuana.

C'est le directeur du département de pharmacologie de l'université Laval, le Dr Corneille Radouco-Thomas, qui faisait part de cette nouvelle à l'issue du colloque qui eut lieu à Québec, à la mi-septembre.

Le projet de telles rencontres a été soumis aux étudiants ayant terminé leur deuxième année de médecine et tous se sont portés volontaires. Il ne s'agira pas d'un cours véritable mais plutôt de discussions entre jeunes étudiants et "étudiants plus expérimentés" et mieux renseignés.

Lors de l'invasion de la Tchécoslovaquie

La radio libre de Prague a mis les Russes en échec

N.D.L.R. — Cet article d'un journaliste de l'Agence France Presse, Lucien Neret, permet de comprendre comment la résistance passive du peuple tchèque a pu s'organiser avec beaucoup d'efficacité contre l'armée russe.

En Tchécoslovaquie, comme en France trois mois plus tôt, le transistor a joué un rôle capital dans l'information des foules; si bien qu'il n'est pas exagéré de dire que le récepteur miniaturisé de radio est devenu une véritable arme entre les mains des populations qui se trouveraient menacées par une crise politique ou militaire.

Plus ce récepteur de radio sera miniaturisé, plus l'importance et l'efficacité de son action tendront à en faire une arme décisive, même face à l'armement le plus moderne.

Cette nouvelle forme de la "guerre des ondes" n'a plus rien de commun avec la "radio du traître de Stuttgart" que les Allemands créèrent contre les Français dès les premiers jours du conflit, en 1939. Et les radios de Tchécoslovaquie sont fort éloignées de la BBC du temps de l'occupation, quand celle-ci diffusait ses messages personnels à l'intention des commandos opérant dans les pays asservis. Pour écouter les émissions de propagande de la radio allemande ou de la radio britannique, il fallait être chez soi, l'oreille collée au récepteur qui répercutait aussi bien les paroles attendues que le brouillage adverse. Venant ainsi tout contre le poste de radio qui était alors un meuble, on commettait nécessairement une imprudence, l'imprudence de celui qui effectue une action défendue et condamnable. De nombreux Européens périrent dans les prisons ou les camps, pour s'être fait surprendre à écouter chez eux la radio de Londres.

Avec l'extrême mobilité du récepteur à transistor d'aujourd'hui, il est facile de se trouver relié en permanence au studio qui lance les nouvelles. L'autonomie est totale: plus de prise de courant, plus de rendez-vous fixe avec le récepteur immobile.

L'auditeur relié directement

Jusqu'aux événements d'Alger, lors du putsch des "colonels" contre le gouvernement français, cette formidable possibilité du récepteur à transistor fut pratiquement ignorée des gouvernements. Nulle part encore, on n'avait eu la possibilité de jauger l'influence de ce lien direct entre chaque individu et les informateurs de la radio. Dans les pays d'Europe Occidentale, la densité de l'écoute permanente est énorme, puisque l'on y compte un récepteur pour trois personnes. Aux Etats-Unis, et au Canada, cette densité est plus grande encore: la proportion y est d'un récepteur et demi par personne. Dans trois ans, avec l'avènement des récepteurs ultra-miniaturisés que nous offrira l'électronique moléculaire des circuits intégrés, les gens de la plupart des pays industrialisés disposeront d'au moins deux récepteurs de radio par personne. Ces récepteurs mesurant sensiblement les mêmes dimensions qu'un briquet de poche seront capables de retransmettre la modulation de fréquence, les ondes ultra-courtes de la VHF, et de capter au moins vingt fois plus de stations que les bons transistors actuels.

Putsch et occupations mis en échec

Dans de telles conditions, chaque citoyen sera nanti d'une source permanente d'information, une source multiple qui s'alimentera aussi bien auprès des organismes nationaux qu'auprès des organismes internationaux et supranationaux. Jamais l'information n'aura été aussi multiforme, aussi tissée de contradictions et de détails complémentaires. Jamais non plus cette information n'aura été si souverainement crue par ses destinataires. On arrive à un stade où le mensonge, quelles que soient les formes d'utilisation choisies, ne saurait plus être un instrument politique ou militaire. Naguère, les officiers français qui tentèrent le putsch d'Algérie en firent l'expérience. L'armée soviétique vient à son tour de se faire battre par cette radio mobile comme une plume, dont les récepteurs sont aussi insaisissables que les émetteurs.

Si la radio a considérablement évolué au bout de la chaîne qui nous concerne directement nous, auditeurs, elle a également réussi une belle métamorphose à l'autre bout où se trouvent les émetteurs.

Décentralisation

En quelques jours, le dispositif radio de la Tchécoslovaquie a adopté une décentralisation très proche de celle que l'on constate aux Etats-Unis. Et cela pour les mêmes raisons: les raisons d'efficacité maximum. Aux Etats-Unis, les propriétaires des stations commerciales désirent que leurs programmes retiennent le plus grand nombre possible de gens pendant le plus d'heures possibles. En Tchécoslovaquie, on désirait également que cette liaison exceptionnelle par radio atteigne le maximum d'auditeurs. On a donc "régionalisé" le réseau, de telle façon que chaque station clandestine rayonnait sur un cercle de quelques dizaines de milles seulement, dans les bandes d'ondes courtes. Un tel réseau constitué de stations qui sont cinq ou dix fois plus nombreuses qu'en temps normal, et de stations qui émettent sur des bandes d'ondes courtes, est ainsi très invulnérable. Il est très difficile de localiser l'emplacement des émetteurs. Lorsque cette localisation est éventuellement réalisée, et qu'arrivent les policiers, l'émetteur installé sur une automobile ou un autre véhicule a pu se déplacer et se mettre à l'abri.

L'étonnant rétrécissement de l'émetteur

La miniaturisation joue pour les émetteurs de manière encore plus spectaculaire que pour les récepteurs. En vingt ans, le récepteur a rétréci d'environ 32 fois, alors que la miniaturisation de l'émetteur lui a permis de passer du volume d'un immeuble de 5 étages nanti d'une antenne gigantesque au volume d'une camionnette aisément dissimulable. Sur le plan technique, nous nous acheminons vers le "récepteur-briquet" et vers l'émetteur d'une portée d'une trentaine de milles qui se logera facilement dans un porte-documents. En ce qui concerne la mission proprement dite d'une telle radio, elle sera de plus en plus celle de la gazette de jadis qui donnait les nouvelles de la région très circonscrite où l'on vit.

Même en pleine crise, la radio tchécoslovaque n'a pas fait exception à cette loi qui s'affirme de plus en plus. Cette radio insistait beaucoup sur des détails: suicide d'un soldat russe, graffiti spirituels sur les murs de telle maison, réflexion d'une personne du quartier qui est particulièrement représentative, etc. . . Ces faits divers significatifs portent plus qu'une déclaration solennelle; ils sont donc le "pain béni" de cette nouvelle radio.

Leçons et devoirs des enfants

Les leçons et les devoirs, une corvée ou l'occasion d'un dialogue entre les enfants et les parents? A vous de décider!

A cet effet, il existe deux catégories de parents: ceux qui ne s'occupent pas du tout du travail scolaire et ceux qui s'en occupent trop. Par bonheur, certains parents, et ils sont plus nombreux qu'on le croit, se situent entre ces deux extrêmes. Comment s'y prennent-ils? Voici leur secret.

Parents-éducateurs

Le premier souci des parents qui ont à coeur la réussite scolaire de leurs enfants, est de prendre contact avec les professeurs: le travail à la maison ne peut-être vraiment efficace sans cette rencontre préalable. Les parents peuvent ainsi avoir un aperçu des méthodes enseignées et de ce que le professeur attend des devoirs et des leçons.

Aider, Oui! Faire pour l'enfant, Non!

Faites faire les devoirs et les leçons: ne les faites pas à la place de l'enfant, ce serait le plus mauvais service à lui rendre.

Le petit de première année a grand besoin de votre aide. Il est indispensable que vous le dirigiez dans ses études, et que vous voyiez de très près à son travail. Pensez qu'il n'est pas habitué à vous quitter si longtemps, et qu'il s'est peut-être ennuyé de vous. Il est donc indispensable que vous vous occupiez de lui.

Dès la deuxième année, il ne s'agit pour les parents que d'effectuer un contrôle du travail à la maison. Vérifiez si les devoirs sont bien faits (proprement, soigneusement) et si les leçons sont sues.

A partir de la troisième année, l'enfant doit apprendre à assumer ses propres responsabilités. Il faut qu'il se dégage petit à petit de l'aide familiale, et qu'il comprenne bien qu'il ne doit compter que sur lui-même. Que le travail de l'écolier devienne une affaire entre lui et l'école.

De l'organisation, s.v.p.

Il est bien évident que le travail de l'écolier à la maison requiert un minimum d'organisation. A cette fin, dressez un emploi du temps et tenez-vous y fermement. De cette façon, le retour à la maison se fera dans le calme et le reste de la journée sera pour votre enfant une véritable détente.

Lorsque l'écolier arrive à la maison, servez-lui un goûter qui sera l'occasion de "retrouver le contact", d'échanger quelques propos avec lui. Après ce moment de détente, alors que l'enfant est encore dans l'esprit de la classe, faites-lui faire ses devoirs et ses leçons. Que cela soit bien entendu entre vous: il n'ira jouer que lorsqu'il les aura terminés. Ainsi, vous n'aurez pas à le harceler et à lui répéter heure après heure: "Va faire tes devoirs".

Un coin bien à lui

L'enfant qui étudie a besoin d'un coin bien à lui où il travaillera dans le calme et la tranquillité. De plus, assurez-vous qu'il a à sa disposition tout ce qu'il lui faut, et n'oubliez pas de vérifier si l'éclairage est bien adéquat.

Mieux, une présence

Pour ce qui est des devoirs et des leçons, plus qu'une intervention technique, c'est une manifestation de sympathie, un mot ou un regard que l'enfant attend de l'adulte: mieux une présence. L'essentiel est que le travail à la maison ne soit pas la source constante de colères, de brimades, d'angoisses mais qu'il devienne au contraire, l'occasion d'un dialogue entre les parents et les enfants.

(Le Richelieu, 8-9-68)

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Commèncez-vous un tricot très délicat qui requiert une fine laine blanche ou d'un ton pastel? Placez la balle de laine dans une thélère, très propre, que vous aurez lavée à l'eau de Javel si elle est tachée. Avec une broche flexible, passez le bout de la laine par le bec. Ainsi la balle sera à l'épreuve de toute saleté venant de l'extérieur. Vous pouvez procéder de la même façon si vous avez un peloton de ficelle. Ainsi rangé, vous l'aurez toujours sous la main lorsque vous en aurez besoin. En plus ce truc l'empêchera de rouler ici et là.

✦ ❊ ✦

Un jeune avocat défendait avec feu, un client affligé de la perte de 24 cochons. Dans son ardeur, il s'adresse au jury pour l'attendrir sur le nombre des victimes:

— Pensez-y, messieurs, 24 cochons! Deux fois le nombre que vous êtes dans la boîte du jury!

✦ ❊ ✦

Lorsque vous préparez un plat, glissez-en la recette entre les dents d'une fourchette que vous ferez tenir dans un verre ou une tasse. Ainsi, vous ne risquez pas de salir le carton et en plus, il sera placé juste à la hauteur pour vous permettre de lire facilement.

✦ ❊ ✦

En langage culinaire "ciseler" veut dire couper en lamelles fines chou, oignons, etc., ou faire de légères entailles en biais dans une pièce pour qu'elle cuise plus facilement en gardant sa forme (poisson, par exemple).

✦ ❊ ✦

Avez-vous déjà eu à nettoyer ou à teindre des sandales? Pas facile de faire ce travail sans se barbouiller les mains! Désormais vous pouvez vous y adonner sans risquer de vous salir: enfilez tout simplement un sac de polythène; ce contenant de plastique qui protège les aliments.

✦ ❊ ✦

Le menuisier peut avoir ses hauts et ses bas, mais il doit toujours être au niveau. ....

✦ ❊ ✦

Vous voulez faire disparaître une tache de rouille sur du tissu? Posez sur la tache, une tranche de citron assez épaisse placée entre deux linges, puis appuyez dessus avec un fer à repasser bien chaud. Recommencez ainsi jusqu'à disparition complète de la tache.

✦ ❊ ✦

Ceux qui sont sévères pour les autres ne se sont jamais examinés de bien près.

Lacordaire

✦ ❊ ✦

Pour nettoyer en un temps record les meubles sculptés, utilisez un petit pinceau trempé dans un mélange d'huile d'olive et térébenthine.

✦ ❊ ✦

Celui qui évite le plus souvent les accidents: le barbier. Il rase de très près.

✦ ❊ ✦

Ce qu'on dit: Gum drops.
Ce qu'on doit dire: Jujube.

Les dix commandements des époux parfaits

Deux Hollandais, un homme et une femme, donnent leur avis concernant le mari ou l'épouse parfaite. Bien établis en dix points, ces conseils qu'ils s'adressent l'un et l'autre peuvent très bien s'appliquer à tous les Canadiens en général. Voici donc pour une femme ce que c'est qu'un mari parfait.

1 — Il n'a pas besoin d'être un Adonis ou un Apollon, l'homme de nos rêves. Tant qu'il est assez plaisant à l'oeil et que les gens ne nous regardent pas comme un numéro de cirque ambulant, c'est tout ce que nous désirons.

2 — Point ne lui est besoin non plus d'être un brillant esprit. Rien de plus fastidieux en effet que d'avoir affaire à un bel esprit qui ne cause que de choses profondes ou nous étourdit tous les jours de principes philosophiques.

3 — Si nous ne lui demandons pas d'être beau nous exigeons tout au moins qu'il soit soigné de sa personne. Il doit avoir aussi un minimum d'ordre et qu'il nous soit possible de nous retrouver dans son bureau sans avoir besoin des secours d'un guide spécialisé.

4 — L'humeur égale est très importante sans pour cela avoir affaire à un homme totalement dépourvu d'esprit critique.

5 — On l'autorise volontiers à se croire le centre de l'univers. Il doit cependant apprendre à contrôler son indignation si de temps à autre il nous arrive de l'oublier et de perdre pour un instant la hiérarchie des valeurs.

6 — Il peut, il va sans dire, lire le journal le premier, mais penser que nous aussi savons lire et que les potins en particulier nous intéressent. Nous avons besoin de cette intoxication pour alimenter les conversations entre voisines.

7 — Le mari ne doit pas se croire obligé de faire l'éloge de notre beauté de longues heures. Mais il doit s'abstenir de bâiller à la fin d'une soirée en disant: "Dieu, que j'ai hâte de me mettre au lit!". Et non plus se retourner chaque fois que passe une jolie fille sous ses yeux. Ce qui est très peu flatteur... pour nous!

8 — Il ne doit jamais, au grand jamais, laisser passer sous silence nos anniversaires: de naissance, de fiançailles, de mariage et plusieurs autres. En ces occasions nous adorons recevoir des fleurs.

9 — Il doit toujours nous laisser préséance, sauf la nuit lorsqu'il faut descendre au rez-de-chaussée se rendre compte de quelque bruit insolite.

10 — Le mari idéal ne se lasse jamais des déclarations d'amour. Il doit savoir qu'une femme a besoin de s'entendre dire souvent qu'on l'aime.

L'épouse parfaite

D'un autre côté, voilà maintenant les déclarations d'un homme et les 10 règles de conduite qu'une femme se doit de respecter pour être l'épouse parfaite.

1 — Si elle est très belle, c'est formidable. Mais la situation est plus délectable si elle est simplement gentille. Ses attributs physiques doivent être répartis de telle façon que chaque fois que nous portons les regards sur elle, nous sommes désarmés.

2 — Il n'est pas important qu'elle connaisse toute l'encyclopédie par coeur. Même si elle est plus versée que nous sur certains sujets, elle doit toujours nous laisser sous l'impression que nous en savons plus qu'elle.

3 — Elle peut tout à sa guise régler la bonne tenue de maison. Pour cela nous lui laissons carte blanche. Cependant elle ne doit pas être sévère dans ses règlements au point qu'elle fasse une crise de nerfs chaque fois qu'un désordre relatif règne.

4 — Le ménage du printemps ne doit pas être pour elle un mythe ou une obligation. Elle ne doit pas céder non plus à la tentation de changer le désordre charmant de notre vivoir en l'atmosphère impeccable d'une maison de pension pour gens chics.

5 — Elle doit prendre au sérieux nos déclarations de fatigue et ne jamais s'écrier: "Allons, voilà que tu te laisses aller à présent?". Mais plutôt dire d'une voix compatissante: "Pauvre chéri, comme tu parais fatigué aujourd'hui!". Et alors... petit déjeuner au lit!

6 — Elle se doit de lire tous les livres achetés les jours de paie et être en mesure de dire au moment propice: "Mon chéri, tu devrais lire ce livre, il traite de ceci ou de cela". Et surtout garder bouche cousue quand durant une soirée avec des amis nous discutons de ce livre en connaissance de cause! alors que nous n'y avons même pas touché.

7 — Elle doit éviter, lorsque nous dînons en ville de demander: "Est-ce que nous pouvons nous permettre cette folie?".

8 — Nous avons nos goûts en ce qui concerne les cravates. Notre femme ne doit jamais dire: "Est-ce possible, chéri, que tu aies de tels goûts?".

9 — Après le départ des invités elle doit s'exclamer avec un enthousiasme sans faille: "Ça me paraît toujours nouveau chéri de t'entendre chaque fois raconter les mêmes anecdotes. Tu es un narrateur tellement extraordinaire".

10 — Et quand nous sommes au lit et que la lumière est éteinte, elle doit à tout prix éviter de s'écrier soudain: "Mon Dieu, j'ai justement oublié de sortir les ordures ménagères!".

RAPIDE ET FACILE — C'est on ne peut plus facile de mettre les cheveux en plis avec l'appareil à mise en plis instantanée Kindness 20, c'est aussi simple que d'utiliser des bigoudis ordinaires ... mais sans qu'il soit nécessaire de mouiller les cheveux, sans lotion à mise en plis, sans attente interminable sous le sèche-cheveux. Le Kindness 20, représenté ci-dessus, contient 20 bigoudis qui chauffent quand l'appareil est branché dans une prise électrique CA. Des pinces de format différent les maintiennent en place. Quand les derniers bigoudis de l'arrière sont posés, ceux de l'avant sont prêts à être déroulés et coiffés selon le style désiré.



Q. — Tout prochainement, il y aura une fête dans notre paroisse en l'honneur de notre curé, à l'occasion de son 40e anniversaire de sacerdoce. Nous voulons bien faire les choses et nous venons vous demander conseil. Devons-nous lui souhaiter un heureux anniversaire, ou pourriez-vous nous suggérer quelques formules convenables pour une telle occasion? Merci à l'avance. — **Fidèles lectrices**

R. — Une adresse de félicitations et exprimant les voeux de tous à l'occasion d'un tel anniversaire serait tout à fait à propos. Vous pourriez peut-être demander à un de ses amis prêtres ou à un de ses parents de faire un résumé de sa carrière sacerdotale et d'autres faits saillants de sa vie. Puis, en terminant, il vous faudrait formuler des voeux pour que son fructueux ministère se continue encore pendant de nombreuses années. Voyez à ce que l'adresse soit très simple et courte tout en exprimant l'affection, la gratitude et l'estime que tous ressentent à l'égard de leur vénéré curé.

☆ ☆ ☆

Q. — Mon mari et moi avons reçu récemment des lettres anonymes au sujet d'un de nos fils marié qui habite une autre province. Je n'oserais en citer des extraits tant leurs propos sont vils. Ce jeune homme et son épouse nous écrivent souvent et semblent heureux et prospères. Nous ne comprenons rien à ces lettres. Serait-il bon que nous allions voir sur les lieux ce qui se passe là-bas? Nous n'en avons vraiment pas les moyens, mais s'il le faut, nous le ferons. Merci. — **Parents épouvantés**

R. — N'allez surtout pas visiter votre fils et son épouse dans un tel état d'esprit. La personne ébranlée qui vous écrit ces lettres n'en serait que plus heureuse. Ainsi que je l'ai dit et répété maintes et maintes fois, la seule chose à faire avec les lettres anonymes est de les mettre au panier. Entre-temps, surveillez les propos des personnes près de vous. Quelqu'un exhiberait-il un intérêt plus marqué à votre fils...? C'est généralement la jalousie qui pousse des personnes méchantes ou déséquilibrées, ou les deux, à écrire des choses si affreuses.

☆ ☆ ☆

Q. — Nous devons acheter une maison sous peu. Si nous pouvons obtenir celle que nous désirons, il nous faudra acheter des tapis. Nous sommes très indécis: mur à mur ou des tapis ordinaires... Que feriez-vous à notre place? Ce n'est pas surtout l'argent qui pose le problème mais le genre. Ce sera un placement d'au moins vingt ans et nous ne voudrions pas nous tromper. Que faire?

Nouveaux mariés

R. — Vous me voyez aussi perplexe que vous; d'abord, je ne sais pas si les planchers de cette maison sont en bois dur et en bon état ou s'ils sont en bois mou ou en contreplaqué. Dans les derniers cas, la solution la plus raisonnable, il me semble, c'est du mur à mur. Dans l'autre... ma foi, je préfère des tapis ordinaires, car on peut les tourner afin d'éviter l'usure aux endroits les plus passants. Aussi, on peut assortir ces tapis sans avoir une immense surface de même teinte. Si vous allez dans les grands magasins, je suis certaine qu'on se fera un plaisir d'envoyer un expert en art décoratif vous aider à faire votre choix. Soyez prudents et bonne chance!

☆ ☆ ☆

Q. — Nous sommes une grande famille et notre père vient de mourir. Son testament comme tant d'autres, fait il y a plusieurs années, laisse tout à notre mère et elle devra faire le partage des biens à son goût en faisant son testament. Elle en a parlé avec nous tous et elle voudrait être juste, car certains ont eu des avantages dont d'autres n'ont pas pu profiter. Elle a fait une certaine liste de ses désirs, croyez-vous qu'elle pourrait rédiger elle-même ce document? Il s'agit d'une succession assez importante. Merci. — **Nous voulons l'aider**

R. — Il serait de beaucoup préférable que votre mère consulte un avocat et qu'elle lui exprime exactement ses volontés. Cela éviterait des erreurs parfois coûteuses et même douloureuses (brouilles entre les héritiers). L'homme de loi saura comment expliquer exactement ce qu'elle veut et l'exprimer en termes propres. Qu'elle ne se contente pas surtout de s'adresser à un homme d'affaires, même d'expérience, il n'est pas compétent dans ce domaine et peut faire plus de mal que de bien.

LOUISE

Le filet de boeuf selon un chef de Niagara Falls

Un rôti de filet de boeuf mariné servi avec des nouilles aux oeufs additionnées de beurre, voilà un régal gastronomique facile à préparer que recommande M. Vincent Manella, chef de cuisine à l'hôtel Sheraton-Brock, à Niagara Falls. Il s'agit de l'une de ses recettes préférées et la liste d'ingrédients suffit pour trois personnes.

Pour préparer cette recette gastronomique, il faut commencer par prendre un récipient en acier inoxydable dans lequel on peut faire mariner une livre et demie de filet de boeuf.

Ingrédient de la marinade

2 tasses d'eau
1 verre de sherry
1 oignon moyen haché
1 piment vert haché
6 champignons hachés
4 feuilles de laurier
1 c. à thé de sel
½ c. à thé de poivre noir

Laisser mariner la viande pendant au moins 12 heures.

Au moment de continuer la préparation de cette recette, faire chauffer le four à 350 degrés et préparer les ingrédients supplémentaires suivants de façon à les avoir à portée de la main:

Ingrédients supplémentaires

2 c. à table d'huile à cuisson
1 c. à thé rase de moutarde en poudre
1 cube de bouillon de boeuf Oxo
2 c. à table de beurre
2 c. à table de farine
Nouilles aux oeufs additionnées de beurre

Fin de la préparation

Dans une poêle à frire, mettre environ 2 c. à table d'huile à cuisson et la cuillerée à thé rase de moutarde en poudre. Frotter le filet de boeuf avec ce mélange, couvrir la casserole, mettre au four à 350 degrés et laisser au four pendant 30 minutes.

Ensuite, sortir le filet de boeuf du four et le laisser reposer pendant 10 minutes. Il faut le garder dans un endroit chaud jusqu'à ce que la sauce soit prête.

M. Manella dit qu'il est important que la sauce soit préparée avec la marinade; il faut alors la passer et la verser dans une casserole. Ajouter le cube du bouillon de boeuf Oxo et faire bouillir pendant 3 minutes, en remuant constamment. Pendant que le mélange bout, y incorporer un peu de roux au beurre pour le lier. Il est facile de préparer le roux en mélangeant 2 c. à table de beurre fondu et 2 c. à table de farine.

Trancher le filet de boeuf de façon que chaque morceau ait environ un demi-pouce d'épaisseur. Servir avec la sauce gastronomique spéciale et les nouilles au beurre.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

TOI OU MOI?

par Valdrine

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 38

La jeune fille avait recouvré l'usage de ses membres; seul subsistait encore un léger pansement, peu gênant, à la main gauche. Les plaies étaient fermées, mais Marie-Hélène gardait sur une peau rouge, luisante, tendue, des cicatrices que le temps atténuerait sans les faire disparaître totalement. Qu'importe! Elle ne regrettait rien. Une vie humaine valait bien ce sacrifice... Même quand il s'agissait d'une ingrate comme Gisèle Dupoire pour qui la reconnaissance restait lettre morte. Et pourtant! La blessée était sauvée; elle se remettait lentement, à l'hôpital Saint-Luc, de ses graves brûlures.

La lettre était terminée. Cette correspondance exigeait chaque fois de Marie-Hélène le même effort. La jeune fille ne voulant faire aucune allusion à ses problèmes sentimentaux, les mots Marc, Rémi ne venaient jamais sous sa plume. Aussi se creusait-elle la tête pour arriver à remplir quatre pages de lieux communs, et en se répandant en détails minutieux concernant l'usine réussissait-elle à ne jamais aborder le chapitre de sa vie personnelle. Il ne fallait pas inquiéter son père en lui avouant son demi-découragement. Jusqu'à présent, le malade ne semblait pas s'étonner. Aveuglement ou discrétion? Le sachant intuitif, Marie-Hélène optait plutôt pour la deuxième hypothèse.

Reposant le stylo sur la table, elle renversa la tête jusqu'à l'appuyer au dossier du fauteuil. "Toujours revenir au passé est stupide de ma part, je le sais, mais n'y puis rien. Pourquoi ai-je tant pris à coeur ma brouille avec Rémi? Je ne croyais pas tenir autant à cette camaraderie... Les Vellac maîtrisés par Laurent, je dois, selon toute probabilité, gagner mon épreuve. Alors, il me faudra bien, que je le veuille ou non, envisager un mariage. Je ne puis vivre seule: ce n'est pas une solution. Une usine requiert la main ferme d'un homme. Que mon directeur tombe malade, et je serais dans de beaux draps!... Il me faudra étudier les garçons qui viennent ici, distinguer les valeurs des non-valeurs et choisir enfin celui qui me paraîtra capable d'être un bon mari et un industriel compétent... Le vrai mariage de raison, quoi! Comme au temps de papa!... J'avais tellement rêvé d'autre chose! Mais certaines désillusions, comme le feu, laissent des cicatrices tenaces. Et j'osais dire naïvement: "Il y a quelque part un garçon qui m'est destiné, que j'aimerai comme il m'aimera..." Peut-être existe-t-il, en effet, un homme qui sera mon mari; quant à l'aimer d'amour, ça!... Marc seul m'avait déçue, j'aurais peut-être retrouvé mon optimisme. Mais apprendre que Rémi aussi mentait a été terrible pour moi. Se peut-il donc que cet ami, que j'estimais beaucoup, ait quelque chose à se reprocher?... En dépit des apparences, je garde encore confiance en lui, à cause de ses yeux — ses yeux si francs qui regardaient bien en face! Aurait-il pu déguiser complètement l'expression de son regard? Je ne le crois pas. Il y a pourtant un mystère dans sa vie, c'est indéniable. Avoir douté de son fiancé, maintenant suspecter ses amis... Décidément, tous veulent m'apprendre la méfiance! Tant regretter un camarade, est-ce raisonnable? L'amitié est morte entre nous. Faut-il souhaiter revoir Rémi? Dimanche, on ne l'a pas vu dans le bourg. Viendra-t-il demain? Si je l'aperçois à la messe, je sortirai avant lui et, dès qu'il apparaîtra, j'irai à lui... Je m'excuserai de mes paroles injustes, et s'il paraît détendu, au nom de notre amitié, je lui demanderai la vérité sur lui-même. Peut-être me répondra-t-il que cela ne me regarde pas. Tant pis! nous avons été assez camarades pour qu'il se montre sincère vis-à-vis de moi. Je l'écouterai. Si Marc a pu m'abuser, m'endormir avec son charme, maintenant je suis trop lucide pour me laisser prendre encore au piège de belles phrases. Je n'ose pas aller au "Bon Accueil"... S'il était là-bas, j'aurais l'air de courir derrière lui. Il pourrait s'imaginer des choses; par exemple, que je suis amoureuse de lui. Non, il faut attendre que le hasard nous remette en présence, et alors je..."

— Mademoiselle Vellac!... Mademoiselle!... Au secours! Venez vite. Edmond et moi, on ne peut y arriver. On a besoin de vous et de madame Rose.

Le premier, Kim fut sur pied. D'une souple détente, il s'enleva et sauta par la croisée ouverte pour retomber sur le perron et, de là, filer droit sur l'arrivant. Marie-Hélène apparut à la fenêtre. Debout près du portail, un garçonnet, le petit Pierre Doris, qu'elle reconnut, renouvela son appel avec insistance:

— Mademoiselle, venez tout de suite... Vite! C'est très pressé!

Comprenant qu'un accident était survenu, la jeune fille fila d'un trait jusqu'à la cuisine, ouvrit la porte sans ménagement et eut tôt fait d'enlever Rose à son repassage. Toutes deux quittèrent ensemble le château, sans même en refermer la porte. Pendant la traversée du terre-plein gazonné, la même question leur vint à l'esprit: "Ne serait-il pas arrivé un accident à Edmond?" Dès que le gamin fut certain d'avoir été compris, il repartit en sens inverse, après s'être assuré que les femmes le suivaient bien. Marie-Hélène courant rapidement, avec aisance, ne tarda pas à distancer sa compagne; celle-ci, plus habituée au maniement des casseroles qu'à piquer un cent mètres à vive allure, sentit l'essouflement la gagner et son coeur battre la chamade.

Arrivée à la lisière du bois, d'où la vue s'étendait très loin, la jeune fille comprit: en bas de la pente gisait un tracteur aux trois quarts retourné, la barre de coupe en l'air. Un être humain devait se trouver pris dessous, et qu'il s'agissait de sortir au plus vite. Elle eut une pensée de soulagement: au moins, Edmond était sain et sauf!... Elle le voyait s'affairer autour de l'engin, aidé du garçonnet déjà revenu sur les lieux, glissant des branches d'arbre sous le tracteur pour le soulever légèrement et alléger ainsi le poids reposant en partie sur le prisonnier.

Après un instant d'indiscrécision devant l'herbe haute, Marie-Hélène s'engagea résolument dans le pré, le coupant en biais, en sautant plus qu'elle ne courait, tant les brins souples, touffus, entravaient sa marche. Rose n'osa pas l'imiter; en bonne paysanne qu'elle était, elle ne pouvait se résoudre à fouler aux pieds une herbe à la veille de la fenaison; elle suivit donc le sentier.

Kim était déjà sur place, tournant autour du véhicule en détresse, en donnant de légers coups de voix, comme s'il connaissait la victime. Marie-Hélène contourna le tracteur: qui donc pouvait se trouver là-dessous?... Un cri de terreur lui échappa:

— Rémi! C'est Rémi!

Celui-ci, évanoui, ne l'entendit pas. Se relevant, Marie-Hélène perdit sa présence d'esprit. Le coup était trop fort, trop inattendu. Elle tourna sur elle-même, se tordit les mains, se pencha à nouveau sur l'infortuné. Edmond, pour la ramener au calme, commanda d'une voix ferme:

— Allez vite chercher la grosse branche là-bas, sous un chêne. Rose et le petit vont vous aider. A nous quatre, nous devons arriver à basculer le tracteur. Il le faut!

Soulagée d'avoir à obéir, à faire quelque chose, elle exécuta l'ordre. Pendant que les autres ripaient le baliveau sur le sol, laissant derrière eux une traînée d'herbes couchées qui ne se relevèrent plus, Edmond examina la situation, cherchant le point où devrait porter l'effort commun. Il fallait agir avec intelligence; en cas de maladresse de leur part, la situation de M. Durant risquait de s'aggraver.

Par un heureux hasard, le tracteur, en se retournant, avait rencontré sur sa gauche une souche saillante qui avait en partie arrêté la chute, préservant ainsi le conducteur de l'écrasement total. Le baliveau mis en place, les sauveteurs se mirent au travail en se servant du bois comme levier. Edmond guidait ses compagnons, synchronisant leurs efforts; on lui obéissait sans parler. Marie-Hélène agissait en automate, ne songeant plus qu'à bander ses muscles. Le petit Pierre était à la fois épouvanté et ravi: demain, à l'école, il en aurait des choses à raconter aux camarades! Ceux-ci en resteraient verts!... Une aventure comme celles que vivait Tintin!... On en parlerait peut-être demain dans le journal!

Le baliveau fléchit sous le poids, gémit, mais ne cassa pas. Une poussée, une deuxième, une autre encore... le véhicule bougea légèrement. Une dernière secousse plus forte que les précédentes le fit pivoter, le ramenant presque sur les roues et libérant totalement sa victime. Marie-Hélène s'agenouilla alors auprès de Rémi et, avec l'extrémité de sa robe, essuya doucement le

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 56—No 25

ON DEMANDE — Dame d'âge moyen ou dame avec un enfant pour tenir compagnie à dame devant se servir de béquilles. Logement, nourriture et salaire. Composez: 783-0086. 19-425-T.F.

ON DEMANDE
Célibataire requiert ménagère pour maison moderne sur ferme, à 4 milles d'un village canadien-français. Pas d'objection à un enfant. Autobus scolaire à la porte. Pour plus d'information, s'adresser à: Oscar Hacault, C.P. 4, Mariapolis, Man. 25-492-25P.

ON DEMANDE — Jeune fille responsable pour aider au soin de 4 enfants. Chambre privée si désiré. S'adresser à: 88, avenue Guay, St-Vital, ou composer: 247-5404. 25-501-25C.

ON DEMANDE — Anciennes poupées avec tête en porcelaine. S'adresser à: Trude James, 319, rue Belcidere, Winnipeg 12. 23-473-27C.



entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

DAME AU QUEBEC, veuve, physique agréable, gaie, bon caractère, cheveux gris, yeux gris, grande, âgée de 55 ans, bon milieu, désire correspondre avec Monsieur de 55 à 70 ans, sobre, honnête, bon caractère. But: amitié et distraction. S'adresser à: Boite 494, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 25-494-25P.

ON DESIRE faire du travail de dactylographie en anglais ou en français à domicile. S'adresser à: 46, chemin Avondale, St-Vital. Téléphone: 256-0924. 25-495-26C.

ATTENTION
Commis voyageurs — Livreurs de lait — Fermiers — Hommes qui ne gagnent pas assez mais qui n'ont pas peur du travail.

Atelier d'appareil établi depuis longtemps
Requiert 2 hommes à plein temps et 2 à temps partiel. Vous devez posséder une voiture, avoir de bonnes habitudes de travail et être entre 25 et 55 ans. Pour plus d'information, s'adresser en anglais à: Boite 493, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 25-493-28C.

A LOUER — 198, rue Goulet. Chambre meublée. Pour personne tranquille. Libre: 1er novembre. 25-500-T.F.

A LOUER — Chambre meublée, pour homme. Facilités de cuisine. Libre: 15 octobre. Composer: 233-1311. 25-499-T.F.

RAND REALTY
Argent comptant pour votre maison. Pas d'attente. Le prix doit être exact. Appeler Paul Godin: 453-8520 le jour; 474-2487 le soir. 24-484-32C.

A VENDRE — A Lorette. Grand lot: 100' x 396'. Prix: $2,000. Composer: 233-3172. 23-474-25C.

A VENDRE — Plage Albert, Man. Lots de plage. 2 milles au sud de Victoria Beach. Une des plus belles et des moins dangereuses plages. Très tranquille. Idéale pour enfants. Beaux lots boisés: 80' x 140'. $475 seulement. B. J. Trainor, Victoria Beach. Téléphone: 754-2257. 5-226-T.F

A VENDRE
Maison: 4 pièces, chauffée à l'huile. Coût annuel du chaufafge: $98.00. Puits cimenté, eau dans la maison, soubassement complet, citerne. Située au village de St-Claude sur terrain de 6 acres, à ¼ de mille des écoles. Village bien développé.

AUSSI
Au village de St-Claude. Maison de 2 étages, chauffée à l'huile. 3 pièces au 2e étage, 3 pièces au 1er, salle de bain, eau chaude et froide. Nouvellement tapissée et peinturée au 2e. Construite sur grand lot. Prix raisonnable.
S'adresser à: Maurice Velle, St-Claude, Man. Téléphone: 318-4 St-Claude. 25-497-25P.

A VENDRE
Café nouvellement rénové, avec nouveau logis attenant. Si vous êtes intéressé, écrivez à: Boite 248, St-Lazare, Man. 23-482-32C.

RAND REALTY
Avons clients avec montant d'argent considérable, qui désirent acheter propriétés. Composer: 453-8520 le jour; 474-2487 le soir. 22-459-26C.

A VENDRE
Commerce de chaussures et de vêtements à Ste-Anne. Centre canadien-français des plus progressifs. Excellente chance de développer un merveilleux commerce. Vente pour raison personnelle. Pour plus ample information, s'adresser à: C.P. 93, Ste-Anne, Manitoba, ou composer: 422-5576. 25-496-27C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface — Rue Langevin. Maison de rapport: 4 logis. Partiellement meublée. Entrées complètement privées. Revenu mensuel: $238, plus grand logis moderne de 3 chambres à coucher pour propriétaire. Comptant requis: $8,000. Balance à termes très intéressants.

St-Boniface — Près Hôtel de Ville. Immeuble-appartements: 5 logis. 16 ans. 3 garages plus places de stationnement. 5 poêles et 5 réfrigérateurs. Revenu mensuel: $285, plus grand logis de 2 chambres à coucher pour propriétaire. Doit être vendu. Comptant requis: $12,000. Balance à 7½% d'intérêt. Considérerait échange sur propriété avec grand terrain.

St-Boniface — Rue Archibald, au nord de la rue Marion. Joli bungalow moderne: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Salle de récréation. Garage neuf. Grand terrain. Jardin. Comptant requis: $5,000. Balance à termes attrayants.

St-Boniface — Près Packers. Duplex moderne. Logis de 3 et 2 chambres à coucher. Fenêtres en aluminium. Garage double. Comptant requis: $7,000. Balance à termes.

St-Boniface — Près église Ste-Famille. Bungalow moderne: 3 chambres à coucher. Lot: 54' x 180'. Garage double. Jardin. Comptant requis: $2,500. Balance à termes.

APPELER
A. Ayotte: 233-5845
24-490-25C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, boulevard Provencher
Angle Taché et Provencher
St-Boniface

PRES DE LA VILLE
Garage de construction récente. Très bon état. Equipement complet compris. Aussi, agence de machines agricoles, ainsi que d'automobiles, etc. Chiffre d'affaires très encourageant. Pour plus d'informations, appeler M. Rivard: 247-4927.

ST-BONIFACE
Magasin: épiceries et viandes. Très bon commerce établi depuis nombre d'années. Chiffre d'affaires annuel plus de $100,000. Termes très attrayants.

PARC WINDSOR
Très beau site. Bungalow très spacieux, près de 1,200 pieds carrés, dont 3 grandes chambres à coucher. Inclus: laveuse de vaisselle et éventail au charbon de bois. Comptant requis: seulement $4,800 à une hypothèque. Mensualités: $111 P.I.T.

Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 256-6538
24-491-25C.

A.-J. DESAULNIERS,
agent d'immeubles,
407, rue De la Morénie,

St-Boniface — Lot: 349' x 165'. avec bungalow: 4 pièces. Site commercial. Comptant requis: $5,000. Balance portée par propriétaire.

Avons besoin de maisons à vendre à Saint-Boniface, Parc Windsor et Norwood.

Appeler
A.-J. Desaulniers 233-5874
ou
Albert Lesy 888-2784
10-325-T.F.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
556, chemin Pembina
Winnipeg 9

A VENDRE
Rue Eugénie — Maison de famille. Semi-duplex: 8 pièces. En excellent état. Salle de récréation. Chauffage: gaz. Poêle et réfrigérateur inclus.

Avons besoin de maisons à St-Boniface centre, Parc Windsor, Norwood et St-Vital.

Appeler PIERRE PINEAU
284-5390 ou 269-1591
24-489-25C.

A VENDRE
NORWOOD
Rue Kitson. Duplex: 4 et 4; 2 plomberies. Chauffage: gaz. Grand lot. Prix: $17,000 à termes.

Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw,
Winnipeg 9
Téléphone: 475-1876
18-421-T.F.

RAND REALTY
A VENDRE
30 milles à l'ouest de Winnipeg: 335 acres en terre noire. Bonne pour toutes sortes de récoltes. Chemin en gravier. Hypothèque portée par propriétaire. Composer 453-8520 le jour; 474-2487 le soir.

PAUL GODIN
1392, chemin Pembina
22-460-25C.

OLIVER BROWN & SCHRAG
696, chemin Elisabeth

A VENDRE
PARC WINDSOR
St-Boniface — Rue Dumoulin. Bungalow: 2 chambres à coucher. Lot: 41' x 122'. Garage et patio. Salle de récréation et bureau dans soubassement. Excellent achat à $13,900. Appeler Isabel Drenker: 247-8095 ou 253-1361.

St-Boniface — Rue Dumoulin. Grande maison en bon état. 3 chambres à coucher. Garage. Soubassement ¾. Près de bonnes écoles. Prix: $14,200. Appeler I. Drenker: 247-8095 ou M. Ayotte: 253-9641.
25-503-25C.

Nomination chez Labatt



M. C.-M. Ménard

M. D. G. McGill, vice-président de "Labatt Breweries of Canada Limited", région ouest du Canada, vient d'annoncer que M. Claude-M. Ménard a été élu Directeur général des ventes pour "Kiewel Brewing Co. Ltd.", St-Boniface, et "Pelissier's Brewery Limited," Winnipeg.

Avant sa nomination à ce poste, M. Ménard était Directeur du district de Montréal pour les ventes de la ville. Sa nouvelle position le rend responsable de la direction totale de "Kiewel Brewing Co. Ltd." et de "Pelissier's Brewery Limited" sous la surveillance de M. E. E. McManus.

Savez-vous quelle est la plus grande jouissance pour un aviateur, à deux mille mètres d'altitude? C'est de ne pas entendre parler politique.

Guy DUPREHAULT

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATER of the Estate of JOSEPHINE HOLEMANS, late of the City of Winnipeg, in Manitoba, Widow.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 304 Avenue Building, 265 Portage Avenue, Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 19th day of November, 1968.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 7th day of October, 1968.

L. A. REGNIER,
Solicitor for the Executor.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

Installation à Lorette

Tout d'abord faisons mention du beau spectacle lors de l'installation des officiers à Lorette le vendredi 27 septembre dernier. S'imaginer une soixantaine d'officiers en une cérémonie pareille est quelque chose, mais les voir c'est beaucoup plus fameux et c'est aussi très touchant de reconnaître les nôtres parmi le groupe. Félicitations aux organisateurs et un merci tout spécial aux membres du Conseil Jubinville qui étaient nos aimables hôtes de la soirée.

Donneurs de sang

C'est à la brasserie O'Keefe E.K. le 15 octobre prochain que les Chevaliers pourront offrir de leur sang et le refaire aussitôt à partir de 6 h. 30 du soir. C'est là qu'on fera la différence entre les hommes braves et courageux et les garçons . . .

I.C.C.D.

Allons encore de l'avant avec nos billets du grand tirage! Ne pourrait-on pas faire aussi bien que l'an dernier!

Plaque d'immatriculation

Notre frère "Eddie" a bien voulu s'occuper de la distribution des plaques du Centenaire du Manitoba '70. Un peu d'encouragement, n'est-ce pas? N'oubliez pas de lui retourner votre plaque du Centenaire canadien, même si elle est un peu rouillée . . .

Initiation

C'est à la deuxième assemblée de ce mois que nous aurons notre initiation au premier degré. L'objectif du comité de recrutement est le trophée "Star Council". Allons-nous leur aider? A chacun de mettre l'épaule à la roue et nous l'aurons . . .

Bistouri

Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 2 octobre 1968 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, Union Stock Yards, St-Boniface.

Les arrivages: 6,300 bovins, 4,200 veaux, 2,300 porcs, 600 moutons et agneaux. (La semaine précédente: 5,600 bovins, 2,900 veaux, 2,200 porcs, 550 moutons et agneaux.)

Bouvillons

Choix	$29.00—29.50
Bons	$28.00—29.00
Moyens	$25.00—27.50
Communs	$20.00—24.50

Génisses

Choix	$26.00—26.50
Bonnes	$25.00—26.00
Moyennes	$22.00—24.50
Communes	$15.00—21.50

Vaches

Bonnes	$19.50—20.50
Moyennes	$18.00—19.00
Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve	$15.00—18.00

Taureaux

Bons	$21.50—22.00
Communs et gras	$15.00—21.00

Veaux

Bons et choix	$34.00—41.00
Moyens	$29.00—33.00
Communs	$20.00—28.00

Porcs

Les porcs de catégorie A de $32.40—34.30 ($32.45 à la fermeture); les truies de $20.45—20.55.

Moutons et agneaux

Agneaux bons	$25.00—26.20
Agneaux à l'engrais	$23.00—25.75